30/09/2022

Fonds d'Epargne Salariale

TESORUS DYNAMIQUE

RAPPORT ANNUEL

Groupama ASSET MANAGEMENT

Gestionnaire Activement Responsable

TESORUS DYNAMIQUE

Sommaire

	Pages
Informations concernant les placements et la gestion	**3**
Politique d'investissement	**5**
Informations réglementaires	**8**
Comptes annuels	**15**
Bilan actif	15
Bilan passif	16
Hors bilan	17
Compte de résultat	18
Annexes	**19**
Règles et méthodes comptables	19
Evolution de l'actif net	22
Complément d'information	24
Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices	30
Inventaire	31
Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels	**32**
Rapport annuel de l'OPC maître	**37**

TESORUS DYNAMIQUE

Informations concernant les placements et la gestion

Société de gestion

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT – 25 rue de la Ville l'Evêque – 75008 Paris

Dépositaire

CACEIS BANK – 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge

Commissaires aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES – 6, place de la Pyramide – 92909 Paris La Défense

Groupama ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds d'épargne salariale. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

TESORUS DYNAMIQUE

Code AMF : 990000082689

Fonds commun de placement d'entreprise (FCPE) soumis au droit français. Ce fonds d'épargne salariale est géré par Groupama Asset Management.

Objectifs et politique d'investissement

Classification : FCPE " Actions internationales "

Objectif de gestion : Le FCPE est un fonds nourricier du compartiment GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME de la SICAV de droit français GROUPAMA SELECTION. Son objectif de gestion est de chercher à obtenir une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence composite, 80% MSCI World Euro clôture J-1 (dividendes nets réinvestis), 20% Bloomberg Euro Aggregate clôture J-1 (coupons réinvestis). Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion respectant les critères de responsabilité en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) afin de valoriser la durabilité des entreprises. La performance du FCPE pourra être différente de celle de son maître, compte tenu de ses propres frais de gestion et de son indicateur de référence. A la différence de son maître, l'indicateur de référence du FCPE est calculé à J-1.

Indicateur de référence : 80% MSCI World Euro clôture J-1 (dividendes nets réinvestis), 20% Bloomberg Euro Aggregate clôture J-1 (coupons réinvestis).

Le FCPE est composé en totalité et en permanence d'actions F du compartiment GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME et, à titre accessoire, de liquidités.

Rappel de l'objectif de gestion et de l'indicateur de référence du compartiment maître.

Objectif de gestion : *Chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite, 80% MSCI World Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 20% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).*

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion respectant les critères de responsabilité en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) afin de valoriser la durabilité des entreprises.

Ce compartiment est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Indicateur de référence : *80% MSCI World Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 20% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).*

Rappel de la politique d'investissement du compartiment maître.

Le compartiment GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs de la zone euro et de valeurs internationales majoritairement à travers l'investissement en OPCVM d'actions et de taux et, dans la limite de 10% de son actif net en titres vifs (actions, titres de créances et instruments du marché monétaire).

Le compartiment adopte un style de gestion active. Il sera en permanence investi à hauteur de 90% minimum de son actif net dans des OPCVM labellisés ISR. La sélection de ces OPCVM repose sur une intégration de critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) en complément des critères financiers traditionnels des processus d'analyse et de sélection de valeurs. Les OPCVM pourront s'appuyer sur des approches ESG différentes, ce qui constitue une limite de cette stratégie ESG.

Le gérant définit l'allocation tactique du compartiment (pondération des différentes classes d'actifs, choix de diversification géographique) en partant des fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays (le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB, les taux d'intérêt), des perspectives d'évolution des différentes classes d'actifs et du calibrage du couple risque/rendement.

Le compartiment est géré au sein d'une fourchette de sensibilité du portefeuille comprise entre 0 et 3.

L'exposition actions du compartiment sera comprise entre 60% et 100% de son actif net à travers des OPCVM et des actions en direct.

La part des investissements en titres de créances et instruments du marché monétaire sera comprise entre 0% et 40% de l'actif net. Ces investissements, en titres vifs ou au sein des OPCVM sous-jacents, porteront majoritairement sur des émissions de catégorie "investment grade" (catégorie d'investissement) ou estimées équivalentes par la société de gestion. Le compartiment pourra être exposé dans la limite de 10% de son actif net, à des obligations à haut rendement (titres dits spéculatifs).

Le compartiment pourra détenir jusqu'à 100% de son actif net, des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou droit européen.

Il pourra utiliser des instruments financiers à terme à des fins de couverture et/ou d'exposition du portefeuille aux risques de taux, de crédit, d'actions et de change dans une limite d'engagement d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, le compartiment pourra effectuer des dépôts, utiliser des OPCVM monétaires et de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

Le compartiment utilisant des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 5 ans.

Durée de blocage (sauf cas de déblocage anticipés prévus par le Code du Travail) : 5 ans pour le PEE, jusqu'à la retraite pour le PERCO et le plan d'épargne retraite.

Fréquence de valorisation : chaque jour de bourse Euronext Paris, à l'exception des jours fériés légaux en France.

Modalités de rachat des parts : les demandes de rachats, accompagnées s'il y a lieu des pièces justificatives, sont à adresser, éventuellement par l'intermédiaire de l'entreprise, au plus tard la veille du jour de valorisation, au teneur de compte. Elles sont exécutées au prix de rachat calculé conformément aux modalités prévues dans le règlement du FCPE. Le règlement est effectué dans un délai n'excédant pas un mois après l'établissement de la valeur liquidative suivant la réception de la demande de rachat.

Souscriptions : Les demandes de souscription, sont à adresser, au plus tard la veille du jour de valorisation, au teneur de compte et sont exécutées au prix de rachat conformément aux modalités prévues dans le règlement.

Recommandation : Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans pour le PEE et avant la retraite pour le PERCO et le plan d'épargne retraite.

Les dispositions en matière de souscriptions/rachats du compartiment maître dans lequel est investi votre FCPE sont expliquées dans la rubrique « Modalités de souscriptions et de rachats » de son prospectus.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible ← → A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	**5**	6	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds d'épargne salariale.

La catégorie de risque associée à ce FCPE n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le fonds d'épargne salariale a un niveau de risque de 5. Il est identique à celui du compartiment maître.

Rappel du profil de risque du compartiment maître.

Le compartiment a un niveau de risque de 5, en raison de sa forte exposition au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour le compartiment maître non pris en compte dans l'indicateur sont :

- *Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.*
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- *Risque lié à l'utilisation des instruments financiers dérivés : Il pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité du compartiment. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.*

Politique d'investissement

Politique de gestion annuelle du 30 Septembre 2021 au 30 Septembre 2022

Le Q4 2021 est marqué par la sortie progressive de la pandémie du COVID. Tout au long de cette crise, la mobilisation sans faille des banques centrales et des gouvernements a permis de maintenir l'outil de production intact et de créer les conditions d'un rebond de l'économie mondiale. En sortie de crise, La montée en puissance des campagnes de vaccination permet d'entrevoir la fin de la pandémie. La frénésie de consommation fait suite à plusieurs mois d'épargne forcée et les besoins de restockage sont au plus haut. La fin d'année est donc logiquement caractérisée par un environnement de croissance solide. Cependant, le rebond économique est accompagné d'un retour en force des dynamiques inflationnistes et le narratif imposé par les principaux banquiers centraux est celui d'une inflation transitoire. Le discours dominant considère alors que les déséquilibres causés par la crise du Covid devraient se résorber rapidement et permettre un retour rapide de l'inflation vers les niveaux cibles.

Le Q1 2022 est marqué par une augmentation de l'aversion au risque face à la persistance de l'inflation et au déclenchement de la guerre entre la Russie et l'Ukraine. Dans les faits, la dynamique inflationniste s'avère beaucoup moins commode que prévu et les publications de l'inflation ne finissent pas de surprendre à la hausse pour atteindre des niveaux inégalés depuis les années 1980. Aux US en particulier, la réalité des chiffres d'inflation - tant sur leurs niveaux que dans leur composition - poussent la réserve fédérale à changer de discours pour adopter un ton plus offensif. Le mois de mars marque le début d'un nouveau cycle de resserrement monétaire. En Europe, le conflit armé entre la Russie et l'Ukraine rebat durablement les cartes sur l'architecture de sécurité avec des impacts notables sur la hausse des prix de l'énergie, sur la confiance des investisseurs et sur les échanges économiques. Si l'impact sur la croissance reste à déterminer, le choc sur les marchés financiers est immédiat.

Au Q2 2022, l'inflation s'installe, le conflit se durcit et la situation en Chine (politique zéro-Covid et crise immobilière) rajoute de la confusion à un contexte macro déjà très brouillé. Ces trois sources de risque se renforcent mutuellement et pèsent sur les perspectives de la croissance mondiale. L'accentuation des tensions inflationnistes pousse les banques centrales à adopter une posture de plus en plus restrictive, insufflant une forte volatilité sur les taux d'intérêts, les devises et les segments de croissance sur les actions. Dans l'attente d'une récession à venir, les flux d'investissements se détournent des actifs risqués et la part de cash dans les allocations augmente progressivement. Dans cet environnement de morosité extrême, le marché du travail aux Etats-Unis notamment se montre particulièrement solide et laisse planer l'espoir d'une récession de faible ampleur.

Le Q3 2022 marque une continuité par rapport à l'environnement du Q2, l'inflation en Europe et aux US se poursuit pour atteindre des niveaux proches de 10%, les banques centrales montent au créneau pour réaffirmer leur détermination à faire de la lutte contre l'inflation leur objectif prioritaire. La remontée des taux aux US se poursuit avec des pas mensuels de 75bps en juillet et septembre, laissant entrevoir des taux Fed Funds proches de 5% pour la fin de l'année. En Europe, les questionnements sur l'instabilité financière se font de plus en plus sentir, notamment au UK où le programme économique du nouveau gouvernement suscite quelques inquiétudes. Sur les marchés d'actions les mois d'été sont volatils mais le trimestre se termine sur des points bas.

Le déclenchement de la guerre en Ukraine a représenté un point de bascule important dans la politique de gestion du fonds. Avant le déclenchement du conflit, et conformément à notre appréciation d'un environnement de marché à forte croissance ET inflation élevée, nous avons adopté un positionnement offensif sur les actions (+5% par rapport au benchmark) et prudent sur les obligations (-7% d'exposition relative à duration équivalente). Après le déclenchement du conflit Russo-Ukrainien, nous sommes revenus à la neutralité sur les marchés d'actions en conservant la sous-exposition en duration. Dans les mois qui ont suivi, et en ligne avec un glissement des problématiques d'inflation vers des problématiques de récession, nous avons alors progressivement accentué la sous-exposition aux actions tout en réduisant la sous exposition aux actifs obligataires.

La performance de TESORUS DYNAMIQUE-A s'établit à -9.47% contre -9.5% pour l'indice de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME F	2 657 304,86	1 772 267,35

Changements intéressant l'OPC

A compter du 15 novembre 2021

- Intégration des critères ESG dans la stratégie d'investissement de l'OPCVM maître GROUPAMA DYAMISME, en conformité avec les exigences AMF, SFDR, taxonomie et Label ISR, en vue de sa demande de labellisation ISR ;
- Modification de l'indicateur de référence composite ;
- Mise à jour de l'indice Barclays qui change de nom et devient « Bloomberg » ;
- Passage d'un indice actions MSCI World couvert contre le risque de change à un indice actions MSCI World non couvert ;
- Passage de la publication de la VL de J+1 à J+2 jours ouvrés ;
- Mise à jour des frais courants dans les DICI à la clôture des fonds à fin septembre 2021 ;
- Modification du Cut off qui passe à 9h00 ;
- Cours de VL en J ;
- Suppression du décalage en J-1 des benchmark le décalage en J-1 ;
- Passage en VL quotidienne du nourricier Retraite Dynamique.

11 février 2022

- Passage de l'indicateur de référence en J-1 ;
- Ajout d'une mention précisant que le FCPE relève de l'article 8 du Règlement SFDR ;
- Mise à jour du narratif Taxonomie des fonds maîtres Groupama Sélection ISR Dynamisme et Groupama Sélection ISR Prudence rappelé dans la stratégie des nourriciers ;
- Mise à jour des performances à fin décembre 2021.

A compter du 28 juillet 2022

- Mise à jour de leur documentation juridique suite à la modification du fonds maître GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME :
  - Transformation du fonds maître en compartiment de la SICAV GROUPAMA SELECTION ;
  - Mise à jour du narratif lié à Taxonomie avec l'indication du pourcentage de la part verte estimée à 0% ;
- Changement de l'adresse de CACEIS Bank et CACEIS Fund Administration.

Frais de gestion

Votre FCPE est nourricier du compartiment GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME (action F) de la Sicav de droit français GROUPAMA SELECTION. Le total des frais effectivement prélevés s'élève à **3,03**% de l'actif net (à la charge de l'entreprise : le cas échéant).

Durant l'exercice, les frais de gestion indirects s'élèvent à **1,18%** TTC (représentant les frais courants du dernier exercice clos du fonds maître).

Informations réglementaires

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR – en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la règlementation SFTR.

Commissions de mouvement

En conformité avec l'article 314-79 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée au FIA à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.
Elle se décompose comme suit :
- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.
- une ' commission de mouvement ' intégralement perçue par le Dépositaire.
La clé de répartition de la commission n'est pas auditée par le Commissaire aux Comptes.

Exercice du droit de vote

La politique de vote ainsi que le rapport sur les droits de vote sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion.

Intermédiaires Financiers

Le suivi des intermédiaires utilisés par la Direction des Gestions s'appuie sur un Comité Broker par grande classe d'actif dont la fréquence est semestrielle. Ce Comité réunit les gérants, les analystes financiers et les collaborateurs du middle office.
Chaque Comité met à jour une liste limitative des intermédiaires agréés une limite globale en pourcentage d'encours qui est affectée à chacun d'eux.
Cette mise à jour s'effectue par l'intermédiaire d'un vote sur une sélection de critères. Chaque personne vote sur chaque critère en fonction du poids qui lui est attribué par le comité. Un compte rendu des décisions est rédigé et diffusé.
Entre deux Comités Broker, un nouvel intermédiaire peut être utilisé pour une opération précise et sur autorisation expresse du Directeur des Gestions. Cet intermédiaire est validé ou non lors du Comité Broker suivant.
Chaque mois un tableau de suivi est actualisé et diffusé aux gérants. Ce tableau permet de suivre l'évolution du pourcentage réel par rapport au pourcentage cible de l'activité réalisée avec un intermédiaire pouvoir ajuster cette activité.
Tout dépassement donne lieu à une instruction de retour sous la limite fixée par le Comité.
Le contrôle déontologique de troisième niveau s'appuie sur ces contrôles.

Frais d'intermédiation

Un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation versés par Groupama Asset Management sur l'année précédente est mis à jour chaque année. Ce document est disponible sur le site internet www.groupama-am.fr

Risque global

La méthode de calcul retenue par la société de gestion pour mesurer le risque global de ce FIA est de l'engagement.

Instruments financiers détenus en portefeuille émis par le prestataire ou entité du groupe

Conformément au règlement général de l'autorité des marchés financiers, nous vous informons que le portefeuille détient 7 153 061,70 euros d'OPC du groupe GROUPAMA.

Critères Environnementaux, Sociaux et de qualité de Gouvernance (« ESG »)

Les modalités de prise en compte, par la société de gestion, sans sa politique d'investissement, des critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance sont disponibles sur son site internet : http://groupama-am.fr

Règlementation SFDR et Taxonomie

Article 8

La stratégie d'investissement et donc la prise en compte des critères ESG du FCPE "TESORUS DYNAMIQUE" est en lien avec celle de son OPCVM maître le compartiment "GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME" de la SICAV de droit français GROUPAMA SELECTION.
S'agissant d'un OPCVM « ISR », l'analyse extra-financière appliquée à l'OPC prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance.
Les critères ESG sont pris en compte dans le processus de gestion du portefeuille en respectant les exigences suivantes :
- Le FCP sera en permanence investi à hauteur de 90% minimum de son actif net dans des OPCVM labellisés ISR.
- La sélection de ces OPCVM repose sur une intégration de critères extra financiers (sociaux, environnementaux et de gouvernance) en complément des critères financiers traditionnels des processus d'analyse et de sélection de valeurs.

Ce produit financier ne prend pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxonomie Européenne et l'alignement de son portefeuille avec cette Taxonomie Européenne n'est pas calculé.

Au 30 septembre 2022, le taux de couverture en termes de notation ESG respecte l'exigence indiquée dans le prospectus (90% de l'actif hors liquidités).

L'alignement de son portefeuille avec la Taxonomie Européenne n'est pas calculé. Par conséquent, le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » ne s'applique à aucun des investissements de ce produit financier.

Gestion des liquidites

Groupama Asset Management effectue une revue a minima trimestrielle du risque de liquidité de l'ensemble des FIA.
L'approche par les courbes de liquidité (courbe représentant le pourcentage de l'actif net du FIA pouvant être cédé à un horizon donné) est retenue pour appréhender et quantifier ce risque.
Pour chaque FIA, deux courbes de liquidité sont évaluées, l'une sous hypothèse de conditions normales de marché, l'autre sous hypothèse de conditions exceptionnelles de liquidité.
Si un risque de liquidité est mis en évidence, à l'instar des risques de marché, crédit et contrepartie, il est présenté et débattu en comité risques afin que soient décidées les actions à mettre en place.

Gestion des risques

Groupama Asset Management a défini et maintient opérationnelle une politique de gestion des risques comportant toutes les procédures nécessaires pour lui permettre d'évaluer pour chaque FIA géré son exposition aux risques de marché, de liquidité, de contrepartie, de crédit et aux risques opérationnels.
La politique de gestion des risques est adaptée à l'activité de la société et revue et approuvée périodiquement par les dirigeants qui s'assurent de son efficacité.
Les risques associés aux techniques employées auxquels s'expose l'investisseur sont détaillés pour chaque FIA au sein de son prospectus disponible sur demande auprès de la société de gestion. Le détail du profil du risque du FIA est également reporté dans le présent document partie « informations concernant les placements et la gestion ».

Effet de levier

Néant.

REMUNERATIONS

1 – Eléments qualitatifs sur la politique de rémunération de Groupama Asset Management

1.1. Eléments de contexte :

Groupama Asset Management a obtenu son agrément AIFM de la part de l'AMF le 10 juin 2014 et a préalablement mis à jour sa politique de rémunération afin que celle-ci soit conforme aux exigences de la directive AIFM. Début 2017, Groupama AM a également mis sa Politique de Rémunération en conformité avec la directive OPCVM 5 et cette Politique a été approuvée par l'AMF le 7 avril 2017. Enfin, plus récemment, cette Politique a intégré les obligations liées à la prise en compte des risques en matière de durabilité ainsi qu'à MIFID II.

Groupama Asset Management gérait, au 31 décembre 2021, 117.2 Mrds d'actifs dont 16% de FIA, 32% d'OPCVM et 52% de mandats.

Groupama Asset Management a formalisé la liste du Personnel Identifié, à savoir les collaborateurs considérés comme « preneurs de risques », conformément aux indications de l'AMF. Cette liste inclut notamment :

- Les membres du Comité de Direction
- Le Directeur de l'Audit interne
- Les responsables Conformité et Contrôle Interne
- Les responsables des pôles de Gestion
- Les gérants et les assistants de gestion
- Le Chef Economiste
- Le responsable de l'Ingénierie Financière
- Le responsable de la table de négociation et les négociateurs
- Le Directeur Commercial et les équipes commerciales
- Les responsables de certaines fonctions support
    - Opérations
    - Juridique
    - Marketing
    - Informatique

Depuis de nombreuses années, la structure de rémunération du personnel de Groupama Asset Management est identique pour tous. Elle comporte trois niveaux :

- Le salaire fixe
- La rémunération variable individuelle
- La rémunération variable collective (intéressement et participation)

Groupama Asset Management compare chaque année les rémunérations de ses collaborateurs au marché dans toutes leurs composantes afin de s'assurer de leur compétitivité et de l'équilibre de leur structure. L'entreprise vérifie notamment que la composante fixe de la rémunération représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

1.2. Composition de la rémunération

1.2.1. Le salaire fixe :

La composante fixe de la rémunération globale du salarié est fixée au moment de son embauche. Elle tient compte du poste et du périmètre de responsabilité du salarié, ainsi que des niveaux de rémunération pratiqués par le marché à poste équivalent (« benchmark »). Elle est réexaminée annuellement ainsi qu'à l'occasion d'éventuelles mobilités du salarié et peut alors faire l'objet d'une augmentation.

1.2.2. La rémunération variable individuelle :

La rémunération variable individuelle est fonction du métier et du niveau de responsabilité. Elle n'est pas systématiquement octroyée et fait l'objet d'une vraie flexibilité ; elle résulte d'une évaluation formalisée annuellement dans le cadre d'un entretien d'évaluation de la performance. Cette évaluation vise à mesurer :

- D'une part l'atteinte d'objectifs quantitatifs, qualitatifs et le cas échéant managériaux fixés chaque début d'année ;
- D'autre part la manière dont le collaborateur tient son poste au quotidien.

La combinaison de ces deux mesures permet de déterminer le niveau de performance globale du collaborateur sur l'année et de lui attribuer un montant de rémunération variable en conséquence.

1.2.2.1. Evaluation de la performance

Les objectifs sont fixés à chacun des collaborateurs par leur manager en fonction de la stratégie de l'entreprise et de sa déclinaison au niveau de la Direction et du service concernés. Chacun d'eux est affecté d'une pondération représentant son importance relative par rapport aux autres objectifs. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ils respectent un certain nombre de principes :

- Tout manager doit avoir un objectif d'ordre managérial

- Un collaborateur ne peut avoir 100% d'objectifs quantitatifs
  - Pour les commerciaux et les gérants, les objectifs quantitatifs représentent 60 à 70% de l'ensemble des objectifs (sauf cas particuliers : ex : certains postes de juniors comportent une part quantitative moindre)
  - Les objectifs de performance des gérants intègrent une dimension pluriannuelle (performances sur 1 an et 3 ans) ainsi que l'exigence de respect du cadre de gestion
  - Les objectifs des commerciaux prennent en compte leur capacité à fidéliser les clients

- Les objectifs qualitatifs permettent :
  - De limiter le poids de la performance strictement financière
  - D'intégrer des notions telles que : prise de risques, prise en compte des intérêts conjoints du client et de l'entreprise, respect des process, travail en équipe, ...

- Les objectifs des collaborateurs occupant des fonctions en contrôle des risques, contrôle interne et conformité sont fixés indépendamment de ceux des métiers dont ils valident ou contrôlent les opérations

Les objectifs et la performance globale des collaborateurs sont évalués selon une échelle validée par la Direction des Ressources Humaines du Groupe Groupama qui pilote l'ensemble du process et des outils d'évaluation de la performance des sociétés du Groupe.

1.2.2.2. Calcul et attribution de la rémunération variable

L'enveloppe de rémunération variable attribuée en N+1 au titre d'une année N est validée en amont par le Groupe. Son montant est proposé par la Direction Générale de Groupama Asset Management à la Direction Générale du Groupe en fonction des résultats prévisionnels de l'entreprise et en particulier des performances de collecte et de gestion. Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, elle est alignée sur le risque de l'entreprise. Elle peut ainsi être réduite en cas de performance négative affectant la solvabilité de Groupama AM.

La Direction des Ressources Humaines contrôle la cohérence et l'équité des montants de rémunération variable proposés par les managers pour leurs collaborateurs. Elle s'assure en particulier de leur cohérence par rapport aux évaluations de performance et peut, le cas échéant, soumettre des modifications à la validation du Directeur concerné.

Groupama Asset Management ne pratique pas de rémunération variable garantie, sauf, à titre exceptionnel, lors de l'embauche de certains collaborateurs. Dans ce cas, la garantie est strictement limitée à un an et la rémunération variable garantie versée généralement à l'issue de la période d'essai.

1.2.2.3. Versement de la rémunération variable

La rémunération variable individuelle au titre d'une année N est généralement versée en mars de l'année N+1. Toutefois, conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, lorsque la rémunération variable attribuée à un collaborateur membre du Personnel identifié au titre d'une année donnée dépasse un montant validé par le Comité des Rémunérations de Groupama Asset Management, elle est alors scindée en deux parties :

- la première tranche est annoncée et acquise par le salarié concerné immédiatement après la période d'estimation de la performance. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié ; elle est versée intégralement en cash, généralement en mars de l'année N+1 ;
- la seconde tranche est annoncée mais son acquisition est différée dans le temps. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié. Elle est versée par tiers sur les exercices N+2, N+3 et N+4 sous réserve d'un éventuel malus. L'indexation se fait sur un panier de fonds représentatif du type de gestion confiée au collaborateur concerné, ou de l'ensemble de la gestion de Groupama Asset Management pour les collaborateurs occupant des fonctions non directement rattachables à la gestion d'un ou plusieurs portefeuilles d'investissement.

Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, Groupama Asset Management a mis en place un dispositif de malus. Ainsi, en cas de performance négative pouvant impacter la solvabilité de Groupama Asset Management, l'attribution et le versement de la quote-part différée de la rémunération variable pourront être réduits en conséquence. Dans le cas où une telle décision viendrait à être prise, elle affecterait uniformément l'ensemble des salariés faisant partie du Personnel Identifié, et concernés, sur l'exercice considéré, par une attribution de variable différé. Une telle décision relèverait de la Direction Générale et devrait être validée par le Comité des Rémunérations.

De plus, un dispositif de malus individuel, comportemental, est également prévu afin de pouvoir sanctionner, le cas échéant, un comportement frauduleux ou déloyal, une erreur grave ou tout comportement de prise de risque non maîtrisé ou non conforme à la stratégie d'investissement ou à la politique en matière de durabilité de la part du personnel concerné.

1.2.3. La rémunération variable collective :
Tout salarié en contrat à durée indéterminée ou contrat à durée déterminée ayant au moins trois mois de présence sur l'exercice considéré a droit à percevoir une rémunération variable collective constituée de l'intéressement et de la participation. Le montant global de la rémunération variable collective de Groupama AM est réparti entre les ayants droit en fonction de la rémunération brute réelle perçue durant l'année de référence. Groupama Asset Management abonde les sommes placées sur le PEE ou sur le PERCO dans la limite de montants définis par les accords relatifs à ces plans d'épargne.

1.3. Gouvernance des rémunérations

Groupama Asset Management s'est doté d'un Comité des Rémunérations dès 2011. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ce Comité est constitué de 4 membres dont deux indépendants parmi lesquels le Président qui a voix prépondérante.
Ce Comité est composé des personnes suivantes :

Eric Pinon, Président
Muriel Faure
Cyril Roux
Cécile Daubignard

Ce Comité a pour objectifs :

- De superviser la mise en œuvre et l'évolution de la Politique de Rémunération
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération fixe et variable des membres du Comité de Direction et sur les rémunérations variables dépassant 100% du salaire fixe des personnes concernées
- De superviser la rémunération des hauts responsables en charge des fonctions de gestion des risques et de conformité
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de Groupama Asset Management
- D'évaluer les mécanismes adoptés pour garantir que :
  1. le système de rémunération prend en compte toutes les catégories de risques, y compris les risques de durabilité, de liquidités, et les niveaux d'actifs sous gestion ;
  1. la Politique est compatible avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la Société de Gestion ;
- D'évaluer un certain nombre de scenarii afin de tester la réaction du système de rémunération à des évènements futurs externes et internes et d'effectuer des contrôles a posteriori

1.4. Identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations au sein de Groupama Asset Management

Outre le Comité des rémunérations (cf. supra), qui supervise la mise en œuvre de la Politique de Rémunération, les personnes en charge de l'attribution des rémunérations sont :
- Mirela Agache, Directrice Générale de Groupama Asset Management
- Adeline Buisson, Directrice des Ressources Humaines de Groupama Asset Management

1.5. Résultat de l'évaluation annuelle interne, centrale et indépendante de la Politique de Rémunération de Groupama Asset Management et de sa mise en œuvre

L'Audit Interne de Groupama Asset Management a réalisé courant 2021 un audit de la Politique de Rémunération conformément aux exigences règlementaires. Il ressort de la mission d'Audit que la politique de rémunération a été correctement mise en œuvre et qu'aucune erreur ou anomalie significative n'a été relevée. Les recommandations émises à l'issue de l'Audit mené fin 2020 ont été clôturées. Deux recommandations sont émises et adoptées par le Comité des Rémunérations; aucune de ces recommandations ne remet en cause le choix des dispositifs actuellement mis en œuvre par Groupama Asset Management en matière d'indexation de la rémunération variable différée.

2. Informations quantitatives

Les informations suivantes sont basées sur la déclaration annuelle des salaires (DSN) de Groupama Asset Management au 31 décembre 2021.

Masse salariale 2021	26 831 425 euros
Dont rémunérations variables versées au titre de la performance 2020	*6 039 040 euros*
Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2017 et versé en 2021 (3è tiers)	126 755 euros
Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2018 et versé en 2021 (2è tiers)	168 324 euros
Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2019 et versé en 2021 (1er tiers)	117 466 euros

La Masse Salariale 2021 du Personnel Identifié comme preneur de risques (soit 93 collaborateurs) au sens des Directives AIFM et OPCVM 5 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

Masse Salariale 2021 de l'ensemble du personnel Identifié	14647 702 euros
Dont Masse Salariale des Gérants et autres personnes ayant un impact direct sur le profil des fonds gérés (50 collaborateurs)	*7611 279 euros*
Dont Masse Salariale des autres preneurs de risques	*7 036 423 euros*

AUTRES INFORMATIONS
Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
25 rue de la Ville l'Evêque
75008 PARIS
sur le site internet : http//www.groupama-am.com.

Comptes annuels

Bilan Actif au 30/09/2022 en EUR

	30/09/2022	30/09/2021
INSTRUMENTS FINANCIERS	**7 153 061,70**	**6 925 445,58**
OPC MAÎTRE	**7 153 061,70**	**6 925 445,58**
Instruments financiers à terme	**-**	**-**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
CRÉANCES	**16 613,30**	**4 625,76**
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	16 613,30	4 625,76
COMPTES FINANCIERS	**121 887,64**	**114 504,82**
Liquidités	121 887,64	114 504,82
TOTAL DE L'ACTIF	**7 291 562,64**	**7 044 576,16**

Bilan Passif au 30/09/2022 en EUR

	30/09/2022	30/09/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	7 049 052,91	6 957 467,87
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	-	-
Report à nouveau (a)	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	370 611,25	200 325,96
Résultat de l'exercice (a,b)	-149 100,19	-124 119,49
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	**7 270 563,97**	**7 033 674,34**
** Montant représentatif de l'actif net*		
INSTRUMENTS FINANCIERS	**-**	**-**
Instruments financiers à terme	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
DETTES	**20 998,67**	**10 901,82**
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	20 998,67	10 901,82
COMPTES FINANCIERS	**-**	**-**
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
TOTAL DU PASSIF	**7 291 562,64**	**7 044 576,16**

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors Bilan au 30/09/2022 en EUR

	30/09/2022	30/09/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	-	-
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	-	-
Engagement sur marché de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-
AUTRES OPÉRATIONS	-	-
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	-	-
Engagement sur marché de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-

Compte de Résultat au 30/09/2022 en EUR

	30/09/2022	30/09/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	42,40	-
Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
Crédits d'impôt	-	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Autres produits financiers	-	-
TOTAL (1)	**42,40**	**-**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur dettes financières	510,18	527,64
Autres charges financières	-	-
TOTAL (2)	**510,18**	**527,64**
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	**-467,78**	**-527,64**
Autres produits (3)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	139 839,04	112 786,71
Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (5)	-	-
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4 + 5)	**-140 306,82**	**-113 314,35**
Régularisation des revenus de l'exercice (6)	-8 793,37	-10 805,14
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (7)	-	-
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6 - 7)	**-149 100,19**	**-124 119,49**

Annexes

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

- **Règles d'investissement**

Le FCP est investi à 100% dans l'OPC maître.

Les titres détenus dans le portefeuille du FCPE nourricier FCPE TESORUS DYNAMIQUE sont évalués sur la valeur liquidative à J-1 du maître.

Frais de gestion

Ces frais recouvrent l'ensemble des frais supportés par le Fonds : frais de gestion financière, frais de gestion administrative et comptable, frais de conservation, frais de distribution, honoraires du contrôleur légal des comptes, etc.
Ils n'incluent pas les frais de transaction qui comprennent les frais d'intermédiation (courtage, impôt de bourse, etc.) et les commissions de mouvements facturées à l'OPCVM d'épargne salariale et perçues Ces frais sont à la charge du fonds.

Les différents postes constituant les frais de fonctionnement et de gestion sont calculés et provisionnés lors de chaque valeur liquidative.

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème	Prise en charge
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats…)	Actif net	Taux maximum : 2,40% TTC	Par le fonds
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum : 1,20% TTC*	Par le fonds
Commission de mouvement perçue par CACEIS Bank	Actif net	Néant	-
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Néant	-
Commission de surperformance	Actif net	Néant	-

◗ ***Rappel des frais de fonctionnement et de gestion du FCP maître :***

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- *des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPC a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPC ;*
- *des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;*

Frais facturés au compartiment	*Assiette*	*Taux barème*
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	*Actif net*	*Taux maximum 1,00% TTC*
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	*Actif net*	*Taux maximum 0,20% TTC*
Commission de mouvement Perçue par CACEIS Bank	*Prélèvement sur chaque transaction*	*Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité*
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	*Prélèvement sur chaque transaction*	*Par type d'instrument**
Commission de surperformance	*Actif net*	*Néant*

** Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion ».*

- *Commissions de mouvement perçues par la Société de Gestion*

Commission de mouvement perçue par la société de gestion par type d'instrument	*Assiette*	*Taux maximum Barème*
Actions et assimilés	*Prélèvement sur chaque transaction*	*0,10% TTC*
Obligations convertibles	*Prélèvement sur chaque transaction*	*0,05% TTC*
Obligations d'entreprise	*Prélèvement sur chaque transaction*	*0,05% TTC*
Obligations d'Etat	*Prélèvement sur chaque transaction*	*0,03% TTC*
Change dont de gré à gré (OTC)	*Prélèvement sur chaque transaction*	*0,005% TTC*
Swaps de taux d'intérêt (IRS)	*Prélèvement sur chaque transaction*	*0,02% TTC*
Credit default swaps (CDS) et Asset Back Security (ABS)	*Prélèvement sur chaque transaction*	*0,03% TTC*
Dérivés Listés (par lot)	*Prélèvement sur chaque transaction*	*2€*

Les éventuels coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances du compartiment pourront s'ajouter aux frais affichés ci-dessus.
La contribution à l'AMF sera également prise en charge par le compartiment.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.
Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	***Affectation du résultat net***	***Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées***
Part TESORUS DYNAMIQUE	Capitalisation	Capitalisation

2. Evolution de l'Actif Net au 30/09/2022 en EUR

	30/09/2022	30/09/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	**7 033 674,34**	**4 735 200,81**
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC) (*)	3 600 335,75	2 742 742,22
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC) (*)	-2 565 717,91	-1 490 336,64
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	343 200,59	185 767,37
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-	-
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Frais de transactions	-	-
Différences de change	-	-
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-1 000 621,98	973 614,93
Différence d'estimation exercice N	*617 319,49*	*1 617 941,47*
Différence d'estimation exercice N-1	*-1 617 941,47*	*-644 326,54*
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-	-
Différence d'estimation exercice N	-	-
Différence d'estimation exercice N-1	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-140 306,82	-113 314,35
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	**7 270 563,97**	**7 033 674,34**

(*) La ventilation par nature des souscriptions et des rachats est donnée dans la rubrique « souscriptions et rachats » du présent rapport.

Ventilation des souscriptions / rachats au 30/09/2022(*)

	30/09/2022	30/09/2021
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	**3 600 335,75**	**2 742 742,22**
Versements de la réserve spéciale de participation	352 425,86	229 834,35
Intérêts de retard versés par l'entreprise (participation)	-	-
Versement de l'intéressement	428 175,06	264 308,55
Intérêts de retard versés par l'entreprise (Intéressement)	-	-
Versements volontaires	260 512,91	158 080,74
Abondements de l'entreprise	510 659,46	379 425,11
Transferts ou arbitrages provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	2 048 562,46	1 711 093,47
Transferts provenant d'un CET	-	-
Transferts provenant de jours de congés non pris	-	-
Distribution des dividendes	-	-
Droits d'entrée à la charge de l'entreprise	-	-
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	**2 565 717,91**	**1 490 336,64**
Rachats	577 611,44	483 652,83
Transferts à destination d'un autre OPC	1 988 106,47	1 006 683,81

(*) Ces données, étant non issues de la comptabilité mais fournies par le teneur de compte, n'ont pas été auditées par le commissaire aux comptes.

3. Complément d'information

3.1. Ventilation par nature juridique ou économique des instruments financiers

	Montant	%
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	-	-
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan (hors EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
OPC Maître	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
PASSIF								
Dettes	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

3.5. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/09/2022
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	16 613,30
TOTAL DES CRÉANCES		**16 613,30**
DETTES		
	Rachats à payer	9 376,67
	Frais de gestion fixe	11 622,00
TOTAL DES DETTES		**20 998,67**
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		**-4 385,37**

3.6. Capitaux propres

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	141 518,0101	3 600 335,75
Parts rachetées durant l'exercice	-101 993,4357	-2 565 717,91
Solde net des souscriptions/rachats	39 524,5744	1 034 617,84
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	318 035,0530	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-

3.7. Frais de gestion a la charge du fonds

	30/09/2022
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	139 839,04
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,85
Rétrocessions des frais de gestion	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2022
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/09/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	-

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2022
Actions			-
Obligations			-
TCN			-
OPC			7 153 061,70
	FR0012386654	GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME F	7 153 061,70
Instruments financiers à terme			-
Total des titres du groupe			**7 153 061,70**

3.10. Tableau d'affectation des sommes distribuables

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/09/2022	30/09/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-149 100,19	-124 119,49
Total	**-149 100,19**	**-124 119,49**

	30/09/2022	30/09/2021
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-149 100,19	-124 119,49
Total	**-149 100,19**	**-124 119,49**

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/09/2022	30/09/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	370 611,25	200 325,96
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	**370 611,25**	**200 325,96**

	30/09/2022	30/09/2021
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	370 611,25	200 325,96
Total	**370 611,25**	**200 325,96**

3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	28/09/2018	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022
Actif net en EUR	4 734 874,17	4 496 365,49	4 735 200,81	7 033 674,34	7 270 563,97
Nombre de titres	223 774,3873	218 324,6229	226 042,2645	278 510,4786	318 035,0530
Valeur liquidative unitaire	21,15	20,59	20,94	25,25	22,86
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,18	0,48	0,90	0,71	1,16
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,38	-0,37	-0,37	-0,44	-0,46

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME F	EUR	49 321,2556	7 153 061,70	98,38
TOTAL FRANCE			**7 153 061,70**	**98,38**
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			**7 153 061,70**	**98,38**
TOTAL Organismes de placement collectif			**7 153 061,70**	**98,38**
Créances			**16 613,30**	**0,23**
Dettes			**-20 998,67**	**-0,29**
Comptes financiers			**121 887,64**	**1,68**
Actif net			**7 270 563,97**	**100,00**

Part TESORUS DYNAMIQUE	**EUR**	**318 035,0530**	**22,86**

Certification du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

TESORUS DYNAMIQUE

Fonds Commun de Placement d'Entreprise

Société de Gestion :
Groupama Asset Management

25, rue de la Ville l'Evêque
75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2022

Aux porteurs de parts du FCPE TESORUS DYNAMIQUE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif TESORUS DYNAMIQUE constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Société par actions simplifiée au capital de 2 188 160 €
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles
572 028 041 RCS Nanterre
TVA : FR 02 572 028 041

Une entité du réseau Deloitte

Deloitte.

Indépendance
Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 octobre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes

d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 09 décembre 2022

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Virginie Gaitte

Virginie GAITTE

TESORUS DYNAMIQUE

Rapport annuel de l'OPC Maître

30/09/2022

Sicav de droit français

GROUPAMA SELECTION
(Fonds à 5 compartiments)

RAPPORT ANNUEL

Groupama ASSET MANAGEMENT

Gestionnaire Activement Responsable

Dans ce rapport sont présentés les comptes consolidés de GROUPAMA SELECTION au 30/09/2022, ainsi que l'activité des compartiments au cours du dernier exercice.

SOMMAIRE

1. Certification du Commissaire aux Comptes 5

2. Comptes consolidés GROUPAMA SELECTION 12

Compartiment : GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIE 17

3. Caractéristiques de l'OPC 18

4. Changements intéressant l'OPC 25

5. Rapport de gestion 26

6. Informations réglementaires 29

7. Comptes de l'exercice 37

Compartiment : GROUPAMA SELECTION PROTECT 85 58

8. Caractéristiques de l'OPC 59

9. Changements intéressant l'OPC 61

10. Rapport de gestion 62

11. Informations réglementaires 65

12. Comptes de l'exercice 73

Compartiment : GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE **91**

13. Caractéristiques de l'OPC 92

14. Changements intéressant l'OPC 101

15. Rapport de gestion 102

16. Informations réglementaires 104

17. Comptes de l'exercice 112

Compartiment : GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME **131**

18. Caractéristiques de l'OPC 132

19. Changements intéressant l'OPC 141

20. Rapport de gestion 142

21. Informations réglementaires 144

22. Comptes de l'exercice 152

Compartiment : GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS 173

23. Caractéristiques de l'OPC 174

24. Changements intéressant l'OPC 184

25. Rapport de gestion 185

26. Informations réglementaires 187

27. Comptes de l'exercice 195

I. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

GROUPAMA SELECTION

Société d'Investissement à Capital Variable à compartiments

25, rue de la Ville l'Evêque
75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2022

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif GROUPAMA SELECTION constitué sous forme de société d'investissement à capital variable (SICAV) relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Société par actions simplifiée au capital de 2 188 160 €
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles
572 028 041 RCS Nanterre
TVA : FR 02 572 028 041

Une entité du réseau Deloitte

Deloitte.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 avril 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les fonds, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des fonds et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne

comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction de la société d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la société de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette

incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 22 décembre 2022

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Virginie GAITTE

Jean-Marc LECAT

Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

GROUPAMA SELECTION

Société d'Investissement à Capital Variable

25, rue de la Ville l'Evêque
75008 Paris

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2022

A l'assemblée générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générales.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé

Société par actions simplifiée au capital de 2 188 160 €
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles
572 028 041 RCS Nanterre
TVA : FR 02 572 028 041

Une entité du réseau Deloitte

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

CONVENTION DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Paris La Défense, le 22 décembre 2022

Le Commissaire aux Comptes
Deloitte & Associés

Virginie GAITTE

Jean-Marc LECAT

2. COMPTES CONSOLIDES GROUPAMA SELECTION

BILAN AU 30/09/2022 *en* EUR

ACTIF

	30/09/2022	31/03/2022
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	**2 819 309 054,71**	**126 747 410,44**
OPC MAÎTRE		
Actions et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	**2 818 847 623,48**	**126 668 401,65**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	2 818 847 623,48	126 668 401,65
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	**461 431,23**	**79 008,79**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	461 431,23	79 008,79
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	**35 205 467,55**	**567 296,23**
Opérations de change à terme de devises	17 133 778,88	
Autres	18 071 688,67	567 296,23
COMPTES FINANCIERS	**39 221 621,34**	**4 354 460,60**
Liquidités	39 221 621,34	4 354 460,60
TOTAL DE L'ACTIF	**2 893 736 143,60**	**131 669 167,27**

PASSIF

	30/09/2022	31/03/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	2 769 610 061,63	132 613 096,74
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	38 890 406,59	
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	61 986 981,62	-885 619,38
Résultat de l'exercice (a,b)	-22 458 977,30	-1 660 298,35
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	**2 848 028 472,54**	**130 067 179,01**
** Montant représentatif de l'actif net*		
INSTRUMENTS FINANCIERS	**462 414,07**	**79 933,40**
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	462 414,07	79 933,40
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	461 431,63	79 009,15
Autres opérations	982,44	924,25
DETTES	**41 025 978,67**	**1 522 054,86**
Opérations de change à terme de devises	16 516 754,18	
Autres	24 509 224,49	1 522 054,86
COMPTES FINANCIERS	**4 219 278,32**	
Concours bancaires courants	4 219 278,32	
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	**2 893 736 143,60**	**131 669 167,27**

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/09/2022 en EUR

	30/09/2022	31/03/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Swaps d'inflation		
TRS DUMMY P85 0.33	7 729 574,88	7 848 849,50
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
US 10YR NOTE 0622		110 434,55
SP 500 MINI 0622		1 221 610,57
SP 500 MINI 1222	3 124 866,03	
EURO STOXX 50 0622		38 230,00
EURO STOXX 50 1222	33 150,00	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 30/09/2022 en EUR

	30/09/2022	31/03/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	47 727,42	
Produits sur actions et valeurs assimilées	2 435 269,30	
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	**2 482 996,72**	
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme	12 775,26	27 035,58
Charges sur dettes financières	147 594,02	18 937,83
Autres charges financières		
TOTAL (2)	**160 369,28**	**45 973,41**
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	**2 322 627,44**	**-45 973,41**
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	22 457 094,46	1 333 824,39
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	**-20 134 467,02**	**-1 379 797,80**
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-2 324 510,28	-280 500,55
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	**-22 458 977,30**	**-1 660 298,35**

ANNEXES COMPTABLES

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement N° ANC 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus. La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en Euro.

La SICAV GROUPAMA SELECTION est constitué de 5 compartiments :

- GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIE
- GROUPAMA SELECTION PROTECT 85
- GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE
- GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME
- GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS

L'agrégation des comptes annuels est présentée en Euros.

En l'absence de détention inter compartiments, aucun retraitement n'a été réalisé à l'actif et au passif.

- Règles et méthodes comptables (*)

- Compléments d'information (*)

- Le fonds GROUPAMA PRUDENCE a été rattaché le 28 Juillet 2022 à la SICAV GROUPAMA SELECTION pour en devenir le 3éme compartiment « Groupama SELECTION ISR PRUDENCE ».

- Le fonds GROUPAMA DYNAMISME a été rattaché le 28 Juillet 2022 à la SICAV GROUPAMA SELECTION pour en devenir le 4éme compartiment « Groupama SELECTION ISR DYNAMISME ».

- La SICAV GROUPAMA Conviction a été rattachée le 20 Septembre 2022 à la SICAV GROUPAMA SELECTION pour en devenir le 5éme compartiment « Groupama SELECTION ISR CONVICTIONS ».

(*) Se reporter aux informations concernant chaque compartiment.

Compartiment : GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIE

Groupama
ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIES *(compartiment de l'OPCVM GROUPAMA SELECTION)*

M, C - Code ISIN : FR0013368248

Ce compartiment est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit françaisfrançais.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion :
L'objectif de gestion du compartiment est de rechercher à valoriser le capital sur un horizon de placement de recommandé de 5 ans au travers d'une gestion discrétionnaire et d'une allocation d'actif dynamique. L'allocation d'actif sera pilotée avec une volatilité maximum de 10% qui correspond à une exposition cible aux marchés actions comprise entre 0% et 50 % de l'actif net ainsi qu'une exposition cible aux marchés de taux également comprise entre 0 % et 50 % de l'actif net.

Indicateur de référence :
Le caractère diversifié et discrétionnaire du compartiment et son allocation dynamique rendent inapplicable une comparaison a priori avec un indicateur de référence.

Le compartiment a pour objet la constitution et la gestion d'un portefeuille d'allocation dynamique via une sélection d'OPC actions et taux investis sur les marchés financiers internationaux.
L'allocation d'actif sera pilotée avec une volatilité maximum de 10% qui correspond à une exposition aux marchés actions comprise entre 0% et 50 % en cible, avec la possibilité d'aller jusqu'à 100% de l'actif net. Cette dernière exposition pourra être réalisée lorsque les conditions de marché seront jugées favorables aux marchés actions. L'exposition aux marchés de taux sera comprise entre 0 et 100% de l'actif net avec une exposition cible également comprise entre 0 % et 50 % de l'actif net.
Le compartiment investit principalement dans des OPC mettant en œuvre une allocation dynamique entre les marchés financiers internationaux d'actions et de taux. Le gérant sélectionne les OPC sous-jacents du portefeuille pour la qualité de leur gestion patrimoniale et favorise les gérants qui adoptent une approche prudente, opportunistes et asymétriques
Au travers des OPC détenus le compartiment pourra être exposé jusqu'à 100 % de l'actif net au risque de change.
Univers d'investissement :
Le compartiment pourra être investi, au travers d'OPC, sur l'ensemble des classes d'actifs (actions, produits de taux dont monétaires ou proposant une gestion diversifiée, et notamment dans des fonds utilisant des stratégies de performance absolue ou patrimoniales) sans contrainte d'exposition a priori, soit dans une fourchette de 0 à 100 % de l'actif. Le compartiment pourra également être investi, au travers des OPC, détenus sur les actions de petite taille de capitalisation, et sur les actions des marchés émergents.

Sélection des OPC :
Le process de sélection des OPC repose sur deux approches successives :
- une première étape quantitative où la performance corrigée du risque des OPC est analysée par rapport aux OPC pairs ;
- une deuxième étape qualitative consistant à échanger avec les gestionnaires et à évaluer leur processus de gestion. La phase de sélection se solde par la notation formelle des OPC préalablement à tout investissement. Ces notations sont ensuite revues périodiquement et les OPC sous-jacents font l'objet d'un suivi mensuel de leurs performances.

A l'issue de ces deux étapes, une note globale est établie pour chaque OPC, reprenant une synthèse des critères quantitatifs et qualitatifs. Cette note est susceptible d'évoluer dans le temps.
Ce process de sélection s'appliquera aussi bien à des OPC internes qu'à des OPC externes.

Le compartiment pourra détenir jusqu'à 100% de l'actif net en parts ou actions d'OPC.

Le compartiment pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés organisés et de gré à gré pour exposer, couvrir ou arbitrer le portefeuille tant au risque de taux, au risque de crédit ainsi qu'au risque actions ou de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net du compartiment. Le gérant utilisera ces instruments afin d'intervenir rapidement sur les marchés pour un réglage d'exposition aux risques d'actions, de taux, de crédit ou de change sans rechercher de surexposition aux marchés.

Afin de gérer la trésorerie, le compartiment pourra effectuer des dépôts, utiliser des OPC monétaires et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 09:30, heure de Paris.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions : Tous les jours ouvrés jusqu'à 09:30, heure de Paris..

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	**4**	5	6	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment..
La catégorie de risque associée à ce compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le compartiment a un niveau de risque de 4, en raison de son exposition au risque de taux ainsi qu'au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour le compartiment non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un déaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- Risque lié à l'utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité du compartiment. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Groupama
ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIES *(compartiment de l'OPCVM GROUPAMA SELECTION)*

N, C - Code ISIN : FR0013383726

Ce compartiment est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit françaisfrançais.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion :
L'objectif de gestion du compartiment est de rechercher à valoriser le capital sur un horizon de placement de recommandé de 5 ans au travers d'une gestion discrétionnaire et d'une allocation d'actif dynamique. L'allocation d'actif sera pilotée avec une volatilité maximum de 10% qui correspond à une exposition cible aux marchés actions comprise entre 0% et 50 % de l'actif net ainsi qu'une exposition cible aux marchés de taux comprise également entre 0 % et 50 % de l'actif net.

Indicateur de référence :
Le caractère diversifié et discrétionnaire du compartiment et son allocation dynamique rendent inapplicable une comparaison a priori avec un indicateur de référence.

Le compartiment a pour objet la constitution et la gestion d'un portefeuille d'allocation dynamique via une sélection d'OPC actions et taux investis sur les marchés financiers internationaux. L'allocation d'actif sera pilotée avec une volatilité maximum de 10% qui correspond à une exposition aux marchés actions comprise entre 0% et 50 % en cible, avec la possibilité d'aller jusqu'à 100% de l'actif net. Cette dernière exposition pourra être réalisée lorsque les conditions de marché seront jugées favorables aux marchés actions. L'exposition aux marchés de taux sera comprise entre 0 et 100% de l'actif net, avec une exposition cible également comprise entre 0 % et 50 % de l'actif net.
Le compartiment investi principalement dans des OPC mettant en œuvre une allocation dynamique entre les marchés financiers internationaux d'actions et de taux. Le gérant sélectionne les OPC sous-jacents du portefeuille pour la qualité de leur gestion patrimoniale et favorise les gérants qui adoptent une approche prudente, opportunistes et asymétriques.
Au travers des OPC détenus le compartiment pourra être exposé jusqu'à 100 % de l'actif net au risque de change.
Univers d'investissement :
Le compartiment pourra être investi, au travers d'OPC, sur l'ensemble des classes d'actifs (actions, produits de taux dont monétaires ou proposant une gestion diversifiée, et notamment dans des fonds utilisant des stratégies de performance absolue ou patrimoniales) sans contrainte d'exposition a priori, soit dans une fourchette de 0 à 100 % de l'actif. Le compartiment pourra également être investi, au travers des OPC détenus, sur les actions de petite taille de capitalisation, et sur les actions des marchés émergents.

Sélection des OPC :
Le process de sélection des OPC repose sur deux approches successives :
- une première étape quantitative où la performance corrigée du risque des OPC est analysée par rapport aux OPC pairs ;
- une deuxième étape qualitative consistant à échanger avec les gestionnaires et à évaluer leur processus de gestion. La phase de sélection se solde par la notation formelle des OPC préalablement à tout investissement. Ces notations sont ensuite revues périodiquement et les OPC sous-jacents font l'objet d'un suivi mensuel de leurs performances.

A l'issue de ces deux étapes, une note globale est établie pour chaque OPC, reprenant une synthèse des critères quantitatifs et qualitatifs. Cette note est susceptible d'évoluer dans le temps.
Ce process de sélection s'appliquera aussi bien à des OPC internes qu'à des OPC externes.

Le compartiment pourra détenir jusqu'à 100% de l'actif net en parts ou actions d'OPC.

Le compartiment pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés organisés et de gré à gré pour exposer, couvrir ou arbitrer le portefeuille tant au risque de taux, au risque de crédit ainsi qu'au risque actions ou de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net du compartiment. Le gérant utilisera ces instruments afin d'intervenir rapidement sur les marchés pour un réglage d'exposition aux risques d'actions, de taux, de crédit ou de change sans rechercher de surexposition aux marchés.

Afin de gérer la trésorerie, le compartiment pourra effectuer des dépôts, utiliser des OPC monétaires et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces..

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 09:30, heure de Paris.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions : Tous les jours ouvrés jusqu'à 09:30, heure de Paris..

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible — A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	**4**	5	6	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment..
La catégorie de risque associée à ce compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le compartiment a un niveau de risque de 4, en raison de son exposition au risque de taux ainsi qu'au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour le compartiment non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- Risque lié à l'utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité du compartiment. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Groupama
ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIES *(compartiment de l'OPCVM GROUPAMA SELECTION)*

E1, C - Code ISIN : FR0013383734

Ce compartiment est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion :
L'objectif de gestion du compartiment est de rechercher à valoriser le capital sur un horizon de placement de recommandé de 5 ans au travers d'une gestion discrétionnaire et d'une allocation d'actif dynamique. L'allocation d'actif sera pilotée avec une volatilité maximum de 10% qui correspond à une exposition cible aux marchés actions comprise entre 0% et 50 % de l'actif net ainsi qu'une exposition cible aux marchés de taux également entre 0 % et 50 % de l'actif net.

Indicateur de référence :
Le caractère diversifié et discrétionnaire du compartiment et son allocation dynamique rendent inapplicable une comparaison a priori avec un indicateur de référence.

Le compartiment a pour objet la constitution et la gestion d'un portefeuille d'allocation dynamique via une sélection d'OPC actions et taux investis sur les marchés financiers internationaux.
L'allocation d'actif sera pilotée avec une volatilité maximum de 10% qui correspond à une exposition aux marchés actions comprise entre 0% et 50 % en cible, avec la possibilité d'aller jusqu'à 100% de l'actif net. Cette dernière exposition pourra être réalisée lorsque les conditions de marché seront jugées favorables aux marchés actions. L'exposition aux marchés de taux sera comprise entre 0 et 100% de l'actif net avec une exposition cible également comprise entre 0 % et 50 % de l'actif net.
Le compartiment investit principalement dans des OPC mettant en œuvre une allocation dynamique entre les marchés financiers internationaux d'actions et de taux. Le gérant sélectionne les OPC sous-jacents du portefeuille pour la qualité de leur gestion patrimoniale et favorise les gérants qui adoptent une approche prudente, opportunistes et asymétriques
Au travers des OPC détenus le compartiment pourra être exposé jusqu'à 100 % de l'actif net au risque de change.
Univers d'investissement :
Le compartiment pourra être investi, au travers d'OPC, sur l'ensemble des classes d'actifs (actions, produits de taux dont monétaires ou proposant une gestion diversifiée et notamment dans des fonds utilisant des stratégies de performance absolue ou patrimoniales) sans contrainte d'exposition a priori, soit dans une fourchette de 0 à 100 % de l'actif. Le compartiment pourra également être investi, au travers des OPC détenus, sur les actions de petite taille de capitalisation, et sur les actions des marchés émergents.

Sélection des OPC :
Le process de sélection des OPC repose sur deux approches successives :
-une première étape quantitative où la performance corrigée du risque des OPC est analysée par rapport aux OPC pairs ;
- une deuxième étape qualitative consistant à échanger avec les gestionnaires et à évaluer leur processus de gestion. La phase de sélection se solde par la notation formelle des OPC préalablement à tout investissement. Ces notations sont ensuite revues périodiquement et les OPC sous-jacents font l'objet d'un suivi mensuel de leurs performances.
A l'issue de ces deux étapes, une note globale est établie pour chaque OPC, reprenant une synthèse des critères quantitatifs et qualitatifs. Cette note est susceptible d'évoluer dans le temps.
Ce process de sélection s'appliquera aussi bien à des OPC internes qu'à des OPC externes.
Le compartiment pourra détenir jusqu'à 100% de l'actif net en parts ou actions d'OPC.
Le compartiment pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés organisés et de gré à gré pour exposer, couvrir ou arbitrer le portefeuille tant au risque de taux, au risque de crédit ainsi qu'au risque actions ou de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net du compartiment. Le gérant utilisera ces instruments afin d'intervenir rapidement sur les marchés pour un réglage d'exposition aux risques d'actions, de taux, de crédit ou de change sans rechercher de surexposition aux marchés.

Afin de gérer la trésorerie, le compartiment pourra effectuer des dépôts, utiliser des OPC monétaires et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 09:30, heure de Paris.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions : Tous les jours ouvrés jusqu'à 09:30, heure de Paris..

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible — A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	**4**	5	6	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment..
La catégorie de risque associée à ce compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le compartiment a un niveau de risque de 4, en raison de son exposition au risque de taux ainsi qu'au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour le compartiment non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un déaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- Risque lié à l'utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité du compartiment. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Groupama
ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIES *(compartiment de l'OPCVM GROUPAMA SELECTION)*

R, C - Code ISIN : FR0013383742

Ce compartiment est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion :
L'objectif de gestion du compartiment est de rechercher à valoriser le capital sur un horizon de placement de recommandé de 5 ans au travers d'une gestion discrétionnaire et d'une allocation d'actif dynamique. L'allocation d'actif sera pilotée avec une volatilité maximum de 10% qui correspond à une exposition cible aux marchés actions comprise entre 0% et 50 % de l'actif net ainsi qu'une exposition cible aux marchés de taux également entre 0 % et 50 % de l'actif net..

Indicateur de référence :
Le caractère diversifié et discrétionnaire du compartiment et son allocation dynamique rendent inapplicable une comparaison a priori avec un indicateur de référence.

Le compartiment a pour objet la constitution et la gestion d'un portefeuille d'allocation dynamique via une sélection d'OPC actions et taux investis sur les marchés financiers internationaux.
L'allocation d'actif sera pilotée avec une volatilité maximum de 10% qui correspond à une exposition aux marchés actions comprise entre 0% et 50 % en cible, avec la possibilité d'aller jusqu'à 100% de l'actif net. Cette dernière exposition pourra être réalisée lorsque les conditions de marché seront jugées favorables aux marchés actions. L'exposition aux marchés de taux sera comprise entre 0 et 100% de l'actif net, avec une exposition cible également comprise entre 0 % et 50 % de l'actif net.
Le compartiment investit principalement dans des OPC mettant en œuvre une allocation dynamique entre les marchés financiers internationaux d'actions et de taux. Le gérant sélectionne les OPC sous-jacents du portefeuille pour la qualité de leur gestion patrimoniale et favorise les gérants qui adoptent une approche prudente, opportunistes et asymétriques
Au travers des OPC détenus le compartiment pourra être exposé jusqu'à 100 % de l'actif net au risque de change.
Univers d'investissement :
Le compartiment pourra être investi, au travers d'OPC, sur l'ensemble des classes d'actifs (actions, produits de taux dont monétaires ou proposant une gestion diversifiée notamment dans des fonds utilisant des stratégies de performance absolue ou patrimoniales) sans contrainte d'exposition a priori, soit dans une fourchette de 0 à 100 % de l'actif. Le compartiment pourra également être investi au travers des OPC détenus sur les actions de petite taille de capitalisation, et sur les actions des marchés émergents.

Sélection des OPC :
Le process de sélection des OPC repose sur deux approches successives :
- une première étape quantitative où la performance corrigée du risque des OPC est analysée par rapport aux OPC pairs ;
- une deuxième étape qualitative consistant à échanger avec les gestionnaires et à évaluer leur processus de gestion. La phase de sélection se solde par la notation formelle des OPC préalablement à tout investissement. Ces notations sont ensuite revues périodiquement et les OPC sous-jacents font l'objet d'un suivi mensuel de leurs performances.
A l'issue de ces deux étapes, une note globale est établie pour chaque OPC, reprenant une synthèse des critères quantitatifs et qualitatifs. Cette note est susceptible d'évoluer dans le temps.
Ce process de sélection s'appliquera aussi bien à des OPC internes qu'à des OPC externes.
Le compartiment pourra détenir jusqu'à 100% de l'actif net en parts ou actions d'OPC.
Le compartiment pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés organisés et de gré à gré pour exposer, couvrir ou arbitrer le portefeuille tant au risque de taux, au risque de crédit ainsi qu'au risque actions ou de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net du compartiment. Le gérant utilisera ces instruments afin d'intervenir rapidement sur les marchés pour un réglage d'exposition aux risques d'actions, de taux, de crédit ou de change sans rechercher de surexposition aux marchés.
Afin de gérer la trésorerie, le compartiment pourra effectuer des dépôts, utiliser des OPC monétaires et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 09:30, heure de Paris.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions : Tous les jours ouvrés jusqu'à 09:30, heure de Paris..

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible — A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	**4**	5	6	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le compartiment a un niveau de risque de 4, en raison de son exposition au risque de taux ainsi qu'au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour le compartiment non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un déaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- Risque lié à l'utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité du compartiment. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Groupama
ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIES *(compartiment de l'OPCVM GROUPAMA SELECTION)*

G, C/D - Code ISIN : FR0013383759

Ce compartiment est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion :
L'objectif de gestion du compartiment est de rechercher à valoriser le capital sur un horizon de placement de recommandé de 5 ans au travers d'une gestion discrétionnaire et d'une allocation d'actif dynamique. L'allocation d'actif sera pilotée avec une volatilité maximum de 10% qui correspond à une exposition cible aux marchés actions comprise entre 0% et 50 % de l'actif netainsi qu'une exposition cible aux marchés de taux également entre 0 % et 50 % de l'actif net.

Indicateur de référence :
Le caractère diversifié et discrétionnaire du compartiment et son allocation dynamique rendent inapplicable une comparaison a priori avec un indicateur de référence.

Le compartiment a pour objet la constitution et la gestion d'un portefeuille d'allocation dynamique via une sélection d'OPC actions et taux investis sur les marchés financiers internationaux.
L'allocation d'actif sera pilotée avec une volatilité maximum de 10% qui correspond à une exposition aux marchés actions comprise entre 0% et 50 % en cible, avec la possibilité d'aller jusqu'à 100% de l'actif net. Cette dernière exposition pourra être réalisée lorsque les conditions de marché seront jugées favorables aux marchés actions. L'exposition aux marchés de taux sera comprise entre 0 et 100% de l'actif net, avec une exposition cible également comprise entre 0 % et 50 % de l'actif net.
Le compartiment investit principalement dans des OPC mettant en œuvre une allocation dynamique entre les marchés financiers internationaux d'actions et de taux. Le gérant sélectionne les OPC sous-jacents du portefeuille pour la qualité de leur gestion patrimoniale et favorise les gérants qui adoptent une approche prudente, opportunistes et asymétriques
Au travers des OPC détenus le compartiment pourra être exposé jusqu'à 100 % de l'actif net au risque de change.
Univers d'investissement :
Le compartiment pourra être investi, au travers d'OPC, sur l'ensemble des classes d'actifs (actions, produits de taux dont monétaires ou proposant une gestion diversifiée et notamment dans des fonds utilisant des stratégies de performance absolue ou patrimoniales) sans contrainte d'exposition a priori, soit dans une fourchette de 0 à 100 % de l'actif. Le compartiment pourra également être investi au travers des OPC détenus sur les actions de petite taille de capitalisation, et sur les actions des marchés émergents.

Sélection des OPC :
Le process de sélection des OPC repose sur deux approches successives :
- une première étape quantitative où la performance corrigée du risque des OPC est analysée par rapport aux OPC pairs ;
- une deuxième étape qualitative consistant à échanger avec les gestionnaires et à évaluer leur processus de gestion. La phase de sélection se solde par la notation formelle des OPC préalablement à tout investissement. Ces notations sont ensuite revues périodiquement et les OPC sous-jacents font l'objet d'un suivi mensuel de leurs performances.

A l'issue de ces deux étapes, une note globale est établie pour chaque OPC, reprenant une synthèse des critères quantitatifs et qualitatifs. Cette note est susceptible d'évoluer dans le temps.
Ce process de sélection s'appliquera aussi bien à des OPC internes qu'à des OPC externes.
Le compartiment pourra détenir jusqu'à 100% de l'actif net en parts ou actions d'OPC.

Le compartiment pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés organisés et de gré à gré pour exposer, couvrir ou arbitrer le portefeuille tant au risque de taux, au risque de crédit ainsi qu'au risque actions ou de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net du compartiment. Le gérant utilisera ces instruments afin d'intervenir rapidement sur les marchés pour un réglage d'exposition aux risques d'actions, de taux , de crédit ou de change sans rechercher de surexposition aux marchés.

Afin de gérer la trésorerie et à titre accessoire, le compartiment pourra effectuer des dépôts, des prises en pensions, utiliser des OPC monétaires et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation et/ou Distribution

Durée de placement minimum recommandée : 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 09:30, heure de Paris.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions : Tous les jours ouvrés jusqu'à 09:30, heure de Paris..

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible — A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	**4**	5	6	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment.
La catégorie de risque associée à ce compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le compartiment a un niveau de risque de 4, en raison de son exposition au risque de taux ainsi qu'au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour le compartiment pour non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- Utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité du compartiment. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Groupama ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIES *(compartiment de l'OPCVM GROUPAMA SELECTION)*

O, C - Code ISIN : FR0013383767

Ce compartiment est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion :

L'objectif de gestion du compartiment est de rechercher à valoriser le capital sur un horizon de placement de recommandé de 5 ans au travers d'une gestion discrétionnaire et d'une allocation d'actif dynamique. L'allocation d'actif sera pilotée avec une volatilité maximum de 10% qui correspond à une exposition cible aux marchés actions comprise entre 0% et 50 % de l'actif net ainsi qu'une exposition cible aux marchés de taux également entre 0 % et 50 % de l'actif net..

Indicateur de référence :

Le caractère diversifié et discrétionnaire du compartiment et son allocation dynamique rendent inapplicable une comparaison a priori avec un indicateur de référence.

Le compartiment a pour objet la constitution et la gestion d'un portefeuille d'allocation dynamique via une sélection d'OPC actions et taux investis sur les marchés financiers internationaux.

L'allocation d'actif sera pilotée avec une volatilité maximum de 10% qui correspond à une exposition aux marchés actions comprise entre 0% et 50 % en cible, avec la possibilité d'aller jusqu'à 100% de l'actif net. Cette dernière exposition pourra être réalisée lorsque les conditions de marché seront jugées favorables aux marchés actions. L'exposition aux marchés de taux sera comprise entre 0 et 100% de l'actif net,avec une exposition cible également comprise entre 0 % et 50 % de l'actif net.

Le compartiment investit principalement dans des OPC mettant en œuvre une allocation dynamique entre les marchés financiers internationaux d'actions et de taux. Le gérant sélectionne les OPC sous-jacents du portefeuille pour la qualité de leur gestion patrimoniale et favorise les gérants qui adoptent une approche prudente, opportunistes et asymétriques

Au travers des OPC détenus le compartiment pourra être exposé jusqu'à 100 % de l'actif net au risque de change.

Univers d'investissement :

Le compartiment pourra être investi, au travers d'OPC, sur l'ensemble des classes d'actifs (actions, produits de taux dont monétaires ou proposant une gestion diversifiée et notamment dans des fonds utilisant des stratégies de performance absolue ou patrimoniales) sans contrainte d'exposition a priori, soit dans une fourchette de 0 à 100 % de l'actif. Le compartiment pourra également être investi au travers des OPC détenus sur les actions de petite taille de capitalisation, et sur les actions des marchés émergents.

Sélection des OPC :

Le process de sélection des OPC repose sur deux approches successives :

- une première étape quantitative où la performance corrigée du risque des OPC est analysée par rapport aux OPC pairs ;
- une deuxième étape qualitative consistant à échanger avec les gestionnaires et à évaluer leur processus de gestion. La phase de sélection se solde par la notation formelle des OPC préalablement à tout investissement. Ces notations sont ensuite revues périodiquement et les OPC sous-jacents font l'objet d'un suivi mensuel de leurs performances.

A l'issue de ces deux étapes, une note globale est établie pour chaque OPC, reprenant une synthèse des critères quantitatifs et qualitatifs. Cette note est susceptible d'évoluer dans le temps.

Ce process de sélection s'appliquera aussi bien à des OPC internes qu'à des OPC externes.

Le compartiment pourra détenir jusqu'à 100% de l'actif net en parts ou actions d'OPC.

Le compartiment pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés organisés et de gré à gré pour exposer, couvrir ou arbitrer le portefeuille tant au risque de taux, au risque de crédit ainsi qu'au risque actions ou de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net du compartiment. Le gérant utilisera ces instruments afin d'intervenir rapidement sur les marchés pour un réglage d'exposition aux risques d'actions, de taux, de crédit ou de change sans rechercher de surexposition aux marchés.

Afin de gérer la trésorerie, le compartiment pourra effectuer des dépôts, utiliser des OPC monétaires et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 09:30, heure de Paris.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions : Tous les jours ouvrés jusqu'à 09:30, heure de Paris..

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	**4**	5	6	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment.

La catégorie de risque associée à ce compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le compartiment a un niveau de risque de 4, en raison de son exposition au risque de taux ainsi qu'au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour le compartiment non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- Risque lié à l'utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité du compartiment. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Groupama
ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIES *(compartiment de l'OPCVM GROUPAMA SELECTION)*

E2, C - Code ISIN : FR0013383775

Ce compartiment est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion :
L'objectif de gestion du compartiment est de rechercher à valoriser le capital sur un horizon de placement de recommandé de 5 ans au travers d'une gestion discrétionnaire et d'une allocation d'actif dynamique. L'allocation d'actif sera pilotée avec une volatilité maximum de 10% qui correspond à une exposition cible aux marchés actions comprise entre 0% et 50 % de l'actif net ainsi qu'une exposition cible aux marchés de taux également entre 0 % et 50 % de l'actif net.

Indicateur de référence :
Le caractère diversifié et discrétionnaire du compartiment et son allocation dynamique rendent inapplicable une comparaison a priori avec un indicateur de référence.

Le compartiment a pour objet la constitution et la gestion d'un portefeuille d'allocation dynamique via une sélection d'OPC actions et taux investis sur les marchés financiers internationaux.
L'allocation d'actif sera pilotée avec une volatilité maximum de 10% qui correspond à une exposition aux marchés actions comprise entre 0% et 50 % en cible, avec la possibilité d'aller jusqu'à 100% de l'actif net. Cette dernière exposition pourra être réalisée lorsque les conditions de marché seront jugées favorables aux marchés actions. L'exposition aux marchés de taux sera comprise entre 0 et 100% de l'actif net, avec une exposition cible également comprise entre 0 % et 50 % de l'actif net. Le compartiment investit principalement dans des OPC mettant en œuvre une allocation dynamique entre les marchés financiers internationaux d'actions et de taux. Le gérant sélectionne les OPC sous-jacents du portefeuille pour la qualité de leur gestion patrimoniale et favorise les gérants qui adoptent une approche prudente, opportunistes et asymétriques.
Au travers des OPC détenus le compartiment pourra être exposé jusqu'à 100 % de l'actif net au risque de change.
Univers d'investissement :
Le compartiment pourra être investi, au travers d'OPC, sur l'ensemble des classes d'actifs (actions, produits de taux dont monétaires ou proposant une gestion diversifiée et notamment dans des fonds utilisant des stratégies de performance absolue ou patrimoniales) sans contrainte d'exposition a priori, soit dans une fourchette de 0 à 100 % de l'actif. Le compartiment pourra également être investi au travers des OPC détenus sur les actions de petite taille et sur les actions des marchés émergents.

Sélection des OPC :
Le process de sélection des OPC repose sur deux approches successives :
- une première étape quantitative où la performance corrigée du risque des OPC est analysée par rapport aux OPC pairs ;
- une deuxième étape qualitative consistant à échanger avec les gestionnaires et à évaluer leur processus de gestion. La phase de sélection se solde par la notation formelle des OPC préalablement à tout investissement. Ces notations sont ensuite revues périodiquement et les OPC sous-jacents font l'objet d'un suivi mensuel de leurs performances.
A l'issue de ces deux étapes, une note globale est établie pour chaque OPC, reprenant une synthèse des critères quantitatifs et qualitatifs. Cette note est susceptible d'évoluer dans le temps.
Ce process de sélection s'appliquera aussi bien à des OPC internes qu'à des OPC externes.
Le compartiment pourra détenir jusqu'à 100 % de l'actif net en parts ou actions d'OPC.

Le compartiment pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés organisés et de gré à gré pour exposer, couvrir ou arbitrer le portefeuille tant au risque de taux, au risque de crédit ainsi qu'au risque actions ou de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net du compartiment. Le gérant utilisera ces instruments afin d'intervenir rapidement sur les marchés pour un réglage d'exposition aux risques d'actions, de taux, de crédit ou de change sans rechercher de surexposition aux marchés.

Afin de gérer la trésorerie, le compartiment pourra effectuer des dépôts, utiliser des OPC monétaires et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 09:30, heure de Paris.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions : Tous les jours ouvrés jusqu'à 09:30, heure de Paris..

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible — A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	**4**	5	6	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment..
La catégorie de risque associée à ce compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le compartiment a un niveau de risque de 4, en raison de en raison de son exposition au risque de taux ainsi qu'au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour le compartiment non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative
- Risque lié à l'tilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité du compartiment. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

4. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

22 décembre 2021

- Mise à jour réglementaire pour Taxonomie (article 6).

11 février 2022

Compartiment GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIES

- Ajout de la mention de Groupama Asset Management en tant que centralisateur des ordres en nominatif pur dans le prospectus et les DICI ;
- Mise à jour des performances à fin décembre 2021.

Compartiment GROUPAMA SELECTION PROTECT 85

- Ajout de la mention de Groupama Asset Management en tant que centralisateur des ordres en nominatif pur dans le prospectus et les DICI ;
- Mise à jour des performances à fin décembre 2021.

28 mars 2022

Modification du compartiment Groupama Selection Multistratégies : Publication de la valeur liquidative à J+2 au lieu de J+1.

28 juillet 2022

Création d'un 3ème compartiment : GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE

- Création du compartiment par une opération de fusion de type FROG. Les actifs du fonds GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE sont transférés au nouveau compartiment créé par l'opération. Toutes les caractéristiques sont reprises à l'identique (codes ISIN, SRRI, historique de performances, stratégie d'investissement, frais de gestion…),
- Mise en place de commissions de mouvement sur la catégorie d'actions E3 : 10% au-delà de l'indice de référence,
- Mise à jour du narratif lié à Taxonomie avec l'indication du pourcentage de la part verte estimée à 0%,

Création d'un 4ème compartiment : GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME

- Création du compartiment par une opération de fusion de type FROG. Les actifs du fonds GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME sont transférés au nouveau compartiment créé par l'opération. Toutes les caractéristiques sont reprises à l'identique (codes ISIN, SRRI, historique de performances, stratégie d'investissement, frais de gestion…),
- Mise en place de commissions de mouvement sur la part E3 : 10% au-delà de l'indice de référence,
- Mise à jour du narratif lié à Taxonomie avec l'indication du pourcentage de la part verte estimée à 0%,

Modification au niveau de la SICAV

- Changement de l'adresse de CACEIS Bank et CACEIS Fund Administration.

5. RAPPORT DE GESTION

Du 31/03/2022 au 30/09/2022

Performances

Sur la période, la performance du FCP Groupama Sélection Multistratégies (part N) s'établit à -6.35%.
Sur la période, la performance du FCP Groupama Sélection Multistratégies (part E1) s'établit à -6.35%.
Sur la période, la performance du FCP Groupama Sélection Multistratégies (part E2) s'établit à -6.16%.

La gestion est discrétionnaire et ne se compare donc pas avec un indice de référence.
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Conjoncture

Avril 2022

Après le rebond enregistré sur les deux dernières semaines de mars les actifs risqués sont repartis à la baisse sur le mois d'avril face à la multiplication des facteurs de risque. La Chine a poursuivi sa politique de confinements locaux, pénalisant l'activité économique et désorganisant une fois encore les chaines d'approvisionnement. Le yuan a fortement corrigé et la PBOC a finalement baissé ses taux de 1% en fin de mois. A contrario la FED renforce son biais restrictif, Bullard évoquant une possible hausse de taux de 75pdb lors de la prochaine réunion de l'institution le 4 mai, une sortie mal digérée par les investisseurs. En Europe, la Russie a stoppé ses livraisons de gaz à la Pologne et à la Bulgarie, et ne les reprendra que contre paiement en rouble. Nous avons également assisté un début de déstabilisation de la Transnistrie et aux menaces de Serguei Lavrov quant à une troisième guerre mondiale. Du côté des publications d'entreprises, les résultats en dessous des attentes ont été très fortement sanctionnés, notamment sur les titres star des dernières années : Netflix perdant la moitié de sa valeur sur le mois ou encore Amazon cédant 14% après sa publication. En fin de mois une première estimation a fait ressortir une contraction du PIB des Etats-Unis de -1.4% en rythme annualisé alors qu'une expansion de 1.1% était attendue. Dans ce contexte anxiogène le Nasdaq chute de 13.3%, le S&P 500 cède 8.72%, le MSCI Emerging Markets (en usd) est en repli de 5.55%, le Nikkei baisse de 3.5%, le stoxx600 est quant à lui « presque » stable avec seulement -0.72%. Les taux gouvernementaux se sont de nouveau tendus : en fin de période, le Bund est à 0.94% (+40 pdb) et le TNotes à 2.93% (+59 pdb). Le crédit non spéculatif finit dans le rouge des deux côtés de l'atlantique, pénalisé par la duration, à -5.0% aux US et -2.8% en Europe. Le haut rendement enregistre également des pertes -3.6% aux US et -2.9% en Europe.
La volatilité reste omniprésente, nous demeurons donc relativement prudents à ce stade quant au positionnement de nos portefeuilles.

Mai 2022

Le début du mois de mai a été marqué par la poursuite de l'aversion pour le risque mais cette fois les craintes se sont concentrées sur la croissance, laissant (transitoirement ?) de côté les inquiétudes sur l'inflation. En effet, le repli de la production industrielle en zone euro en raison de la crise Ukrainienne, la baisse de moral du consommateur américain et le maintien sur une partie du mois de confinements locaux mais stricts en Chine ont concentré l'attention des investisseurs. Du côté des banques centrales, la FED a relevé, à l'unanimité des membres du FOMC, le taux fed funds de 0.50% et précisé les termes de la réduction de son bilan. L'espoir d'une pause dans le resserrement monétaire de la FED à la rentrée et la trajectoire fortement baissière des actifs risqués sur sept semaines consécutives expliquent en grande partie le net rebond technique des derniers jours de mai, sans que ne soient publiées de nouvelles particulièrement rassurantes quant à la croissance ou à l'inflation.
Dans ce contexte, le Stoxx 600 est en repli de -0.92%, le S&P est en timide hausse de +0.18% après avoir enregistré au cours du mois de mai une perte maximale de 9%, le MSCI Emerging Markets (en usd) est progression de +0.44% et le Nikkei s'adjuge +1.61%. Le taux 10 ans allemand s'est tendu de 18 pdb à 1.12% tandis que le 10 ans us a baissé de 8 pdb à 2.84%. Le crédit non spéculatif us bénéficie de cet environnement et affiche une performance de +0.55% sur le mois tandis qu'il est en repli de -1.28% en zone euro, pénalisé par la tension des taux et l'écartement des primes de risques. Le crédit haut rendement us est lui aussi en territoire positif avec +0.27% contre -1.24% en zone euro. Le dollar us se déprécie de 1.79% contre l'euro à 1.0734 après touché 1.0350.
La volatilité demeure omniprésente, en conséquence nous maintenons notre positionnement prudent vis-à-vis des actifs risqués.

Juin 2022

Après une première quinzaine marquée par les craintes inflationnistes, les inquiétudes des investisseurs se sont portées sur le risque de récession. Les signaux d'alerte se sont en effet multipliés : publication d'indices PMI décevants en Europe et aux Etats-Unis, érosion de la confiance du consommateur US et ralentissement du marché immobilier américain. Les banques centrales maintiennent pour le moment leur sortie des politiques accommodantes, la FED remontant ainsi ses taux de 75 bps et la BCE annonçant sa volonté de relever son principal taux directeur de 25 bps en juillet. Christine Lagarde a cependant dû convoquer une réunion en urgence face à l'envolée du spread BTP/Bund puis annoncer la future mise en place d'un dispositif anti-fragmentation.
Dans ce contexte, le S&P 500 corrige de -8.39%, le Stoxx 600 de -8.02%, le MSCI Emerging Markets (en usd) de -6.65% et le Nikkei de -3.25%. Du côté des obligations, le 10 ans allemand termine le mois à 1.33% après avoir touché 1.77%. Le 10 ans US affiche la même trajectoire à 3.01% fin juin après avoir frôlé les 3.50%. Le crédit non spéculatif cède -2.35% aux US et -3.43% en zone euro. La baisse est plus marquée sur le crédit le crédit haut rendement avec -6.81% aux US et -7.01% en zone euro. Le dollar us se renforce de 2.33% contre l'euro à 1.0443.
Dans cet environnement à faible visibilité, alternant les phases de craintes sur l'inflation puis sur la croissance, nous maintenons notre positionnement prudent.

Juillet 2022

A contre tendance des craintes de ralentissement économique, le mois de juillet est particulièrement bien orienté avec une performance significative des marchés actions même si celle-ci se fait dans des volumes globalement plus faibles que d'habitude. Le mois est ponctué par des résultats du deuxième trimestre qui sont de bonne facture. Les plus grosses capitalisations boursières mondiales sont au rendez-vous avec Amazon et Apple qui annoncent des résultats très encourageants, seule Meta publiera pour la première fois un recul de son CA sans que cela n'impacte la poursuite de la hausse des indices US. La hausse du dollar est significative sur le mois avec +2,52% contre EUR, ce qui aboutit à des performances en change non couvert sensiblement différentes des performances en devises locales. Sur le mois de juillet le S&P 500 affiche + 9,11% de performance, les marchés européens (DJ STOXX 600 progressent de +7,64% tandis que le Topix enregistre une performance de +3,71%. Le mois de juillet est marqué par un resserrement de vis de la part des banquiers centraux. A commencer par la BCE qui engage son cycle de resserrement de 50 bps. La Reserve Fédérale augmente quant à elle les taux Fed Funds de 75 bps en fin de mois, mouvement qui était largement anticipé Powell n'écarte pas le fait qu'un régime de hausse de taux est un frein pour la croissance US mais opte néanmoins pour un ton légèrement dovish en se laissant la possibilité de diminuer l'ampleur des futures hausses. Les CPI étaient mal orientés en début de mois et justifiaient les discours hawkishs des banquiers centraux mais n'ont pas impacté la poursuite des forts mouvements d'appréciation des marchés obligataires. A noter un risque spécifique sur l'Italie où la démission de Mario Draghi conduit à une augmentation de l'incertitude avant de nouvelles élections anticipées en octobre, ainsi qu'à un écartement de spread. A la fin de ce mois, le niveau de taux sur le 10 ans allemand est de 0,82% (-52 bps sur le mois) et sur le T notes de 2,65% (-36 bps dur le mois).

Aout 2021

Un mois d'août difficile pour les actifs risqués après le fort rebond enregistré en juillet. L'élan d'optimisme provoqué par les bons résultats d'entreprises le mois précédent s'est essoufflé en raison de risques d'ordre macroéconomiques et monétaires. En effet, la flambée des prix du gaz et de l'électricité entraine des craintes sur les trajectoires de croissance et d'inflation en Europe. Outre Atlantique, c'est le discours restrictif de Jerome Powell à Jackson Hole qui est venu doucher les espoirs d'un pivot de la FED vers une politique monétaire plus accommodante ou a minima moins restrictive. Enfin les manœuvres de l'armée chinoise au large de Taïwan sont venues ajouter un zest de tension géopolitique.
Dans ce contexte le Stoxx 600 corrige de -5.05%, le S&P 500 cède -4.08% tandis que le MSCI Emerging Markets (en usd) est en hausse de +0.42% et le Nikkei de +1.10%. Du côté des obligations, le 10 ans allemand termine le mois à 1.54% soit une hausse de 73pdb. Le 10 ans US affiche la même trajectoire à 3.19% fin août soit un écartement de 54 pdb sur le mois. Le crédit non spéculatif cède -4.24% en zone euro et -2.65% aux US. La baisse est moins marquée sur le crédit le crédit haut rendement avec -1.23% en zone euro et -2.38% aux US. Le dollar us se renforce de 1.62% contre l'euro à 1.0054 après être passé sous la parité au cours des derniers jours du mois.

Septembre 2022

Le mois de septembre est marqué par la poursuite du ralentissement économique, la hausse des tensions géopolitiques et la vigueur du resserrement monétaire. Sur le plan économique, l'OCDE a revu à la baisse ses perspectives sur la croissance globale de 2.8% en juin à 2.2%. La croissance attendue en zone Euro (+0.3% en 2023) est particulièrement atone du fait du risque que fait peser la crise Ukrainienne sur les approvisionnements en énergie à l'approche de l'Hiver. Le contexte géopolitique se crispe avec l'annexion par la Russie de quatre régions occupées. Les craintes augmentent

du fait du durcissement du conflit et de la radicalisation du pouvoir Russe alors que l'avantage militaire semble être du côté Ukrainien. Dans ce contexte particulièrement brouillé, les principales banques centrales ont réitéré leur détermination à faire de la lutte contre l'inflation leur objectif prioritaire. La BCE a augmenté ses taux de 75bps et la BOE de 50 bps.
Dans ce contexte le Stoxx 600 cède -6.47%, le Nikkei -6.99%, le S&P corrige encore plus fortement à -9.22% et le MSCI Emerging Markets (en usd) ferme la marche avec -11.72%. Du côté des obligations, le 10 ans allemand termine le mois à 2.10% soit une hausse de 57pdb. Le 10 ans US affiche la même trajectoire à 3.83% fin septembre soit un écartement de 64 pdb sur le mois. Le crédit non spéculatif cède -3.47% en zone euro et -5.31% aux US. La baisse est du même ordre sur le crédit le crédit haut rendement avec -3.99% en zone euro et -4.02% aux US. Le dollar us se renforce de 2.51% contre l'euro à 0.9802.

En synthèse, sur la période du 31/03/2022 au 30/09/2022, le S&P est en repli de -20.21% en usd, le MSCI Europe de -12.74% en € et le Nikkei 225 de -5.91% en jpy. Les marchés émergents sont en baisse de -21.70% (Indice MSCI Emerging Markets en usd). Le crédit non spéculatif affiche un repli de -11.48% aux US et de -10.35% en zone €. Le crédit spéculatif a cédé -11.14% en zone € et -10.58% aux US. La dette émergente en devises dures est en repli de -14.30%. Les taux nominaux se sont tendus, le rendement du bund s'est tendu de 156 bps (niveau de +2.11% en fin de période) et celui du T Notes de 149 bps (niveau de 3.83% en fin de période). Sur le marché des changes, le dollar s'est apprécié de 11.43% par rapport à l'euro. Les devises émergentes, représentées par l'indice JP Morgan EM FX se sont dépréciées de 8.40% face au billet vert.

Gestion

Sur les six mois de l'exercice nous avons conservé une poche de cash très importante de 11% en début de période à 19% fin septembre dans un contexte de forte volatilité.
Nous avons poursuivi la réduction du poids de la poche actions directionnelles de 26% en début de période à 21% fin septembre 2022.
Le poids de la poche actions relative value est restée relativement stable sur les 6 mois de l'exercice avec un poids oscillant autour de 12%. L'environnement de fortes rotations de styles et de secteurs restant compliqué pour ces stratégies.
Le poids de la poche obligations directionnelles est également resté stable autour de 11% après la nette réduction effectuée lors du précédent exercice. La remontée des taux redonne progressivement de l'attrait à ce type de fonds.
Le poids de la poche obligations relative value est resté stable à 9%.
A contrario la poche de Portage consistant en des ventes de protection sur indices CDS High Yield a été légèrement augmenté de 12% à fin mars 2022 à 13% à fin septembre 2022.
Le poids de la poche Multi-Asset a été légèrement réduit de 16% à 15%.
Enfin nous avons légèrement renforcé la position longue sur les matières premières de 3% de l'actif net en début d'exercice à 7% en fin d'exercice.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND IC	8 220 207,50	1 318 554,38
CPR INVEST - Crd Gbl HghYld - I EUR Acc	3 881 997,50	1 184 040,00
MSIF GLOBAL OPPORTUNITY Z		3 244 573,18
VARENNE VALEUR P EUR	791 340,00	2 018 550,00
iShares Diversified Commodity Swap UCITS ETF	2 480 970,62	

6. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :**
  - o Prêts de titres :
  - o Emprunt de titres :
  - o Prises en pensions :
  - o Mises en pensions :
- **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 2 941 050,38**
  - o Change à terme :
  - o Future : 2 941 050,38
  - o Options :
  - o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	
. Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs	
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la règlementation SFTR.

COMMISSIONS DE MOUVEMENTS

En conformité avec l'article 322-41 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée à l'OPC à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.

Elle se décompose comme suit :

- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.
- aucune " commission de mouvement " n'est perçue par la société de gestion.

Cette commission n'est pas auditée par le Commissaire aux Comptes.

INTERMEDIAIRES FINANCIERS

Le suivi des intermédiaires utilisés par la Direction des Gestions s'appuie sur un Comité Broker par grande classe d'actif dont la fréquence est semestrielle. Ce Comité réunit les gérants, les analystes financiers et les collaborateurs du middle office.

Chaque Comité met à jour une liste limitative des intermédiaires agréés une limite globale en pourcentage d'encours qui est affectée à chacun d'eux.

Cette mise à jour s'effectue par l'intermédiaire d'un vote sur une sélection de critères. Chaque personne vote sur chaque critère en fonction du poids qui lui est attribué par le comité. Un compte rendu des décisions est rédigé et diffusé.

Entre deux Comités Broker, un nouvel intermédiaire peut être utilisé pour une opération précise et sur autorisation expresse du Directeur des Gestions. Cet intermédiaire est validé ou non lors du Comité Broker suivant.

Chaque mois un tableau de suivi est actualisé et diffusé aux gérants. Ce tableau permet de suivre l'évolution du pourcentage réel par rapport au pourcentage cible de l'activité réalisée avec un intermédiaire et de pouvoir ajuster cette activité.

Tout dépassement donne lieu à une instruction de retour sous la limite fixée par le Comité.

Le contrôle déontologique de troisième niveau s'appuie sur ces contrôles.

FRAIS D'INTERMÉDIATION

Un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation versés par Groupama Asset Management sur l'année précédente est mis à jour chaque année. Ce document est disponible sur le site internet www.groupama-am.fr

POLITIQUE DE VOTE

La politique de vote aux Assemblée Générales peut être consultée sur le site http:/www.groupama-am.fr et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

Un rapport rendant compte de la manière dont la société de gestion a exercé ses droits de vote aux Assemblées Générales, est établi dans les quatre mois suivant la clôture de son exercice. Ce rapport peut être consulté sur le site http:/www.groupama-am.fr et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ÉMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITÉ DU GROUPE

Conformément au règlement général de l'autorité des marchés financiers, nous vous informons que le portefeuille détient 17 390 237,86 euros d'OPC du groupe GROUPAMA.

COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site http:/www.groupama-am.fr et dans les rapports annuels de l'OPC à compter de l'exercice comptable ouvert le 31/12/2012.

REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE

Article 6

Cet OPCVM n'a promu aucun investissement durable : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance.

Sa stratégie de gestion est exclusivement liée à sa performance financière mesurée par comparaison à indicateur de référence, indicateur de marché.

Prise en compte des risques de durabilité

« Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. »

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

INFORMATIONS SUR LES REVENUS DISTRIBUES ELIGIBLES A L'ABATTEMENT DE 40%

En application des dispositions de l'Article 41 sexdecies H du Code général des impôts, les revenus sur la part distribuant sont soumis à abattement de 40%.

REMUNERATIONS

1 – Eléments qualitatifs sur la politique de rémunération de Groupama Asset Management

1.1. Eléments de contexte :

Groupama Asset Management a obtenu son agrément AIFM de la part de l'AMF le 10 juin 2014 et a préalablement mis à jour sa politique de rémunération afin que celle-ci soit conforme aux exigences de la directive AIFM. Début 2017, Groupama AM a également mis sa Politique de Rémunération en conformité avec la directive OPCVM 5 et cette Politique a été approuvée par l'AMF le 7 avril 2017. Enfin, plus récemment, cette Politique a intégré les obligations liées à la prise en compte des risques en matière de durabilité ainsi qu'à MIFID II.

Groupama Asset Management gérait, au 31 décembre 2021, 117.2 Mrds d'actifs dont 16% de FIA, 32% d'OPCVM et 52% de mandats.

Groupama Asset Management a formalisé la liste du Personnel Identifié, à savoir les collaborateurs considérés comme « preneurs de risques », conformément aux indications de l'AMF. Cette liste inclut notamment :

- Les membres du Comité de Direction
- Le Directeur de l'Audit interne
- Les responsables Conformité et Contrôle Interne
- Les responsables des pôles de Gestion
- Les gérants et les assistants de gestion
- Le Chef Economiste
- Le responsable de l'Ingénierie Financière
- Le responsable de la table de négociation et les négociateurs
- Le Directeur Commercial et les équipes commerciales
- Les responsables de certaines fonctions support
    - Opérations
    - Juridique
    - Marketing
    - Informatique

Depuis de nombreuses années, la structure de rémunération du personnel de Groupama Asset Management est identique pour tous. Elle comporte trois niveaux :

- Le salaire fixe
- La rémunération variable individuelle
- La rémunération variable collective (intéressement et participation)

Groupama Asset Management compare chaque année les rémunérations de ses collaborateurs au marché dans toutes leurs composantes afin de s'assurer de leur compétitivité et de l'équilibre de leur structure. L'entreprise vérifie notamment que la composante fixe de la rémunération représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

1.2. Composition de la rémunération

1.2.1. Le salaire fixe :

La composante fixe de la rémunération globale du salarié est fixée au moment de son embauche. Elle tient compte du poste et du périmètre de responsabilité du salarié, ainsi que des niveaux de rémunération pratiqués par le marché à poste équivalent (« benchmark »). Elle est réexaminée annuellement ainsi qu'à l'occasion d'éventuelles mobilités du salarié et peut alors faire l'objet d'une augmentation.

1.2.2. La rémunération variable individuelle :

La rémunération variable individuelle est fonction du métier et du niveau de responsabilité. Elle n'est pas systématiquement octroyée et fait l'objet d'une vraie flexibilité ; elle résulte d'une évaluation formalisée annuellement dans le cadre d'un entretien d'évaluation de la performance. Cette évaluation vise à mesurer :

- D'une part l'atteinte d'objectifs quantitatifs, qualitatifs et le cas échéant managériaux fixés chaque début d'année ;
- D'autre part la manière dont le collaborateur tient son poste au quotidien.

La combinaison de ces deux mesures permet de déterminer le niveau de performance globale du collaborateur sur l'année et de lui attribuer un montant de rémunération variable en conséquence.

1.2.2.1. Evaluation de la performance

Les objectifs sont fixés à chacun des collaborateurs par leur manager en fonction de la stratégie de l'entreprise et de sa déclinaison au niveau de la Direction et du service concernés. Chacun d'eux est affecté d'une pondération représentant son importance relative par rapport aux autres objectifs. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ils respectent un certain nombre de principes :

- Tout manager doit avoir un objectif d'ordre managérial

- Un collaborateur ne peut avoir 100% d'objectifs quantitatifs
  - Pour les commerciaux et les gérants, les objectifs quantitatifs représentent 60 à 70% de l'ensemble des objectifs (sauf cas particuliers : ex : certains postes de juniors comportent une part quantitative moindre)
  - Les objectifs de performance des gérants intègrent une dimension pluriannuelle (performances sur 1 an et 3 ans) ainsi que l'exigence de respect du cadre de gestion
  - Les objectifs des commerciaux prennent en compte leur capacité à fidéliser les clients

- Les objectifs qualitatifs permettent :
  - De limiter le poids de la performance strictement financière
  - D'intégrer des notions telles que : prise de risques, prise en compte des intérêts conjoints du client et de l'entreprise, respect des process, travail en équipe, ...

- Les objectifs des collaborateurs occupant des fonctions en contrôle des risques, contrôle interne et conformité sont fixés indépendamment de ceux des métiers dont ils valident ou contrôlent les opérations

Les objectifs et la performance globale des collaborateurs sont évalués selon une échelle validée par la Direction des Ressources Humaines du Groupe Groupama qui pilote l'ensemble du process et des outils d'évaluation de la performance des sociétés du Groupe.

1.2.2.2. Calcul et attribution de la rémunération variable

L'enveloppe de rémunération variable attribuée en N+1 au titre d'une année N est validée en amont par le Groupe. Son montant est proposé par la Direction Générale de Groupama Asset Management à la Direction Générale du Groupe en fonction des résultats prévisionnels de l'entreprise et en particulier des performances de collecte et de gestion. Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, elle est alignée sur le risque de l'entreprise. Elle peut ainsi être réduite en cas de performance négative affectant la solvabilité de Groupama AM.

La Direction des Ressources Humaines contrôle la cohérence et l'équité des montants de rémunération variable proposés par les managers pour leurs collaborateurs. Elle s'assure en particulier de leur cohérence par rapport aux évaluations de performance et peut, le cas échéant, soumettre des modifications à la validation du Directeur concerné.

Groupama Asset Management ne pratique pas de rémunération variable garantie, sauf, à titre exceptionnel, lors de l'embauche de certains collaborateurs. Dans ce cas, la garantie est strictement limitée à un an et la rémunération variable garantie versée généralement à l'issue de la période d'essai.

1.2.2.3. Versement de la rémunération variable

La rémunération variable individuelle au titre d'une année N est généralement versée en mars de l'année N+1.
Toutefois, conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, lorsque la rémunération variable attribuée à un collaborateur membre du Personnel identifié au titre d'une année donnée dépasse un montant validé par le Comité des Rémunérations de Groupama Asset Management, elle est alors scindée en deux parties :

- la première tranche est annoncée et acquise par le salarié concerné immédiatement après la période d'estimation de la performance. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié ; elle est versée intégralement en cash, généralement en mars de l'année N+1 ;
- la seconde tranche est annoncée mais son acquisition est différée dans le temps. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié. Elle est versée par tiers sur les exercices N+2, N+3 et N+4 sous réserve d'un éventuel malus. L'indexation se fait sur un panier de fonds représentatif du type de gestion confiée au collaborateur concerné, ou de l'ensemble de la gestion de Groupama Asset Management pour les collaborateurs occupant des fonctions non directement rattachables à la gestion d'un ou plusieurs portefeuilles d'investissement.

Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, Groupama Asset Management a mis en place un dispositif de malus. Ainsi, en cas de performance négative pouvant impacter la solvabilité de Groupama Asset Management, l'attribution et le versement de la quote-part différée de la rémunération variable pourront être réduits en conséquence. Dans le cas où une telle décision viendrait à être prise, elle affecterait uniformément l'ensemble des salariés faisant partie du Personnel Identifié, et concernés, sur l'exercice considéré, par une attribution de variable différé. Une telle décision relèverait de la Direction Générale et devrait être validée par le Comité des Rémunérations.

De plus, un dispositif de malus individuel, comportemental, est également prévu afin de pouvoir sanctionner, le cas échéant, un comportement frauduleux ou déloyal, une erreur grave ou tout comportement de prise de risque non maîtrisé ou non conforme à la stratégie d'investissement ou à la politique en matière de durabilité de la part du personnel concerné.

1.2.3. La rémunération variable collective :

Tout salarié en contrat à durée indéterminée ou contrat à durée déterminée ayant au moins trois mois de présence sur l'exercice considéré a droit à percevoir une rémunération variable collective constituée de l'intéressement et de la participation. Le montant global de la rémunération variable collective de Groupama AM est réparti entre les ayants droit en fonction de la rémunération brute réelle perçue durant l'année de référence. Groupama Asset Management abonde les sommes placées sur le PEE ou sur le PERCO dans la limite de montants définis par les accords relatifs à ces plans d'épargne.

1.3. Gouvernance des rémunérations

Groupama Asset Management s'est doté d'un Comité des Rémunérations dès 2011. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ce Comité est constitué de 4 membres dont deux indépendants parmi lesquels le Président qui a voix prépondérante.

Ce Comité est composé des personnes suivantes :

Eric Pinon, Président
Muriel Faure
Cyril Roux
Cécile Daubignard

Ce Comité a pour objectifs :

- De superviser la mise en œuvre et l'évolution de la Politique de Rémunération
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération fixe et variable des membres du Comité de Direction et sur les rémunérations variables dépassant 100% du salaire fixe des personnes concernées
- De superviser la rémunération des hauts responsables en charge des fonctions de gestion des risques et de conformité
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de Groupama Asset Management
- D'évaluer les mécanismes adoptés pour garantir que :
  - le système de rémunération prend en compte toutes les catégories de risques, y compris les risques de durabilité, de liquidités, et les niveaux d'actifs sous gestion ;
  - la Politique est compatible avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la Société de Gestion ;
- D'évaluer un certain nombre de scenarii afin de tester la réaction du système de rémunération à des évènements futurs externes et internes et d'effectuer des contrôles a posteriori

1.4. Identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations au sein de Groupama Asset Management

Outre le Comité des rémunérations (cf. supra), qui supervise la mise en œuvre de la Politique de Rémunération, les personnes en charge de l'attribution des rémunérations sont :

- Mirela Agache, Directrice Générale de Groupama Asset Management
- Adeline Buisson, Directrice des Ressources Humaines de Groupama Asset Management

1.5. Résultat de l'évaluation annuelle interne, centrale et indépendante de la Politique de Rémunération de Groupama Asset Management et de sa mise en œuvre

L'Audit Interne de Groupama Asset Management a réalisé courant 2021 un audit de la Politique de Rémunération conformément aux exigences règlementaires. Il ressort de la mission d'Audit que la politique de rémunération a été correctement mise en œuvre et qu'aucune erreur ou anomalie significative n'a été relevée. Les recommandations émises à l'issue de l'Audit mené fin 2020 ont été clôturées. Deux recommandations sont émises et adoptées par le Comité des Rémunérations; aucune de ces recommandations ne remet en cause le choix des dispositifs actuellement mis en œuvre par Groupama Asset Management en matière d'indexation de la rémunération variable différée.

2. Informations quantitatives

Les informations suivantes sont basées sur la déclaration annuelle des salaires (DSN) de Groupama Asset Management au 31 décembre 2021.

Masse salariale 2021	26 831 425 euros
Dont rémunérations variables versées au titre de la performance 2020	*6 039 040 euros*
Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2017 et versé en 2021 (3è tiers)	126 755 euros
Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2018 et versé en 2021 (2è tiers)	168 324 euros
Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2019 et versé en 2021 (1er tiers)	117 466 euros

La Masse Salariale 2021 du Personnel Identifié comme preneur de risques (soit 93 collaborateurs) au sens des Directives AIFM et OPCVM 5 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

Masse Salariale 2021 de l'ensemble du personnel Identifié	14647 702 euros
Dont Masse Salariale des Gérants et autres personnes ayant un impact direct sur le profil des fonds gérés (50 collaborateurs)	*7611 279 euros*
Dont Masse Salariale des autres preneurs de risques	*7 036 423 euros*

AUTRES INFORMATIONS

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
25 rue de la Ville l'Evêque
75008 PARIS

sur le site internet : http//www.groupama-am.com.

7. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 30/09/2022 *en* EUR

ACTIF

	30/09/2022	31/03/2022
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	**119 888 326,78**	**119 156 768,65**
Actions et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	**119 456 744,07**	**119 156 768,65**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	119 456 744,07	119 156 768,65
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	**431 582,71**	
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	431 582,71	
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	**296 814,58**	**482 703,26**
Opérations de change à terme de devises		
Autres	296 814,58	482 703,26
COMPTES FINANCIERS	**5 902 052,85**	**4 014 571,60**
Liquidités	5 902 052,85	4 014 571,60
TOTAL DE L'ACTIF	**126 087 194,21**	**123 654 043,51**

PASSIF

	30/09/2022	31/03/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	127 713 763,02	124 900 933,07
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-1 421 336,48	-1 137 824,95
Résultat de l'exercice (a,b)	-767 057,99	-1 545 032,16
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	**125 525 368,55**	**122 218 075,96**
** Montant représentatif de l'actif net*		
INSTRUMENTS FINANCIERS	**431 582,71**	
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	431 582,71	
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	431 582,71	
Autres opérations		
DETTES	**130 242,95**	**1 435 967,55**
Opérations de change à terme de devises		
Autres	130 242,95	1 435 967,55
COMPTES FINANCIERS		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	**126 087 194,21**	**123 654 043,51**

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/09/2022 *en* EUR

	30/09/2022	31/03/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
SP 500 MINI 1222	2 941 050,38	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 30/09/2022 *en* EUR

	30/09/2022	31/03/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	16 442,95	
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	**16 442,95**	
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	4 474,22	17 560,34
Autres charges financières		
TOTAL (2)	**4 474,22**	**17 560,34**
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	**11 968,73**	**-17 560,34**
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	758 820,02	1 243 454,65
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	**-746 851,29**	**-1 261 014,99**
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-20 206,70	-284 017,17
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	**-767 057,99**	**-1 545 032,16**

ANNEXES COMPTABLES

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée exceptionnelle de l'exercice clos au 30 septembre 2022 est de 6 mois.

Règles d'évaluation des actifs

La SICAV se conforme aux règles comptables prescrites par la réglementation en vigueur, et notamment au plan comptable des OPCVM.

Méthodes de valorisation

Valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé français ou étranger
Valeurs négociées dans la zone Euro et Europe :
=> Cours clôture jour.

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publié officiellement. Celles dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du gérant de la SICAV ou de la société de gestion.
Pour les produits de taux, la société de gestion se réserve le droit d'utiliser des cours contribués quand ceux-ci sont plus représentatifs de la valeur de négociation.
Les valeurs étrangères en devises sont converties en contre-valeur Euro suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation.

Cas des obligations référencées sur des taux monétaires
Celles-ci peuvent faire l'objet d'un forçage de cours lorsque :
le cours transmis par la source habituelle est incohérent il a été constaté une variation anormale du cours sans que des informations sur l'émetteur aient été obtenues.

Dans le premier cas, l'incohérence est avérée lorsqu'au moins deux contreparties communiquent des cours semblables et dont la marge actuarielle s'écarte de plus de 10 % de celle diffusée par la source habituelle.
Le cours retenu sera alors celui de l'établissement qui a vendu le titre à l'OPCVM ou l'émetteur s'il s'agit d'un titre établissement de crédit.
Dans le second cas, le nouveau cours est pris en compte dès lors qu'il a été confirmé par nos contreparties.

Titres non négociés sur un marché réglementé

Pour les titres non cotés, ils sont évalués sous la responsabilité du gérant de la SICAV ou de la société de gestion à leur valeur probable de négociation. Ces évaluations ont été communiquées au Commissaire aux Comptes à l'occasion de ses contrôles.
Pour les titres négociés sur un marché non réglementé tel que le marché libre, ils sont évalués sur la base du dernier cours pratiqué sur ce marché.

Titres et actions d'OPC
Les parts ou actions d'OPC sont évalués à la dernière valeur liquidative connue.

Titres de créances négociables
Les titres de créances négociables sont valorisés suivant les règles suivantes :

Les BTF sont valorisés sur la base des cours du jour publiés par la Banque de France.

Les autres titres de créances négociables (titres négociables à court terme et à moyen terme, bons des sociétés financières, bons des institutions financières spécialisées) sont évalués :

- sur la base du prix auquel s'effectuent les transactions de marché ;
- en l'absence de prix de marché significatif, par l'application d'une méthode actuarielle, le taux de référence étant majoré d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. En cas de changement significatif de la situation de l'émetteur, cette marge pourra être ajustée durant la durée de détention du titre.

Opérations de gré à gré
Les opérations conclues sur un marché de gré à gré, autorisé par la réglementation applicable aux OPC sont valorisés à leur valeur de marché.

Opérations à terme fermes et conditionnelles
Les contrats à terme fermes sur les marchés dérivés sont évalués au cours de compensation jour.
Les options sur les marchés dérivés sont évaluées au cours de clôture jour.

Opérations et cessions temporaires de titres
Acquisitions temporaires de titres
Les titres reçus en pension ou les titres empruntés sont inscrits en portefeuille acheteur dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension ou titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts à recevoir.

Cessions temporaires de titres
Les titres donnés en pension ou les titres prêtés sont inscrits en portefeuille et valorisés à leur valeur actuelle.
La dette représentative des titres donnés en pension comme celle des titres prêtés est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus. Au dénouement les intérêts reçus ou versés sont comptabilisés en revenus de créances.

Garanties financières et appels de marges
Les garanties financières reçues sont évaluées au prix du marché (mark-to-market).
Les marges de variation quotidiennes sont calculées par différence entre l'évaluation au prix de marché des garanties constituées et l'évaluation au prix du marché des instruments collatéralisés.
De manière générale, les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du conseil d'administration de la SICAV ou, pour un fonds commun, de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan :
Pour les contrats à terme fermes au nominal x quantité x cours de compensation x (devise)
Pour les contrats à terme conditionnels en équivalent sous-jacent.

Swap de taux adossés ou non adossés
Engagement = nominal + évaluation de la jambe à taux fixe (si TF/TV) ou à taux variable (si TV/TF) au prix du marché.

Autres Swaps
Engagement = nominal + valeur boursière (lorsque la SICAV a adopté la méthode synthétique de valorisation).

Frais de gestion
Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPC a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à la SICAV ;
- des commissions de mouvement facturées à la SICAV ;

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter à la partie "Frais" du Document d'Information clé pour l'Investisseur (DICI)

Action M

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum 0,70% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum 1,50% TCC
Commission de mouvement Perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	De 0 à 63,38€ TTC
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC : Actions et assimilés : 0,1% maximum Obligations et assimilés : 0,03% Futures et options : 1€ par lot maximum
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Action N

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum 1,40% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum 1,50% TTC
Commission de mouvement Perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	De 0 à 63,38€ TTC
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC : Actions et assimilés : 0,1% maximum Obligations et assimilés : 0,03% Futures et options : 1€ par lot maximum
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Action E2

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum 0,80% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum 1,50% TTC
Commission de mouvement Perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	De 0 à 63,38€ TTC
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC : Actions et assimilés : 0,1% maximum Obligations et assimilés : 0,03% Futures et options : 1€ par lot maximum
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Action O

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum 0,10% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum 1,50% TTC
Commission de mouvement Perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	De 0 à 63,38€ TTC
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC : Actions et assimilés : 0,1% maximum Obligations et assimilés : 0,03% Futures et options : 1€ par lot maximum
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Action R

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum 0,80% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum 1,50% TTC
Commission de mouvement Perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	De 0 à 63,38€ TTC
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC : Actions et assimilés : 0,1% maximum Obligations et assimilés : 0,03% Futures et options : 1€ par lot maximum
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Action E1

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum 1,40% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais degestion)	Actif net	Taux maximum 1,50% TTC
Commission de mouvement Perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	De 0 à 63,38€ TTC
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC : Actions et assimilés : 0,1% maximum Obligations et assimilés : 0,03% Futures et options : 1€ par lot maximum
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Action G

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum 0,50% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais degestion)	Actif net	Taux maximum 1,50% TTC
Commission de mouvement Perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	De 0 à 63,38€ TTC
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Les éventuels coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances du compartiment pourront s'ajouter aux frais affichés ci-dessus.
La totalité des revenus des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres reviennent au compartiment.
Les indemnités, coûts et frais de ces opérations sont facturés par le dépositaire et payés par la SICAV.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.
Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	*Affectation du résultat net*	*Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées*
Action GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIES ACTIONS E1	Capitalisation	Capitalisation
Action GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIES ACTIONS E2	Capitalisation	Capitalisation
Action GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIES ACTIONS N	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/09/2022 *en* EUR

	30/09/2022	31/03/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	**122 218 075,96**	**78 223 252,26**
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	18 002 524,84	49 715 660,02
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-6 514 462,75	-2 229 078,59
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	103 319,41	251,13
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 535 129,93	-783 930,42
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	285 637,26	12 246,05
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-221 735,27	-222 257,36
Frais de transactions	-1 985,01	-2 728,13
Différences de change	1 019 468,71	-51 333,38
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-6 651 910,67	-1 234 290,63
Différence d'estimation exercice N	*-5 348 492,49*	*1 303 418,18*
Différence d'estimation exercice N-1	*-1 303 418,18*	*-2 537 708,81*
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-431 582,71	51 300,00
Différence d'estimation exercice N	*-431 582,71*	
Différence d'estimation exercice N-1		*51 300,00*
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-746 851,29	-1 261 014,99
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	**125 525 368,55**	**122 218 075,96**

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	2 941 050,38	2,34
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	**2 941 050,38**	**2,34**

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							5 902 052,85	4,70
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	5 902 052,85	4,70								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2		Devise 3		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC	9 848 563,34	7,85						
Opérations temporaires sur titres								
Créances	163 323,64	0,13						
Comptes financiers	3 150 908,93	2,51						
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations	2 941 050,38	2,34						

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/09/2022
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	133 490,94
	Dépôts de garantie en espèces	163 323,64
TOTAL DES CRÉANCES		**296 814,58**
DETTES		
	Rachats à payer	3 835,71
	Frais de gestion fixe	126 407,24
TOTAL DES DETTES		**130 242,95**
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		**166 571,63**

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIES E1		
Actions souscrites durant l'exercice	1 819,7720	171 859,34
Actions rachetées durant l'exercice	-241,0447	-22 948,35
Solde net des souscriptions/rachats	1 578,7273	148 910,99
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	5 624,4997	
Action GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIES E2		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 500,0000	
Action GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIES N		
Actions souscrites durant l'exercice	178 476,084	17 830 665,50
Actions rachetées durant l'exercice	-65 910,006	-6 491 514,40
Solde net des souscriptions/rachats	112 566,078	11 339 151,10
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 287 884,169	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIES E1	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIES E2	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIES N	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/09/2022
Action GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIES E1	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	2 711,65
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,22
Rétrocessions des frais de gestion	
Action GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIES E2	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	610,36
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,80
Rétrocessions des frais de gestion	
Action GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIES N	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	755 498,01
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Rétrocessions des frais de gestion	

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2022
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/09/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2022
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			17 390 237,86
	FR0000989626	GROUPAMA TRESORERIE IC	1 232 170,95
	FR0012599645	GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND IC	16 158 066,91
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			**17 390 237,86**

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/09/2022	31/03/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	-767 057,99	-1 545 032,16
Total	**-767 057,99**	**-1 545 032,16**

	30/09/2022	31/03/2022
Action GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIES E1		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-3 228,81	-5 126,81
Total	**-3 228,81**	**-5 126,81**

	30/09/2022	31/03/2022
Action GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIES E2		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-596,46	-1 332,96
Total	**-596,46**	**-1 332,96**

	30/09/2022	31/03/2022
Action GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIES N		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-763 232,72	-1 538 572,39
Total	**-763 232,72**	**-1 538 572,39**

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/09/2022	31/03/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1 421 336,48	-1 137 824,95
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	**-1 421 336,48**	**-1 137 824,95**

	30/09/2022	31/03/2022
Action GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIES E1		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-5 881,24	-3 713,01
Total	**-5 881,24**	**-3 713,01**

	30/09/2022	31/03/2022
Action GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIES E2		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-1 668,97	-1 463,26
Total	**-1 668,97**	**-1 463,26**

	30/09/2022	31/03/2022
Action GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIES N		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-1 413 786,27	-1 132 648,68
Total	**-1 413 786,27**	**-1 132 648,68**

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/03/2020	31/03/2021	31/03/2022	30/09/2022
Actif net Global en EUR	**15 941 995,09**	**78 223 252,26**	**122 218 075,96**	**125 525 368,55**
Action GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIES E1 en EUR				
Actif net	5 686,37	135 234,65	398 981,61	519 438,01
Nombre de titres	61,2824	1 339,2185	4 045,7724	5 624,4997
Valeur liquidative unitaire	92,78	100,98	98,61	92,35
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,36	0,05	-0,91	-1,04
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,25	-1,23	-1,26	-0,57
Action GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIES E2 en EUR				
Actif net	146 896,19	160 432,29	157 337,06	147 653,53
Nombre de titres	1 500,0000	1 500,0000	1 500,0000	1 500,0000
Valeur liquidative unitaire	97,93	106,95	104,89	98,43
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,65	0,09	-0,97	-1,11
Capitalisation unitaire sur résultat	-1,08	-0,84	-0,88	-0,39
Action GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIES G en EUR				
Actif net	4 931 576,38			
Nombre de titres	5 000,000			
Valeur liquidative unitaire	986,31			
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	6,59			
Capitalisation unitaire sur résultat	-3,45			
Action GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIES N en EUR				
Actif net	10 857 836,15	77 927 585,32	121 661 757,29	124 858 277,01
Nombre de titres	111 448,450	735 350,479	1 175 318,091	1 287 884,169
Valeur liquidative unitaire	97,42	105,97	103,51	96,94
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,65	0,10	-0,96	-1,09
Capitalisation unitaire sur résultat	-1,61	-1,27	-1,30	-0,59

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS *en* EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
GROUPAMA TRESORERIE IC	EUR	31	1 232 170,95	0,99
GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND IC	EUR	1 637,268	16 158 066,91	12,87
TOTAL FRANCE			**17 390 237,86**	**13,86**
IRLANDE				
iShares Diversified Commodity Swap UCITS ETF	USD	862 300	6 169 760,24	4,91
TOTAL IRLANDE			**6 169 760,24**	**4,91**
LUXEMBOURG				
CARMIGNAC PORTFOLIO CAPITAL PLUS F EUR C	EUR	11 169	11 546 512,20	9,20
CPR INVEST - Crd Gbl HghYld - I EUR Acc	EUR	150 818,0563	15 850 977,72	12,63
DNCA INVEST- ALP BONDS-SIEUR	EUR	100 388,1338	11 107 947,00	8,85
GARTMORE-UK ABS RET-I	EUR	850 882,221	6 129 244,99	4,88
JANUS HENDERSON FUND SICAV JANUS HENDERSON GLOBAL EQUITY MAR	EUR	821 900	7 935 855,45	6,32
M&G (LUX) OPTIMAL INCOME FUND CI EUR ACC	EUR	135 182,867	1 237 274,71	0,99
MSIF GLOBAL OPPORTUNITY Z	USD	43 769	3 678 803,10	2,93
NORDEA 1 MULTI-ASSET FUND N1 BI CAP	EUR	1 332 943,775	18 807 836,67	14,98
VARENNE VALEUR P EUR	EUR	153 731,426	19 602 294,13	15,62
TOTAL LUXEMBOURG			**95 896 745,97**	**76,40**
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			**119 456 744,07**	**95,17**
TOTAL Organismes de placement collectif			**119 456 744,07**	**95,17**
Instrument financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
SP 500 MINI 1222	USD	16	-431 582,71	-0,35
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			**-431 582,71**	**-0,35**
TOTAL Engagements à terme fermes			**-431 582,71**	**-0,35**
TOTAL Instrument financier à terme			**-431 582,71**	**-0,35**
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	USD	422 800	431 582,71	0,35
TOTAL Appel de marge			**431 582,71**	**0,35**
Créances			**296 814,58**	**0,23**
Dettes			**-130 242,95**	**-0,10**
Comptes financiers			**5 902 052,85**	**4,70**
Actif net			**125 525 368,55**	**100,00**

Action GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIES E1	**EUR**	**5 624,4997**	**92,35**
Action GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIES E2	**EUR**	**1 500,0000**	**98,43**
Action GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIES N	**EUR**	**1 287 884,169**	**96,94**

Compartiment : GROUPAMA SELECTION PROTECT 85

Groupama ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA SELECTION PROTECT 85 *(compartiment de l'OPCVM GROUPAMA SELECTION)*

N, C - Code ISIN : FR0013397874

Ce compartiment est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : Protéger 85% de la plus haute Valeur Liquidative du portefeuille à toute date de publication de Valeur Liquidative, hors frais d'entrée, et de permettre à l'investisseur de participer partiellement à la performance potentielle d'une poche d'actifs dynamiques exposée aux marché Actions, Taux et Crédit.

Plus Haute Valeur Liquidative : la plus haute valeur liquidative est égale à la valeur liquidative la plus élevée publiée depuis la création du compartiment.

Indicateur de référence : Le caractère diversifié et discrétionnaire du compartiment rend inapplicable une comparaison à priori avec un indicateur de référence.

Stratégie d'investissement : Le compartiment utilise la technique d'assurance de portefeuille : les tailles respectives des poches d'actifs défensifs et d'actifs dynamiques sont calculées et suivies et le cas échéant ajustées afin d'assurer la formule de garantie partielle de 85% de la Plus Haute Valeur Liquidative passée (valeur liquidative la plus élevée publiée depuis la création du compartiment) à toute date de publication de Valeur Liquidative. L'allocation entre ces deux poches dépendra entre autre de l'historique des valeurs liquidatives du compartiment, de la volatilité des marchés et des mesures de risques calculées sur la poche d'actifs dynamiques.

La poche d'actifs dynamiques sera privilégiée en cas de conditions de marchés favorables. En cas de marchés baissiers l'exposition à la poche d'actifs dynamiques sera diminuée au profit de la poche d'actifs défensifs et cela afin de réduire le risque du fonds. Dans le cas de fortes baisses des marchés, le fonds pourra être totalement et définitivement investi en actifs non risqués, et se faisant, ne plus pouvoir bénéficier du potentiel de performance des marchés (risque lié à la mise en place d'une gestion prudente à titre transitoire).

En plus de la garantie un swap (contrat d'échange) de garantie qui est un instrument de couverture sera mis en place qui protègera également le compartiment sur la formule de 85 % de la Plus Haute Valeur liquidative. La mise en place de ce swap de garantie engendrera des coûts supplémentaires pour les investisseurs, qui viendront en déduction de la valeur liquidative.

La stratégie d'investissement est mise en place en direct et n'utilisera pas de TRS.

Poche d'actifs défensifs : La poche d'actifs défensifs est constituée de supports en lien avec le rendement du marché monétaire : OPC monétaires standard ou court terme, TCN en direct tels qu'éligibles à l'actif d'un OPC monétaire standard, contrats financiers permettant d'échanger la performance des titres détenus à l'actif du portefeuille contre la performance du marché monétaire. L'investissement en supports en lien avec le marché monétaire pourra constituer jusqu'à 100 % de l'actif net du compartiment.

Poche d'actifs dynamiques : La poche d'actifs dynamiques a pour objet, au travers d'une gestion discrétionnaire, la gestion d'un portefeuille investi sur les classes d'actifs de taux, de crédit, d'actions sans zone géographique prépondante via des OPC, des ETF et des dérivés.

Sur les marchés de taux : La classe d'actifs taux se décline dans le portefeuille via une stratégie de gestion de type directionnelle qui consiste à augmenter ou diminuer le portefeuille au risque de taux au travers l'utilisation d'OPC, d'ETF et de futures. Le compartiment pourra également détenir via des OPC et ETF jusqu'à 30 % en obligations à haut rendement (Segment High Yield « Speculative grade » correspondant à une notation inférieure à BBB- chez Standard & Poor's et à Baa3 chez Moody's ou notation estimée équivalente par la société de gestion).

La poche taux de la poche d'actifs dynamiques pourra évoluer entre 0% et 100% de l'actif net.

Fourchette de sensibilité : 0 à 8 sur l'actif net.

Sur les marchés actions : La classe d'actifs actions se décline sous la forme de choix de zones géographiques y compris sur les émergents et de styles de gestion (Value / Croissance / Petites et moyennes capitalisations / Momentum parmi d'autres) .

Le compartiment pourra être exposé directement ou via des OPC au risque de change jusqu'à 100 % de l'actif net.

La poche actions pourra évoluer ente 0 % et 100 % de l'actif net.

Le compartiment pourra détenir jusqu'à 100 **%** de l'actif net en parts ou actions d'OPC ou d'ETF.

Il pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés organisés et de gré à gré pour exposer, couvrir ou arbitrer le portefeuille tant au risque de taux qu'au risque d'actions ou de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net du compartiment. Le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200 % de l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie et à titre accessoire, le compartiment pourra effectuer des dépôts, utiliser des OPC monétaires et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

La méthode de gestion mise en œuvre pour déterminer l'exposition de la poche dynamique dans le compartiment peut entraîner que la gestion bascule vers un rendement de type gestion monétaire. En cas de clôture du compartiment les porteurs seraient remboursés par anticipation.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos actions de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : avant 11 heures

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, → A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible → rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	**4**	5	6	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment.

La catégorie de risque associée à ce compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le compartiment a un niveau de risque de 4, en raison de son exposition aux risques actions et de taux.

Le capital initialement investi est protégé à hauteur de 85 %.

Les risques importants pour le compartiment non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit :
  Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie :
  Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative
- Risque lié à l'utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité du compartiment. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Groupama ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA SELECTION PROTECT 85 *(compartiment de l'OPCVM GROUPAMA SELECTION)*

E1, C - Code ISIN : FR0013397882

Ce compartiment est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : Protéger 85% de la plus haute Valeur Liquidative du portefeuille à toute date de publication de Valeur Liquidative, hors frais d'entrée, et de permettre à l'investisseur de participer partiellement à la performance potentielle d'une poche d'actifs dynamiques exposée aux marché Actions, Taux et Crédit.

Plus Haute Valeur Liquidative : la plus haute valeur liquidative est égale à la valeur liquidative la plus élevée publiée depuis la création du compartiment.

Indicateur de référence : Le caractère diversifié et discrétionnaire du compartiment rend inapplicable une comparaison à priori avec un indicateur de référence.

Stratégie d'investissement : Le compartiment utilise la technique d'assurance de portefeuille : les tailles respectives des poches d'actifs défensifs et d'actifs dynamiques sont calculées et suivies et le cas échéant ajustées afin d'assurer la formule de garantie partielle de 85% de la Plus Haute Valeur Liquidative passée (valeur liquidative la plus élevée publiée depuis la création du compartiment) à toute date de publication de Valeur Liquidative. L'allocation entre ces deux poches dépendra entre autre de l'historique des valeurs liquidatives du compartiment, de la volatilité des marchés et des mesures de risques calculées sur la poche d'actifs dynamiques.

La poche d'actifs dynamiques sera privilégiée en cas de conditions de marchés favorables. En cas de marchés baissiers l'exposition à la poche d'actifs dynamiques sera diminuée au profit de la poche d'actifs défensifs et cela afin de réduire le risque du fonds. Dans le cas de fortes baisses des marchés, le fonds pourra être totalement et définitivement investi en actifs non risqués, et se faisant, ne plus pouvoir bénéficier du potentiel de performance des marchés (risque lié à la mise en place d'une gestion prudente à titre transitoire).

En plus de la garantie un swap (contrat d'échange) de garantie qui est un instrument de couverture sera mis en place qui protègera également le compartiment sur la formule de 85 % de la Plus Haute Valeur liquidative. La mise en place de ce swap de garantie engendrera des coûts supplémentaires pour les investisseurs, qui viendront en déduction de la valeur liquidative.

La stratégie d'investissement est mise en place en direct et n'utilisera pas de TRS.

Poche d'actifs défensifs : La poche d'actifs défensifs est constituée de supports en lien avec le rendement du marché monétaire : OPC monétaire standard ou court terme, TCN en direct tels qu'éligibles à l'actif d'un OPC monétaires standard, contrats financiers permettant d'échanger la performance des titres détenus à l'actif du portefeuille contre la performance du marché monétaire. L'investissement en supports en lien avec le marché monétaire pourra constituer jusqu'à 100 % de l'actif net du compartiment.

Poche d'actifs dynamiques : La poche d'actifs dynamiques a pour objet, au travers d'une gestion discrétionnaire, la gestion d'un portefeuille investi sur les classes d'actifs de taux, de crédit, d'actions sans zone géographique prépondante via des OPC, des ETF et des dérivés.

Sur les marchés de taux : La classe d'actifs taux se décline dans le portefeuille via une stratégie de gestion de type directionnelle qui consiste à augmenter ou diminuer le portefeuille au risque de taux au travers l'utilisation d'OPC, d'ETF et de futures. Le compartiment pourra également détenir via des OPC et ETF jusqu'à 30 % en obligations à haut rendement (Segment High Yield « Speculative grade » correspondant à une notation inférieure à BBB- chez Standard & Poor's et à Baa3 chez Moody's ou notation estimée équivalente par la société de gestion).

La poche taux de la poche d'actifs dynamiques pourra évoluer entre 0% et 100% de l'actif net.

Fourchette de sensibilité : 0 à 8 sur l'actif net.

Sur les marchés actions : La classe d'actifs actions se décline sous la forme de choix de zones géographiques y compris sur les émergents et de styles de gestion (Value / Croissance / Petites et moyennes capitalisations / Momentum parmi d'autres) .

Le compartiment pourra être exposé directement ou via des OPC au risque de change jusqu'à 100 % de l'actif net.

La poche actions pourra évoluer ente 0 % et 100 % de l'actif net.

Le compartiment pourra détenir jusqu'à 100 **%** de l'actif net en parts ou actions d'OPC ou d'ETF.

Il pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés organisés et de gré à gré pour exposer, couvrir ou arbitrer le portefeuille tant au risque de taux qu'au risque d'actions ou de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net du compartiment. Le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200 % de l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie et à titre accessoire, le compartiment pourra effectuer des dépôts, utiliser des OPC monétaires et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

La méthode de gestion mise en œuvre pour déterminer l'exposition de la poche dynamique dans le compartiment peut entraîner que la gestion bascule vers un rendement de type gestion monétaire. En cas de clôture du compartiment les porteurs seraient remboursés par anticipation.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos actions de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : avant 11 heures

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible — A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	**4**	5	6	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment..

La catégorie de risque associée à ce compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le compartiment a un niveau de risque de 4, en raison de son exposition aux risques actions et de taux.

Le capital initialement investi est protégé à hauteur de 85 %.

Les risques importants pour le compartiment non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit :
  Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie :
  Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative
- Risque lié à l'utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité du compartiment. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

9. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

22 décembre 2021

- Mise à jour réglementaire pour Taxonomie (article 6).

11 février 2022

Compartiment GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIES

- Ajout de la mention de Groupama Asset Management en tant que centralisateur des ordres en nominatif pur dans le prospectus et les DICI ;
- Mise à jour des performances à fin décembre 2021.

Compartiment GROUPAMA SELECTION PROTECT 85

- Ajout de la mention de Groupama Asset Management en tant que centralisateur des ordres en nominatif pur dans le prospectus et les DICI ;
- Mise à jour des performances à fin décembre 2021.

28 mars 2022

Modification du compartiment Groupama Selection Multistratégies : Publication de la valeur liquidative à J+2 au lieu de J+1.

28 juillet 2022

Création d'un 3ème compartiment : GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE

- Création du compartiment par une opération de fusion de type FROG. Les actifs du fonds GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE sont transférés au nouveau compartiment créé par l'opération. Toutes les caractéristiques sont reprises à l'identique (codes ISIN, SRRI, historique de performances, stratégie d'investissement, frais de gestion…),
- Mise en place de commissions de mouvement sur la catégorie d'actions E3 : 10% au-delà de l'indice de référence,
- Mise à jour du narratif lié à Taxonomie avec l'indication du pourcentage de la part verte estimée à 0%,

Création d'un 4ème compartiment : GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME

- Création du compartiment par une opération de fusion de type FROG. Les actifs du fonds GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME sont transférés au nouveau compartiment créé par l'opération. Toutes les caractéristiques sont reprises à l'identique (codes ISIN, SRRI, historique de performances, stratégie d'investissement, frais de gestion…),
- Mise en place de commissions de mouvement sur la part E3 : 10% au-delà de l'indice de référence,
- Mise à jour du narratif lié à Taxonomie avec l'indication du pourcentage de la part verte estimée à 0%,

Modification au niveau de la SICAV

- Changement de l'adresse de CACEIS Bank et CACEIS Fund Administration.

10. RAPPORT DE GESTION

Du 31/03/2022 au 30/09/2022

Performances

Sur la période, la performance du FCP Groupama Sélection Protect 85 (part N) s'établit à -4.64%.
Sur la période, la performance du FCP Groupama Sélection Protect 85 (part E) s'établit à -4.63%.

La gestion est discrétionnaire et ne se compare donc pas avec un indice de référence.
La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPCVM.

Conjoncture

Avril 2022

Après le rebond enregistré sur les deux dernières semaines de mars les actifs risqués sont repartis à la baisse sur le mois d'avril face à la multiplication des facteurs de risque. La Chine a poursuivi sa politique de confinements locaux, pénalisant l'activité économique et désorganisant une fois encore les chaines d'approvisionnement. Le yuan a fortement corrigé et la PBOC a finalement baissé ses taux de 1% en fin de mois. A contrario la FED renforce son biais restrictif, Bullard évoquant une possible hausse de taux de 75pdb lors de la prochaine réunion de l'institution le 4 mai, une sortie mal digérée par les investisseurs. En Europe, la Russie a stoppé ses livraisons de gaz à la Pologne et à la Bulgarie, et ne les reprendra que contre paiement en rouble. Nous avons également assisté un début de déstabilisation de la Transnistrie et aux menaces de Serguei Lavrov quant à une troisième guerre mondiale. Du côté des publications d'entreprises, les résultats en dessous des attentes ont été très fortement sanctionnés, notamment sur les titres star des dernières années : Netflix perdant la moitié de sa valeur sur le mois ou encore Amazon cédant 14% après sa publication. En fin de mois une première estimation a fait ressortir une contraction du PIB des Etats-Unis de -1.4% en rythme annualisé alors qu'une expansion de 1.1% était attendue. Dans ce contexte anxiogène le Nasdaq chute de 13.3%, le S&P 500 cède 8.72%, le MSCI Emerging Markets (en usd) est en repli de 5.55%, le Nikkei baisse de 3.5%, le stoxx600 est quant à lui « presque » stable avec seulement -0.72%. Les taux gouvernementaux se sont de nouveau tendus : en fin de période, le Bund est à 0.94% (+40 pdb) et le TNotes à 2.93% (+59 pdb). Le crédit non spéculatif finit dans le rouge des deux côtés de l'atlantique, pénalisé par la duration, à -5.0% aux US et -2.8% en Europe. Le haut rendement enregistre également des pertes -3.6% aux US et -2.9% en Europe.
La volatilité reste omniprésente, nous demeurons donc relativement prudents à ce stade quant au positionnement de nos portefeuilles.

Mai 2022

Le début du mois de mai a été marqué par la poursuite de l'aversion pour le risque mais cette fois les craintes se sont concentrées sur la croissance, laissant (transitoirement ?) de côté les inquiétudes sur l'inflation. En effet, le repli de la production industrielle en zone euro en raison de la crise Ukrainienne, la baisse de moral du consommateur américain et le maintien sur une partie du mois de confinements locaux mais stricts en Chine ont concentré l'attention des investisseurs. Du côté des banques centrales, la FED a relevé, à l'unanimité des membres du FOMC, le taux fed funds de 0.50% et précisé les termes de la réduction de son bilan. L'espoir d'une pause dans le resserrement monétaire de la FED à la rentrée et la trajectoire fortement baissière des actifs risqués sur sept semaines consécutives expliquent en grande partie le net rebond technique des derniers jours de mai, sans que ne soient publiées de nouvelles particulièrement rassurantes quant à la croissance ou à l'inflation.
Dans ce contexte, le Stoxx 600 est en repli de -0.92%, le S&P est en timide hausse de +0.18% après avoir enregistré au cours du mois de mai une perte maximale de 9%, le MSCI Emerging Markets (en usd) est progression de +0.44% et le Nikkei s'adjuge +1.61%. Le taux 10 ans allemand s'est tendu de 18 pdb à 1.12% tandis que le 10 ans us a baissé de 8 pdb à 2.84%. Le crédit non spéculatif us bénéficie de cet environnement et affiche une performance de +0.55% sur le mois tandis qu'il est en repli de -1.28% en zone euro, pénalisé par la tension des taux et l'écartement des primes de risques. Le crédit haut rendement us est lui aussi en territoire positif avec +0.27% contre -1.24% en zone euro. Le dollar us se déprécie de 1.79% contre l'euro à 1.0734 après touché 1.0350.
La volatilité demeure omniprésente, en conséquence nous maintenons notre positionnement prudent vis-à-vis des actifs risqués.

Juin 2022

Après une première quinzaine marquée par les craintes inflationnistes, les inquiétudes des investisseurs se sont portées sur le risque de récession. Les signaux d'alerte se sont en effet multipliés : publication d'indices PMI décevants en Europe et aux Etats-Unis, érosion de la confiance du consommateur US et ralentissement du marché immobilier américain. Les banques centrales maintiennent pour le moment leur sortie des politiques accommodantes, la FED remontant ainsi ses taux de 75 bps et la BCE annonçant sa volonté de relever son principal taux directeur de 25 bps en juillet. Christine Lagarde a cependant dû convoquer une réunion en urgence face à l'envolée du spread BTP/Bund puis annoncer la future mise en place d'un dispositif anti-fragmentation.
Dans ce contexte, le S&P 500 corrige de -8.39%, le Stoxx 600 de -8.02%, le MSCI Emerging Markets (en usd) de -6.65% et le Nikkei de -3.25%. Du côté des obligations, le 10 ans allemand termine le mois à 1.33% après avoir touché 1.77%. Le 10 ans US affiche la même trajectoire à 3.01% fin juin après avoir frôlé les 3.50%. Le crédit non spéculatif cède -2.35% aux US et -3.43% en zone euro. La baisse est plus marquée sur le crédit le crédit haut rendement avec -6.81% aux US et -7.01% en zone euro. Le dollar us se renforce de 2.33% contre l'euro à 1.0443.
Dans cet environnement à faible visibilité, alternant les phases de craintes sur l'inflation puis sur la croissance, nous maintenons notre positionnement prudent.

Juillet 2022

A contre tendance des craintes de ralentissement économique, le mois de juillet est particulièrement bien orienté avec une performance significative des marchés actions même si celle-ci se fait dans des volumes globalement plus faibles que d'habitude. Le mois est ponctué par des résultats du deuxième trimestre qui sont de bonne facture. Les plus grosses capitalisations boursières mondiales sont au rendez-vous avec Amazon et Apple qui annoncent des résultats très encourageants, seule Meta publiera pour la première fois un recul de son CA sans que cela n'impacte la poursuite de la hausse des indices US. La hausse du dollar est significative sur le mois avec +2,52% contre EUR, ce qui aboutit à des performances en change non couvert sensiblement différentes des performances en devises locales. Sur le mois de juillet le S&P 500 affiche + 9,11% de performance, les marchés européens (DJ STOXX 600 progressent de +7,64% tandis que le Topix enregistre une performance de +3,71%. Le mois de juillet est marqué par un resserrement de vis de la part des banquiers centraux. A commencer par la BCE qui engage son cycle de resserrement de 50 bps. La Reserve Fédérale augmente quant à elle les taux Fed Funds de 75 bps en fin de mois, mouvement qui était largement anticipé Powell n'écarte pas le fait qu'un régime de hausse de taux est un frein pour la croissance US mais opte néanmoins pour un ton légèrement dovish en se laissant la possibilité de diminuer l'ampleur des futures hausses. Les CPI étaient mal orientés en début de mois et justifiaient les discours hawkishs des banquiers centraux mais n'ont pas impacté la poursuite des forts mouvements d'appréciation des marchés obligataires. A noter un risque spécifique sur l'Italie où la démission de Mario Draghi conduit à une augmentation de l'incertitude avant de nouvelles élections anticipées en octobre, ainsi qu'à un écartement de spread. A la fin de ce mois, le niveau de taux sur le 10 ans allemand est de 0,82% (-52 bps sur le mois) et sur le T notes de 2,65% (-36 bps dur le mois).

Aout 2021

Un mois d'août difficile pour les actifs risqués après le fort rebond enregistré en juillet. L'élan d'optimisme provoqué par les bons résultats d'entreprises le mois précédent s'est essoufflé en raison de risques d'ordre macroéconomiques et monétaires. En effet, la flambée des prix du gaz et de l'électricité entraine des craintes sur les trajectoires de croissance et d'inflation en Europe. Outre Atlantique, c'est le discours restrictif de Jerome Powell à Jackson Hole qui est venu doucher les espoirs d'un pivot de la FED vers une politique monétaire plus accommodante ou a minima moins restrictive. Enfin les manœuvres de l'armée chinoise au large de Taïwan sont venues ajouter un zest de tension géopolitique.
Dans ce contexte le Stoxx 600 corrige de -5.05%, le S&P 500 cède -4.08% tandis que le MSCI Emerging Markets (en usd) est en hausse de +0.42% et le Nikkei de +1.10%. Du côté des obligations, le 10 ans allemand termine le mois à 1.54% soit une hausse de 73pdb. Le 10 ans US affiche la même trajectoire à 3.19% fin août soit un écartement de 54 pdb sur le mois. Le crédit non spéculatif cède -4.24% en zone euro et -2.65% aux US. La baisse est moins marquée sur le crédit le crédit haut rendement avec -1.23% en zone euro et -2.38% aux US. Le dollar us se renforce de 1.62% contre l'euro à 1.0054 après être passé sous la parité au cours des derniers jours du mois.

Septembre 2022

Le mois de septembre est marqué par la poursuite du ralentissement économique, la hausse des tensions géopolitiques et la vigueur du resserrement monétaire. Sur le plan économique, l'OCDE a revu à la baisse ses perspectives sur la croissance globale de 2.8% en juin à 2.2%. La croissance attendue en zone Euro (+0.3% en 2023) est particulièrement atone du fait du risque que fait peser la crise Ukrainienne sur les approvisionnements en énergie à l'approche de l'Hiver. Le contexte géopolitique se crispe avec l'annexion par la Russie de quatre régions occupées. Les craintes augmentent du fait du durcissement du conflit et de la radicalisation du pouvoir Russe alors que l'avantage militaire semble être du

côté Ukrainien. Dans ce contexte particulièrement brouillé, les principales banques centrales ont réitéré leur détermination à faire de la lutte contre l'inflation leur objectif prioritaire. La BCE a augmenté ses taux de 75bps et la BOE de 50 bps.
Dans ce contexte le Stoxx 600 cède -6.47%, le Nikkei -6.99%, le S&P corrige encore plus fortement à -9.22% et le MSCI Emerging Markets (en usd) ferme la marche avec -11.72%. Du côté des obligations, le 10 ans allemand termine le mois à 2.10% soit une hausse de 57pdb. Le 10 ans US affiche la même trajectoire à 3.83% fin septembre soit un écartement de 64 pdb sur le mois. Le crédit non spéculatif cède -3.47% en zone euro et -5.31% aux US. La baisse est du même ordre sur le crédit le crédit haut rendement avec -3.99% en zone euro et -4.02% aux US. Le dollar us se renforce de 2.51% contre l'euro à 0.9802.

En synthèse, sur la période du 31/03/2022 au 30/09/2022, le S&P est en repli de -20.21% en usd, le MSCI Europe de -12.74% en € et le Nikkei 225 de -5.91% en jpy. Les marchés émergents sont en baisse de -21.70% (Indice MSCI Emerging Markets en usd). Le crédit non spéculatif affiche un repli de -11.48% aux US et de -10.35% en zone €. Le crédit spéculatif a cédé -11.14% en zone € et -10.58% aux US. La dette émergente en devises dures est en repli de -14.30%. Les taux nominaux se sont tendus, le rendement du bund s'est tendu de 156 bps (niveau de +2.11% en fin de période) et celui du T Notes de 149 bps (niveau de 3.83% en fin de période). Sur le marché des changes, le dollar s'est apprécié de 11.43% par rapport à l'euro. Les devises émergentes, représentées par l'indice JP Morgan EM FX se sont dépréciées de 8.40% face au billet vert.

Gestion

Au cours des 6 mois de l'exercice nous avons très fortement réduit l'exposition aux actifs risqués, de 44% du portefeuille fin mars 2022 à seulement 15% du portefeuille à fin septembre 2022. Cette proportion d'actifs risqués a touché un point bas à 10% du portefeuille mi-juin. Les principales ventes ont concerné les actions globales dont le poids est passé de 10% en début d'exercice à5% fin septembre 2022, les actions globales à faible volatilité dont le poids est passé de 9% en début d'exercice à 3,7% à fin septembre 2022 et les actions américaines dont le poids est passé de 16% en début d'exercice à 2,5% à fin septembre 2022. Les expositions aux crédit émergent qui représentaient 2% du portefeuille à fin mars 2022 ont été soldées mi-juin 2022.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
AMUNDI MSCI WORLD UCITS ETF - EUR C	274 813,73	452 153,64
iShares Edge MSCI World Minimum Volatility UCITS ETF USD (Ac	121 429,75	521 351,47
G FUND - WORLD VISION R O	180 998,45	349 203,03
BNPP INV 3 MOIS I PLUS C	445 322,80	66 351,69
BNPP MONEY 3M IC	368 886,45	
GROUPAMA MONETAIRE IC	271 793,15	94 873,98
BNP PARIBAS MOIS ISR FCP	331 068,62	
VONTOBEL EMERGING MARKETS CORPORATE BD I	80 862,73	238 731,51
GROUPAMA TRESORERIE IC	35 302,08	105 362,07
GROUPAMA ENTREPRISES IC	34 584,10	104 872,86

11. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :**
  - o Prêts de titres :
  - o Emprunt de titres :
  - o Prises en pensions :
  - o Mises en pensions :
- **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 7 946 540,53**
  - o Change à terme :
  - o Future : 216 965,65
  - o Options :
  - o Swap : 7 729 574,88

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	BNP PARIBAS FRANCE

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	
. Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs	
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la règlementation SFTR.

COMMISSIONS DE MOUVEMENTS

En conformité avec l'article 322-41 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée à l'OPC à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.

Elle se décompose comme suit :

- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.
- aucune " commission de mouvement " n'est perçue par la société de gestion.

Cette commission n'est pas auditée par le Commissaire aux Comptes.

INTERMEDIAIRES FINANCIERS

Le suivi des intermédiaires utilisés par la Direction des Gestions s'appuie sur un Comité Broker par grande classe d'actif dont la fréquence est semestrielle. Ce Comité réunit les gérants, les analystes financiers et les collaborateurs du middle office.

Chaque Comité met à jour une liste limitative des intermédiaires agréés une limite globale en pourcentage d'encours qui est affectée à chacun d'eux.

Cette mise à jour s'effectue par l'intermédiaire d'un vote sur une sélection de critères. Chaque personne vote sur chaque critère en fonction du poids qui lui est attribué par le comité. Un compte rendu des décisions est rédigé et diffusé.

Entre deux Comités Broker, un nouvel intermédiaire peut être utilisé pour une opération précise et sur autorisation expresse du Directeur des Gestions. Cet intermédiaire est validé ou non lors du Comité Broker suivant.

Chaque mois un tableau de suivi est actualisé et diffusé aux gérants. Ce tableau permet de suivre l'évolution du pourcentage réel par rapport au pourcentage cible de l'activité réalisée avec un intermédiaire et de pouvoir ajuster cette activité.

Tout dépassement donne lieu à une instruction de retour sous la limite fixée par le Comité.

Le contrôle déontologique de troisième niveau s'appuie sur ces contrôles.

FRAIS D'INTERMÉDIATION

Un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation versés par Groupama Asset Management sur l'année précédente est mis à jour chaque année. Ce document est disponible sur le site internet www.groupama-am.fr

POLITIQUE DE VOTE

La politique de vote aux Assemblée Générales peut être consultée sur le site http:/www.groupama-am.fr et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

Un rapport rendant compte de la manière dont la société de gestion a exercé ses droits de vote aux Assemblées Générales, est établi dans les quatre mois suivant la clôture de son exercice. Ce rapport peut être consulté sur le site http:/www.groupama-am.fr et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ÉMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITÉ DU GROUPE

Conformément au règlement général de l'autorité des marchés financiers, nous vous informons que le portefeuille détient 4 435 870,21 euros d'OPC du groupe GROUPAMA.

COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site http:/www.groupama-am.fr et dans les rapports annuels de l'OPC à compter de l'exercice comptable ouvert le 31/12/2012.

REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE

Article 6

Cet OPCVM n'a promu aucun investissement durable : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance.

Sa stratégie de gestion est exclusivement liée à sa performance financière mesurée par comparaison à indicateur de référence, indicateur de marché.

Prise en compte des risques de durabilité

« Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. »

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

REMUNERATIONS

1 – Eléments qualitatifs sur la politique de rémunération de Groupama Asset Management

1.1. Eléments de contexte :

Groupama Asset Management a obtenu son agrément AIFM de la part de l'AMF le 10 juin 2014 et a préalablement mis à jour sa politique de rémunération afin que celle-ci soit conforme aux exigences de la directive AIFM. Début 2017, Groupama AM a également mis sa Politique de Rémunération en conformité avec la directive OPCVM 5 et cette Politique a été approuvée par l'AMF le 7 avril 2017. Enfin, plus récemment, cette Politique a intégré les obligations liées à la prise en compte des risques en matière de durabilité ainsi qu'à MIFID II.

Groupama Asset Management gérait, au 31 décembre 2021, 117.2 Mrds d'actifs dont 16% de FIA, 32% d'OPCVM et 52% de mandats.

Groupama Asset Management a formalisé la liste du Personnel Identifié, à savoir les collaborateurs considérés comme « preneurs de risques », conformément aux indications de l'AMF. Cette liste inclut notamment :

- Les membres du Comité de Direction
- Le Directeur de l'Audit interne
- Les responsables Conformité et Contrôle Interne
- Les responsables des pôles de Gestion
- Les gérants et les assistants de gestion
- Le Chef Economiste
- Le responsable de l'Ingénierie Financière
- Le responsable de la table de négociation et les négociateurs
- Le Directeur Commercial et les équipes commerciales
- Les responsables de certaines fonctions support
  - Opérations
  - Juridique
  - Marketing
  - Informatique

Depuis de nombreuses années, la structure de rémunération du personnel de Groupama Asset Management est identique pour tous. Elle comporte trois niveaux :

- Le salaire fixe
- La rémunération variable individuelle
- La rémunération variable collective (intéressement et participation)

Groupama Asset Management compare chaque année les rémunérations de ses collaborateurs au marché dans toutes leurs composantes afin de s'assurer de leur compétitivité et de l'équilibre de leur structure. L'entreprise vérifie notamment que la composante fixe de la rémunération représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

1.2. Composition de la rémunération

1.2.1. Le salaire fixe :

La composante fixe de la rémunération globale du salarié est fixée au moment de son embauche. Elle tient compte du poste et du périmètre de responsabilité du salarié, ainsi que des niveaux de rémunération pratiqués par le marché à poste équivalent (« benchmark »). Elle est réexaminée annuellement ainsi qu'à l'occasion d'éventuelles mobilités du salarié et peut alors faire l'objet d'une augmentation.

1.2.2. La rémunération variable individuelle :

La rémunération variable individuelle est fonction du métier et du niveau de responsabilité. Elle n'est pas systématiquement octroyée et fait l'objet d'une vraie flexibilité ; elle résulte d'une évaluation formalisée annuellement dans le cadre d'un entretien d'évaluation de la performance. Cette évaluation vise à mesurer :

- D'une part l'atteinte d'objectifs quantitatifs, qualitatifs et le cas échéant managériaux fixés chaque début d'année ;
- D'autre part la manière dont le collaborateur tient son poste au quotidien.

La combinaison de ces deux mesures permet de déterminer le niveau de performance globale du collaborateur sur l'année et de lui attribuer un montant de rémunération variable en conséquence.

1.2.2.1. Evaluation de la performance

Les objectifs sont fixés à chacun des collaborateurs par leur manager en fonction de la stratégie de l'entreprise et de sa déclinaison au niveau de la Direction et du service concernés. Chacun d'eux est affecté d'une pondération représentant son importance relative par rapport aux autres objectifs. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ils respectent un certain nombre de principes :

- Tout manager doit avoir un objectif d'ordre managérial

- Un collaborateur ne peut avoir 100% d'objectifs quantitatifs
  - Pour les commerciaux et les gérants, les objectifs quantitatifs représentent 60 à 70% de l'ensemble des objectifs (sauf cas particuliers : ex : certains postes de juniors comportent une part quantitative moindre)
  - Les objectifs de performance des gérants intègrent une dimension pluriannuelle (performances sur 1 an et 3 ans) ainsi que l'exigence de respect du cadre de gestion
  - Les objectifs des commerciaux prennent en compte leur capacité à fidéliser les clients

- Les objectifs qualitatifs permettent :
  - De limiter le poids de la performance strictement financière
  - D'intégrer des notions telles que : prise de risques, prise en compte des intérêts conjoints du client et de l'entreprise, respect des process, travail en équipe, ...

- Les objectifs des collaborateurs occupant des fonctions en contrôle des risques, contrôle interne et conformité sont fixés indépendamment de ceux des métiers dont ils valident ou contrôlent les opérations

Les objectifs et la performance globale des collaborateurs sont évalués selon une échelle validée par la Direction des Ressources Humaines du Groupe Groupama qui pilote l'ensemble du process et des outils d'évaluation de la performance des sociétés du Groupe.

1.2.2.2. Calcul et attribution de la rémunération variable

L'enveloppe de rémunération variable attribuée en N+1 au titre d'une année N est validée en amont par le Groupe. Son montant est proposé par la Direction Générale de Groupama Asset Management à la Direction Générale du Groupe en fonction des résultats prévisionnels de l'entreprise et en particulier des performances de collecte et de gestion. Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, elle est alignée sur le risque de l'entreprise. Elle peut ainsi être réduite en cas de performance négative affectant la solvabilité de Groupama AM.

La Direction des Ressources Humaines contrôle la cohérence et l'équité des montants de rémunération variable proposés par les managers pour leurs collaborateurs. Elle s'assure en particulier de leur cohérence par rapport aux évaluations de performance et peut, le cas échéant, soumettre des modifications à la validation du Directeur concerné.

Groupama Asset Management ne pratique pas de rémunération variable garantie, sauf, à titre exceptionnel, lors de l'embauche de certains collaborateurs. Dans ce cas, la garantie est strictement limitée à un an et la rémunération variable garantie versée généralement à l'issue de la période d'essai.

1.2.2.3. Versement de la rémunération variable

La rémunération variable individuelle au titre d'une année N est généralement versée en mars de l'année N+1.
Toutefois, conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, lorsque la rémunération variable attribuée à un collaborateur membre du Personnel identifié au titre d'une année donnée dépasse un montant validé par le Comité des Rémunérations de Groupama Asset Management, elle est alors scindée en deux parties :

- la première tranche est annoncée et acquise par le salarié concerné immédiatement après la période d'estimation de la performance. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié ; elle est versée intégralement en cash, généralement en mars de l'année N+1 ;
- la seconde tranche est annoncée mais son acquisition est différée dans le temps. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié. Elle est versée par tiers sur les exercices N+2, N+3 et N+4 sous réserve d'un éventuel malus. L'indexation se fait sur un panier de fonds représentatif du type de gestion confiée au collaborateur concerné, ou de l'ensemble de la gestion de Groupama Asset Management pour les collaborateurs occupant des fonctions non directement rattachables à la gestion d'un ou plusieurs portefeuilles d'investissement.

Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, Groupama Asset Management a mis en place un dispositif de malus. Ainsi, en cas de performance négative pouvant impacter la solvabilité de Groupama Asset Management, l'attribution et le versement de la quote-part différée de la rémunération variable pourront être réduits en conséquence. Dans le cas où une telle décision viendrait à être prise, elle affecterait uniformément l'ensemble des salariés faisant partie du Personnel Identifié, et concernés, sur l'exercice considéré, par une attribution de variable différé. Une telle décision relèverait de la Direction Générale et devrait être validée par le Comité des Rémunérations.

De plus, un dispositif de malus individuel, comportemental, est également prévu afin de pouvoir sanctionner, le cas échéant, un comportement frauduleux ou déloyal, une erreur grave ou tout comportement de prise de risque non maîtrisé ou non conforme à la stratégie d'investissement ou à la politique en matière de durabilité de la part du personnel concerné.

1.2.3. La rémunération variable collective :

Tout salarié en contrat à durée indéterminée ou contrat à durée déterminée ayant au moins trois mois de présence sur l'exercice considéré a droit à percevoir une rémunération variable collective constituée de l'intéressement et de la participation. Le montant global de la rémunération variable collective de Groupama AM est réparti entre les ayants droit en fonction de la rémunération brute réelle perçue durant l'année de référence. Groupama Asset Management abonde les sommes placées sur le PEE ou sur le PERCO dans la limite de montants définis par les accords relatifs à ces plans d'épargne.

1.3. Gouvernance des rémunérations

Groupama Asset Management s'est doté d'un Comité des Rémunérations dès 2011. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ce Comité est constitué de 4 membres dont deux indépendants parmi lesquels le Président qui a voix prépondérante.

Ce Comité est composé des personnes suivantes :

Eric Pinon, Président
Muriel Faure
Cyril Roux
Cécile Daubignard

Ce Comité a pour objectifs :

- De superviser la mise en œuvre et l'évolution de la Politique de Rémunération
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération fixe et variable des membres du Comité de Direction et sur les rémunérations variables dépassant 100% du salaire fixe des personnes concernées
- De superviser la rémunération des hauts responsables en charge des fonctions de gestion des risques et de conformité
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de Groupama Asset Management
- D'évaluer les mécanismes adoptés pour garantir que :
  - le système de rémunération prend en compte toutes les catégories de risques, y compris les risques de durabilité, de liquidités, et les niveaux d'actifs sous gestion ;
  - la Politique est compatible avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la Société de Gestion ;
- D'évaluer un certain nombre de scenarii afin de tester la réaction du système de rémunération à des évènements futurs externes et internes et d'effectuer des contrôles a posteriori

1.4. Identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations au sein de Groupama Asset Management

Outre le Comité des rémunérations (cf. supra), qui supervise la mise en œuvre de la Politique de Rémunération, les personnes en charge de l'attribution des rémunérations sont :

- Mirela Agache, Directrice Générale de Groupama Asset Management
- Adeline Buisson, Directrice des Ressources Humaines de Groupama Asset Management

1.5. Résultat de l'évaluation annuelle interne, centrale et indépendante de la Politique de Rémunération de Groupama Asset Management et de sa mise en œuvre

L'Audit Interne de Groupama Asset Management a réalisé courant 2021 un audit de la Politique de Rémunération conformément aux exigences règlementaires. Il ressort de la mission d'Audit que la politique de rémunération a été correctement mise en œuvre et qu'aucune erreur ou anomalie significative n'a été relevée. Les recommandations émises à l'issue de l'Audit mené fin 2020 ont été clôturées. Deux recommandations sont émises et adoptées par le Comité des Rémunérations; aucune de ces recommandations ne remet en cause le choix des dispositifs actuellement mis en œuvre par Groupama Asset Management en matière d'indexation de la rémunération variable différée.

2. Informations quantitatives

Les informations suivantes sont basées sur la déclaration annuelle des salaires (DSN) de Groupama Asset Management au 31 décembre 2021.

Masse salariale 2021	26 831 425 euros
Dont rémunérations variables versées au titre de la performance 2020	*6 039 040 euros*
Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2017 et versé en 2021 (3è tiers)	126 755 euros
Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2018 et versé en 2021 (2è tiers)	168 324 euros
Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2019 et versé en 2021 (1er tiers)	117 466 euros

La Masse Salariale 2021 du Personnel Identifié comme preneur de risques (soit 93 collaborateurs) au sens des Directives AIFM et OPCVM 5 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

Masse Salariale 2021 de l'ensemble du personnel Identifié	14647 702 euros
Dont Masse Salariale des Gérants et autres personnes ayant un impact direct sur le profil des fonds gérés (50 collaborateurs)	*7611 279 euros*
Dont Masse Salariale des autres preneurs de risques	*7 036 423 euros*

AUTRES INFORMATIONS

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
25 rue de la Ville l'Evêque
75008 PARIS

sur le site internet : http//www.groupama-am.com.

12. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 30/09/2022 *en* EUR

ACTIF

	30/09/2022	31/03/2022
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	**7 454 365,60**	**7 590 641,79**
Actions et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	**7 424 517,08**	**7 511 633,00**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	7 424 517,08	7 511 633,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	**29 848,52**	**79 008,79**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	29 848,52	79 008,79
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	**14 204,16**	**84 592,97**
Opérations de change à terme de devises		
Autres	14 204,16	84 592,97
COMPTES FINANCIERS	**301 959,22**	**339 889,00**
Liquidités	301 959,22	339 889,00
TOTAL DE L'ACTIF	**7 770 528,98**	**8 015 123,76**

PASSIF

	30/09/2022	31/03/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	7 898 173,87	7 712 163,67
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-111 898,30	252 205,57
Résultat de l'exercice (a,b)	-56 154,61	-115 266,19
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	**7 730 120,96**	**7 849 103,05**
** Montant représentatif de l'actif net*		
INSTRUMENTS FINANCIERS	**30 831,36**	**79 933,40**
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	30 831,36	79 933,40
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	29 848,92	79 009,15
Autres opérations	982,44	924,25
DETTES	**9 576,66**	**86 087,31**
Opérations de change à terme de devises		
Autres	9 576,66	86 087,31
COMPTES FINANCIERS		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	**7 770 528,98**	**8 015 123,76**

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/09/2022 *en* EUR

	30/09/2022	31/03/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Swaps d'inflation		
TRS DUMMY P85 0.33	7 729 574,88	7 848 849,50
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
US 10YR NOTE 0622		110 434,55
SP 500 MINI 0622		1 221 610,57
SP 500 MINI 1222	183 815,65	
EURO STOXX 50 0622		38 230,00
EURO STOXX 50 1222	33 150,00	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 30/09/2022 *en* EUR

	30/09/2022	31/03/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	345,84	
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	**345,84**	
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme	12 775,26	27 035,58
Charges sur dettes financières	338,34	1 377,49
Autres charges financières		
TOTAL (2)	**13 113,60**	**28 413,07**
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	**-12 767,76**	**-28 413,07**
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	42 719,32	90 369,74
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	**-55 487,08**	**-118 782,81**
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-667,53	3 516,62
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	**-56 154,61**	**-115 266,19**

ANNEXES COMPTABLES

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée exceptionnelle de l'exercice clos au 30 septembre 2022 est de 6 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé français ou étranger :
- Valeurs négociées dans la zone Euro et Europe :

=> Dernier cours du jour de valorisation.
- Valeurs négociées dans la zone Pacifique et Asie :

=> Dernier cours du jour de valorisation.
- Valeurs négociées dans la zone Amérique :

=> Dernier cours de la veille du jour de valorisation.

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publié officiellement. Celles dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du gérant de l'OPC ou de la société de gestion.

Les valeurs étrangères en devises sont converties en contre-valeur Euro suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation.

Titres non négociés sur un marché réglementé :
- Pour les titres non cotés, ils sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Pour les titres négociés sur un marché non réglementé tel que le marché libre, ils sont évalués sur la base du dernier cours pratiqué sur ce marché

Titres et actions d'OPC :
Ils sont évalués à la dernière valeur liquidative connue.

Fonds d'investissement de droit étranger :
Les fonds d'investissement de droit étranger en portefeuille sont valorisés sur la base des dernières valeurs liquidatives communiquées par les administrateurs de ces fonds et le cas échéant, sur des estimations communiquées par les gérants, sous le contrôle et la responsabilité de la société de gestion.

Titres de créances négociables :
Les titres de créances négociables sont valorisés suivant les règles suivantes :
- Les BTAN et les BTF sont valorisés sur la base des cours jour publiés par la Banque de France.
- Les autres titres de créances négociables (certificats de dépôts, billets de trésorerie, bons des sociétés financières, bons des institutions financières spécialisées) sont évalués :
  - sur la base du prix auquel s'effectuent les transactions de marché ;
  - en l'absence de prix de marché significatif, par l'application d'une méthode actuarielle, le taux de référence étant majoré d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. En cas de changement significatif de la situation de l'émetteur, cette marge pourra être ajustée durant la durée de détention du titre.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie résiduelle est inférieure ou égale à trois mois sont évalués de façon linéaire.

Opérations de gré à gré :
Les opérations conclues sur un marché de gré à gré, autorisé par la réglementation applicable aux OPC sont valorisés à leur valeur de marché.

Opérations à terme fermes et conditionnelles :
- Les contrats à terme fermes sur les marchés dérivés sont évalués au cours de compensation du jour.
- Les options sur les marchés dérivés actions sont évaluées au cours de clôture du jour.

Acquisitions et cessions temporaires de titres :
- Prise en pension

Les titres pris en pension sont inscrits pour la valeur fixée dans le contrat augmentée des intérêts.
- Mise en pension

La créance représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur contractuelle augmentée des intérêts.
- Prêts de titres

La créance représentative des titres prêtés est évaluée à la valeur de marché des titres augmentée des indemnités contractuelles.

Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan :
- Pour les contrats à terme fermes au nominal x quantité x cours de compensation x (devise)
- Pour les contrats à terme conditionnels en équivalent sous-jacent
- Pour les swaps

◗ Swaps de taux adossés ou non adossés

Engagement = nominal + évaluation de la jambe à taux fixe (si TF/TV) ou à taux variable (si TV/TF) au prix du marché.

◗ Autres Swaps

Engagement = nominal + valeur boursière (lorsque la Sicav a adopté la méthode synthétique de valorisation).

Méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

Méthode des coupons courus.

Méthode de comptabilisation des frais

Les opérations sont comptabilisées en frais exclus.

Frais de fonctionnement et de gestion :

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement la Sicav, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :
- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPC a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à la Sicav ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à la Sicav, se reporter à la partie "Frais" du Document d'Information clé pour l'Investisseur (DICI)

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum : 1.20% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum : 1,00% TTC
Commission de mouvement perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	De 0 à 63.38€ TTC
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Part type d'instrument TTC : Actions et assimilés : 0.1% maximum Obligations et assimilés : 0.03% Futures et options : 2€ par lot maximum
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Groupama Asset Management ne perçoit aucune commission en nature (Conformément à la réglementation en vigueur) de la part des intermédiaires.

◗ Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.
Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des Revenus**.**

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	*Affectation du résultat net*	*Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées*
Action GROUPAMA SELECTION PROTECT 85 E1	Capitalisation	Capitalisation
Action GROUPAMA SELECTION PROTECT 85 N	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/09/2022 *en* EUR

	30/09/2022	31/03/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	**7 849 103,05**	**7 969 660,17**
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	503 307,93	807 524,03
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-252 550,50	-1 081 079,50
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	5 935,25	233 294,86
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-157 096,18	-114 707,95
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	54 340,92	116 171,09
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-102 594,73	-85 822,49
Frais de transactions	-1 445,03	-3 116,62
Différences de change	96 174,23	148 477,23
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-100 651,00	-107 308,54
Différence d'estimation exercice N	*-85 483,75*	*15 167,25*
Différence d'estimation exercice N-1	*-15 167,25*	*-122 475,79*
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-108 915,90	84 793,58
Différence d'estimation exercice N	*-30 831,36*	*78 084,54*
Différence d'estimation exercice N-1	*-78 084,54*	*6 709,04*
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-55 487,08	-118 782,81
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	**7 730 120,96**	**7 849 103,05**

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Taux	7 729 574,88	99,99
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	**7 729 574,88**	**99,99**
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	216 965,65	2,81
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	**216 965,65**	**2,81**

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							301 959,22	3,91
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture							7 729 574,88	99,99
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	301 959,22	3,91								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
HORS-BILAN										
Opérations de couverture					7 729 574,88	99,99				
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2		Devise 3		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC	387 434,78	5,01						
Opérations temporaires sur titres								
Créances	10 207,73	0,13						
Comptes financiers	30 261,52	0,39						
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations	183 815,65	2,38						

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/09/2022
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	546,93
	Dépôts de garantie en espèces	13 657,23
TOTAL DES CRÉANCES		**14 204,16**
DETTES		
	Rachats à payer	2 547,90
	Frais de gestion fixe	7 028,76
TOTAL DES DETTES		**9 576,66**
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		**4 627,50**

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action GROUPAMA SELECTION PROTECT 85 E1		
Actions souscrites durant l'exercice	3 672,0030	356 623,19
Actions rachetées durant l'exercice	-1 027,2800	-100 072,70
Solde net des souscriptions/rachats	2 644,7230	256 550,49
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	7 299,6550	
Action GROUPAMA SELECTION PROTECT 85 N		
Actions souscrites durant l'exercice	1 508,270	146 684,74
Actions rachetées durant l'exercice	-1 584,270	-152 477,80
Solde net des souscriptions/rachats	-76,000	-5 793,06
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	73 759,425	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action GROUPAMA SELECTION PROTECT 85 E1	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action GROUPAMA SELECTION PROTECT 85 N	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/09/2022
Action GROUPAMA SELECTION PROTECT 85 E1	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	3 207,45
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,10
Rétrocessions des frais de gestion	3,74
Action GROUPAMA SELECTION PROTECT 85 N	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	39 565,83
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,10
Rétrocessions des frais de gestion	50,22

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2022
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/09/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2022
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			4 435 870,21
	LU0675296932	G FUND-AVENIR EUROPE-IC	14 791,14
	FR0010890186	G FUND EQUITY CONVICTIONS ISR O	18 919,13
	FR0010891176	G FUND - WORLD VISION R O	75 771,00
	FR0010890459	GROUPAMA CREDIT EURO O	38 005,20
	FR0010213355	GROUPAMA ENTREPRISES IC	1 403 421,41
	FR0012097319	GROUPAMA EUROPE EQUITIES O	13 423,44
	FR0010582452	GROUPAMA MONETAIRE IC	1 403 550,81
	FR0000989626	GROUPAMA TRESORERIE IC	1 403 019,04
	FR0012599645	GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND IC	49 344,60
	FR0013229739	GROUPAMA US EQUITIES O	15 624,44
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			**4 435 870,21**

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/09/2022	31/03/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	-56 154,61	-115 266,19
Total	**-56 154,61**	**-115 266,19**

	30/09/2022	31/03/2022
Action GROUPAMA SELECTION PROTECT 85 E1		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-5 054,53	-6 828,48
Total	**-5 054,53**	**-6 828,48**

	30/09/2022	31/03/2022
Action GROUPAMA SELECTION PROTECT 85 N		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-51 100,08	-108 437,71
Total	**-51 100,08**	**-108 437,71**

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/09/2022	31/03/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-111 898,30	252 205,57
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	**-111 898,30**	**252 205,57**

	30/09/2022	31/03/2022
Action GROUPAMA SELECTION PROTECT 85 E1		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-10 072,96	14 949,19
Total	**-10 072,96**	**14 949,19**

	30/09/2022	31/03/2022
Action GROUPAMA SELECTION PROTECT 85 N		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-101 825,34	237 256,38
Total	**-101 825,34**	**237 256,38**

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/03/2020	31/03/2021	31/03/2022	30/09/2022
Actif net Global en EUR	**75 565 136,94**	**7 969 660,17**	**7 849 103,05**	**7 730 120,96**
Action GROUPAMA SELECTION PROTECT 85 E1 en EUR				
Actif net	23 634,32	81 812,47	465 326,77	695 878,05
Nombre de titres	246,7192	833,1838	4 654,9320	7 299,6550
Valeur liquidative unitaire	95,79	98,19	99,96	95,33
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-5,06	1,92	3,21	-1,37
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,83	-1,13	-1,46	-0,69
Action GROUPAMA SELECTION PROTECT 85 N en EUR				
Actif net	75 541 502,62	7 887 847,70	7 383 776,28	7 034 242,91
Nombre de titres	788 273,597	80 299,096	73 835,425	73 759,425
Valeur liquidative unitaire	95,83	98,23	100,00	95,36
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-5,07	1,92	3,21	-1,38
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,89	-1,13	-1,46	-0,69

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS *en* EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
ALLEMAGNE				
iShares Edge MSCI World Minimum Volatility UCITS ETF USD (Ac	USD	5 550	289 382,94	3,75
TOTAL ALLEMAGNE			**289 382,94**	**3,75**
FRANCE				
BNP PARIBAS MOIS ISR FCP	EUR	32,099	728 212,62	9,42
BNPP INV 3 MOIS I PLUS C	EUR	0,969	958 519,01	12,40
BNPP MONEY 3M IC	EUR	26,871	614 387,30	7,95
G FUND EQUITY CONVICTIONS ISR O	EUR	1	18 919,13	0,24
G FUND - WORLD VISION R O	EUR	5	75 771,00	0,98
GROUPAMA CREDIT EURO O	EUR	3	38 005,20	0,49
GROUPAMA ENTREPRISES IC	EUR	624,6757	1 403 421,41	18,15
GROUPAMA EUROPE EQUITIES O	EUR	1	13 423,44	0,18
GROUPAMA MONETAIRE IC	EUR	6,629	1 403 550,81	18,15
GROUPAMA TRESORERIE IC	EUR	35,297	1 403 019,04	18,15
GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND IC	EUR	5	49 344,60	0,64
GROUPAMA US EQUITIES O	USD	1	15 624,44	0,21
TOTAL FRANCE			**6 722 198,00**	**86,96**
LUXEMBOURG				
AMUNDI MSCI WORLD UCITS ETF - EUR C	EUR	829	315 717,60	4,08
G FUND-AVENIR EUROPE-IC	EUR	7	14 791,14	0,19
SPDR MSCI US SM-CP VAL WGHT	USD	1 700	82 427,40	1,07
TOTAL LUXEMBOURG			**412 936,14**	**5,34**
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			**7 424 517,08**	**96,05**
TOTAL Organismes de placement collectif			**7 424 517,08**	**96,05**
Instrument financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO STOXX 50 1222	EUR	1	-2 875,00	-0,04
SP 500 MINI 1222	USD	1	-26 973,92	-0,35
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			**-29 848,92**	**-0,39**
TOTAL Engagements à terme fermes			**-29 848,92**	**-0,39**
Autres instruments financiers à terme				
Swaps d'inflation				
TRS DUMMY P85 0.33	EUR	1	-982,44	-0,01
TOTAL Swaps d'inflation			**-982,44**	**-0,01**
TOTAL Autres instruments financiers à terme			**-982,44**	**-0,01**
TOTAL Instrument financier à terme			**-30 831,36**	**-0,40**
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	USD	26 424,61	26 973,52	0,35
APPEL MARGE CACEIS	EUR	2 875	2 875,00	0,03
TOTAL Appel de marge			**29 848,52**	**0,38**

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS *en* EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Créances			**14 204,16**	**0,19**
Dettes			**-9 576,66**	**-0,13**
Comptes financiers			**301 959,22**	**3,91**
Actif net			**7 730 120,96**	**100,00**

Action GROUPAMA SELECTION PROTECT 85 N	**EUR**	**73 759,425**	**95,36**
Action GROUPAMA SELECTION PROTECT 85 E1	**EUR**	**7 299,6550**	**95,33**

Compartiment : GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE

Groupama
ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE *(compartiment de l'OPCVM GROUPAMA SELECTION)*

Action N, C - Code ISIN : FR0010013953

Ce compartiment est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : Chercher à obtenir, au travers d'une gestion de type profilé, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite, 15% MSCI World Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 85% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).
Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion respectant les critères de responsabilité en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) afin de valoriser la durabilité des entreprises. Ce compartiment est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Indicateur de référence : 15% MSCI World Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 85% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).

Le compartiment GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs de la zone euro et de valeurs internationales majoritairement à travers l'investissement en OPCVM d'actions et de taux et, dans la limite de 10% de son actif net en titres vifs (actions, titres de créances et instruments du marché monétaire).

Le compartiment adopte un style de gestion active. Il sera en permanence investi à hauteur de 90% minimum de son actif net dans des OPCVM labellisés ISR. La sélection de ces OPCVM repose sur une intégration de critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) en complément des critères financiers traditionnels des processus d'analyse et de sélection de valeurs. Les OPCVM pourront s'appuyer sur des approches ESG différentes, ce qui constitue une limite de cette stratégie ESG.

Le gérant définit l'allocation tactique du compartiment (pondération des différentes classes d'actifs, choix de diversification géographique) en partant des fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays (le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB, les taux d'intérêt), des perspectives d'évolution des différentes classes d'actifs et du calibrage du couple risque/rendement.

L'exposition globale du compartiment aux classes d'actifs risquées de type actions et obligations à haut rendement (titres spéculatifs ou High Yield), émergentes, sera limitée à 30% de l'actif net du compartiment.

Le compartiment peut présenter un risque de change notamment du fait de l'investissement dans des OPCVM pouvant eux-mêmes présenter un risque de change.

Le compartiment est géré au sein d'une fourchette de sensibilité du portefeuille comprise entre 0 et 8.

La part des investissements en titres de créances et instruments du marché monétaire sera comprise entre 75% et 100% de l'actif net. Ces investissements, en titres vifs ou au sein des OPCVM sous-jacents, porteront majoritairement sur des émissions de catégorie "investment grade" (catégorie d'investissement) ou estimées équivalentes par la société de gestion. Le compartiment pourra être exposé dans la limite de 30% de son actif net, à des obligations à haut rendement (titres spéculatifs).

L'exposition actions du compartiment sera comprise entre 0% et 25% de son actif net à travers des OPCVM et des actions en direct.

Le compartiment pourra détenir jusqu'à 100% de son actif net, des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou droit européen.

Il pourra utiliser des instruments financiers à terme à des fins de couverture et/ou d'exposition du portefeuille aux risques de taux, de crédit, d'actions et de change dans une limite d'engagement d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, le compartiment pourra effectuer des dépôts et de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

Le compartiment utilisant des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos actions de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 9h30, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment.

La catégorie de risque associée au compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le compartiment a un niveau de risque de 3, en raison de sa forte exposition au risque de taux.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour le compartiment non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la qualité ou de défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- Utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité du compartiment. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Groupama
ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE *(compartiment de l'OPCVM GROUPAMA SELECTION)*

Action M, C - Code ISIN : FR0013321205

Ce compartiment est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : Chercher à obtenir, au travers d'une gestion de type profilé, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite, 15% MSCI World Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 85% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).
Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion respectant les critères de responsabilité en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) afin de valoriser la durabilité des entreprises. Ce compartiment est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Indicateur de référence : 15% MSCI World Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 85% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).

Le compartiment GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs de la zone euro et de valeurs internationales majoritairement à travers l'investissement en OPCVM d'actions et de taux et, dans la limite de 10% de son actif net en titres vifs (actions, titres de créances et instruments du marché monétaire).
Le compartiment adopte un style de gestion active. Il sera en permanence investi à hauteur de 90% minimum de son actif net dans des OPCVM labellisés ISR. La sélection de ces OPCVM repose sur une intégration de critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) en complément des critères financiers traditionnels des processus d'analyse et de sélection de valeurs. Les OPCVM pourront s'appuyer sur des approches ESG différentes, ce qui constitue une limite de cette stratégie ESG.
Le gérant définit l'allocation tactique du compartiment (pondération des différentes classes d'actifs, choix de diversification géographique) en partant des fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays (le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB, les taux d'intérêt), des perspectives d'évolution des différentes classes d'actifs et du calibrage du couple risque/rendement.

L'exposition globale du compartiment aux classes d'actifs risquées de type actions et obligations à haut rendement (titres spéculatifs ou High Yield), émergentes, sera limitée à 30% de l'actif net du compartiment.

Le compartiment peut présenter un risque de change notamment du fait de l'investissement dans des OPCVM pouvant eux-mêmes présenter un risque de change.
Le compartiment est géré au sein d'une fourchette de sensibilité du portefeuille comprise entre 0 et 8.

La part des investissements en titres de créances et instruments du marché monétaire sera comprise entre 75% et 100% de l'actif net. Ces investissements, en titres vifs ou au sein des OPCVM sous-jacents, porteront majoritairement sur des émissions de catégorie "investment grade" (catégorie d'investissement) ou estimées équivalentes par la société de gestion. Le compartiment pourra être exposé dans la limite de 30% de son actif net, à des obligations à haut rendement (titres spéculatifs).

L'exposition actions du compartiment sera comprise entre 0% et 25% de son actif net à travers des OPCVM et des actions en direct.

Le compartiment pourra détenir jusqu'à 100% de son actif net, des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou droit européen.

Il pourra utiliser des instruments financiers à terme à des fins de couverture et/ou d'exposition du portefeuille aux risques de taux, de crédit, d'actions et de change dans une limite d'engagement d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, le compartiment pourra effectuer des dépôts et de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.
Le compartiment utilisant des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos actions de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 9h30, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, → A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible → rendement potentiellement plus élevé

1	2	**3**	4	5	6	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment.
La catégorie de risque associée au compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le compartiment a un niveau de risque de 3, en raison de sa forte exposition au risque de taux.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour le compartiment non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la qualité ou de défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- Utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité du compartiment. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Groupama
ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE *(compartiment de l'OPCVM GROUPAMA SELECTION)*

Action R, C - Code ISIN : FR0013321197

Ce compartiment est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : Chercher à obtenir, au travers d'une gestion de type profilé, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite, 15% MSCI World Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 85% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).
Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion respectant les critères de responsabilité en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) afin de valoriser la durabilité des entreprises. Ce compartiment est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Indicateur de référence : 15% MSCI World Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 85% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).

Le compartiment GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs de la zone euro et de valeurs internationales majoritairement à travers l'investissement en OPCVM d'actions et de taux et, dans la limite de 10% de son actif net en titres vifs (actions, titres de créances et instruments du marché monétaire).
Le compartiment adopte un style de gestion active. Il sera en permanence investi à hauteur de 90% minimum de son actif net dans des OPCVM labellisés ISR. La sélection de ces OPCVM repose sur une intégration de critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) en complément des critères financiers traditionnels des processus d'analyse et de sélection de valeurs. Les OPCVM pourront s'appuyer sur des approches ESG différentes, ce qui constitue une limite de cette stratégie ESG.
Le gérant définit l'allocation tactique du compartiment (pondération des différentes classes d'actifs, choix de diversification géographique) en partant des fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays (le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB, les taux d'intérêt), des perspectives d'évolution des différentes classes d'actifs et du calibrage du couple risque/rendement.

L'exposition globale du compartiment aux classes d'actifs risquées de type actions et obligations à haut rendement (titres spéculatifs ou High Yield), émergentes, sera limitée à 30% de l'actif net du compartiment.

Le compartiment peut présenter un risque de change notamment du fait de l'investissement dans des OPCVM pouvant eux-mêmes présenter un risque de change.
Le compartiment est géré au sein d'une fourchette de sensibilité du portefeuille comprise entre 0 et 8.

La part des investissements en titres de créances et instruments du marché monétaire sera comprise entre 75% et 100% de l'actif net. Ces investissements, en titres vifs ou au sein des OPCVM sous-jacents, porteront majoritairement sur des émissions de catégorie "investment grade" (catégorie d'investissement) ou estimées équivalentes par la société de gestion. Le compartiment pourra être exposé dans la limite de 30% de son actif net, à des obligations à haut rendement (titres spéculatifs).

L'exposition actions du compartiment sera comprise entre 0% et 25% de son actif net à travers des OPCVM et des actions en direct.

Le compartiment pourra détenir jusqu'à 100% de son actif net, des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou droit européen.

Il pourra utiliser des instruments financiers à terme à des fins de couverture et/ou d'exposition du portefeuille aux risques de taux, de crédit, d'actions et de change dans une limite d'engagement d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, le compartiment pourra effectuer des dépôts et de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.
Le compartiment utilisant des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos actions de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 9h30, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, → A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible → rendement potentiellement plus élevé

1	2	**3**	4	5	6	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment.
La catégorie de risque associée au compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le compartiment a un niveau de risque de 3, en raison de sa forte exposition au risque de taux.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour le compartiment non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la qualité ou de défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- Utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité du compartiment. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Groupama
ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE *(compartiment de l'OPCVM GROUPAMA SELECTION)*

Action F2, C - Code ISIN : FR0014005336

Ce compartiment est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : Chercher à obtenir, au travers d'une gestion de type profilé, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite, 15% MSCI World Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 85% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).
Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion respectant les critères de responsabilité en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) afin de valoriser la durabilité des entreprises. Ce compartiment est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Indicateur de référence : 15% MSCI World Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 85% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).

Le compartiment GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs de la zone euro et de valeurs internationales majoritairement à travers l'investissement en OPCVM d'actions et de taux et, dans la limite de 10% de son actif net en titres vifs (actions, titres de créances et instruments du marché monétaire).
Le compartiment adopte un style de gestion active. Il sera en permanence investi à hauteur de 90% minimum de son actif net dans des OPCVM labellisés ISR. La sélection de ces OPCVM repose sur une intégration de critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) en complément des critères financiers traditionnels des processus d'analyse et de sélection de valeurs. Les OPCVM pourront s'appuyer sur des approches ESG différentes, ce qui constitue une limite de cette stratégie ESG.
Le gérant définit l'allocation tactique du compartiment (pondération des différentes classes d'actifs, choix de diversification géographique) en partant des fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays (le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB, les taux d'intérêt), des perspectives d'évolution des différentes classes d'actifs et du calibrage du couple risque/rendement.

L'exposition globale du compartiment aux classes d'actifs risquées de type actions et obligations à haut rendement (titres spéculatifs ou High Yield), émergentes, sera limitée à 30% de l'actif net du compartiment.

Le compartiment peut présenter un risque de change notamment du fait de l'investissement dans des OPCVM pouvant eux-mêmes présenter un risque de change.
Le compartiment est géré au sein d'une fourchette de sensibilité du portefeuille comprise entre 0 et 8.

La part des investissements en titres de créances et instruments du marché monétaire sera comprise entre 75% et 100% de l'actif net. Ces investissements, en titres vifs ou au sein des OPCVM sous-jacents, porteront majoritairement sur des émissions de catégorie "investment grade" (catégorie d'investissement) ou estimées équivalentes par la société de gestion. Le compartiment pourra être exposé dans la limite de 30% de son actif net, à des obligations à haut rendement (titres spéculatifs).

L'exposition actions du compartiment sera comprise entre 0% et 25% de son actif net à travers des OPCVM et des actions en direct.

Le compartiment pourra détenir jusqu'à 100% de son actif net, des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou droit européen.

Il pourra utiliser des instruments financiers à terme à des fins de couverture et/ou d'exposition du portefeuille aux risques de taux, de crédit, d'actions et de change dans une limite d'engagement d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, le compartiment pourra effectuer des dépôts et de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.
Le compartiment utilisant des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos actions de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 9h30, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, → A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible → rendement potentiellement plus élevé

1	2	**3**	4	5	6	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment.
La catégorie de risque associée au compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le compartiment a un niveau de risque de 3, en raison de sa forte exposition au risque de taux.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour le compartiment non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la qualité ou de défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- Utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité du compartiment. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Groupama
ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE *(compartiment de l'OPCVM GROUPAMA SELECTION)*

Action E1, C - Code ISIN : FR00140056X5

Ce compartiment est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : Chercher à obtenir, au travers d'une gestion de type profilé, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite, 15% MSCI World Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 85% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).
Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion respectant les critères de responsabilité en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) afin de valoriser la durabilité des entreprises. Ce compartiment est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Indicateur de référence : 15% MSCI World Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 85% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).

Le compartiment GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs de la zone euro et de valeurs internationales majoritairement à travers l'investissement en OPCVM d'actions et de taux et, dans la limite de 10% de son actif net en titres vifs (actions, titres de créances et instruments du marché monétaire).
Le compartiment adopte un style de gestion active. Il sera en permanence investi à hauteur de 90% minimum de son actif net dans des OPCVM labellisés ISR. La sélection de ces OPCVM repose sur une intégration de critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) en complément des critères financiers traditionnels des processus d'analyse et de sélection de valeurs. Les OPCVM pourront s'appuyer sur des approches ESG différentes, ce qui constitue une limite de cette stratégie ESG.
Le gérant définit l'allocation tactique du compartiment (pondération des différentes classes d'actifs, choix de diversification géographique) en partant des fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays (le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB, les taux d'intérêt), des perspectives d'évolution des différentes classes d'actifs et du calibrage du couple risque/rendement.

L'exposition globale du compartiment aux classes d'actifs risquées de type actions et obligations à haut rendement (titres spéculatifs ou High Yield), émergentes, sera limitée à 30% de l'actif net du compartiment.

Le compartiment peut présenter un risque de change notamment du fait de l'investissement dans des OPCVM pouvant eux-mêmes présenter un risque de change.
Le compartiment est géré au sein d'une fourchette de sensibilité du portefeuille comprise entre 0 et 8.

La part des investissements en titres de créances et instruments du marché monétaire sera comprise entre 75% et 100% de l'actif net. Ces investissements, en titres vifs ou au sein des OPCVM sous-jacents, porteront majoritairement sur des émissions de catégorie "investment grade" (catégorie d'investissement) ou estimées équivalentes par la société de gestion. Le compartiment pourra être exposé dans la limite de 30% de son actif net, à des obligations à haut rendement (titres spéculatifs).

L'exposition actions du compartiment sera comprise entre 0% et 25% de son actif net à travers des OPCVM et des actions en direct.

Le compartiment pourra détenir jusqu'à 100% de son actif net, des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou droit européen.

Il pourra utiliser des instruments financiers à terme à des fins de couverture et/ou d'exposition du portefeuille aux risques de taux, de crédit, d'actions et de change dans une limite d'engagement d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, le compartiment pourra effectuer des dépôts et de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.
Le compartiment utilisant des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos actions de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 9h30, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, → A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible → rendement potentiellement plus élevé

1	2	**3**	4	5	6	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment.
La catégorie de risque associée au compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le compartiment a un niveau de risque de 3, en raison de sa forte exposition au risque de taux.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour le compartiment non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la qualité ou de défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- Utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité du compartiment. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Groupama
ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE *(compartiment de l'OPCVM GROUPAMA SELECTION)*

Action E, C - Code ISIN : FR0014009CI4

Ce compartiment est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : Chercher à obtenir, au travers d'une gestion de type profilé, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite, 15% MSCI World Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 85% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).
Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion respectant les critères de responsabilité en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) afin de valoriser la durabilité des entreprises. Ce compartiment est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Indicateur de référence : 15% MSCI World Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 85% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).

Le compartiment GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs de la zone euro et de valeurs internationales majoritairement à travers l'investissement en OPCVM d'actions et de taux et, dans la limite de 10% de son actif net en titres vifs (actions, titres de créances et instruments du marché monétaire).
Le compartiment adopte un style de gestion active. Il sera en permanence investi à hauteur de 90% minimum de son actif net dans des OPCVM labellisés ISR. La sélection de ces OPCVM repose sur une intégration de critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) en complément des critères financiers traditionnels des processus d'analyse et de sélection de valeurs. Les OPCVM pourront s'appuyer sur des approches ESG différentes, ce qui constitue une limite de cette stratégie ESG.
Le gérant définit l'allocation tactique du compartiment (pondération des différentes classes d'actifs, choix de diversification géographique) en partant des fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays (le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB, les taux d'intérêt), des perspectives d'évolution des différentes classes d'actifs et du calibrage du couple risque/rendement.

L'exposition globale du compartiment aux classes d'actifs risquées de type actions et obligations à haut rendement (titres spéculatifs ou High Yield), émergentes, sera limitée à 30% de l'actif net du compartiment.

Le compartiment peut présenter un risque de change notamment du fait de l'investissement dans des OPCVM pouvant eux-mêmes présenter un risque de change.
Le compartiment est géré au sein d'une fourchette de sensibilité du portefeuille comprise entre 0 et 8.

La part des investissements en titres de créances et instruments du marché monétaire sera comprise entre 75% et 100% de l'actif net. Ces investissements, en titres vifs ou au sein des OPCVM sous-jacents, porteront majoritairement sur des émissions de catégorie "investment grade" (catégorie d'investissement) ou estimées équivalentes par la société de gestion. Le compartiment pourra être exposé dans la limite de 30% de son actif net, à des obligations à haut rendement (titres spéculatifs).

L'exposition actions du compartiment sera comprise entre 0% et 25% de son actif net à travers des OPCVM et des actions en direct.

Le compartiment pourra détenir jusqu'à 100% de son actif net, des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou droit européen.

Il pourra utiliser des instruments financiers à terme à des fins de couverture et/ou d'exposition du portefeuille aux risques de taux, de crédit, d'actions et de change dans une limite d'engagement d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, le compartiment pourra effectuer des dépôts et de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.
Le compartiment utilisant des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos actions de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 9h30, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, → A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible → rendement potentiellement plus élevé

1	2	**3**	4	5	6	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment.
La catégorie de risque associée au compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le compartiment a un niveau de risque de 3, en raison de sa forte exposition au risque de taux.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour le compartiment non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la qualité ou de défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- Utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité du compartiment. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Groupama
ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE *(compartiment de l'OPCVM GROUPAMA SELECTION)*

Action F, D - Code ISIN : FR0012395606

Ce compartiment est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : Chercher à obtenir, au travers d'une gestion de type profilé, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite, 15% MSCI World Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 85% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).
Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion respectant les critères de responsabilité en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) afin de valoriser la durabilité des entreprises. Ce compartiment est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Indicateur de référence : 15% MSCI World Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 85% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).

Le compartiment GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs de la zone euro et de valeurs internationales majoritairement à travers l'investissement en OPCVM d'actions et de taux et, dans la limite de 10% de son actif net en titres vifs (actions, titres de créances et instruments du marché monétaire).

Le compartiment adopte un style de gestion active. Il sera en permanence investi à hauteur de 90% minimum de son actif net dans des OPCVM labellisés ISR. La sélection de ces OPCVM repose sur une intégration de critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) en complément des critères financiers traditionnels des processus d'analyse et de sélection de valeurs. Les OPCVM pourront s'appuyer sur des approches ESG différentes, ce qui constitue une limite de cette stratégie ESG.

Le gérant définit l'allocation tactique du compartiment (pondération des différentes classes d'actifs, choix de diversification géographique) en partant des fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays (le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB, les taux d'intérêt), des perspectives d'évolution des différentes classes d'actifs et du calibrage du couple risque/rendement.

L'exposition globale du compartiment aux classes d'actifs risquées de type actions et obligations à haut rendement (titres spéculatifs ou High Yield), émergentes, sera limitée à 30% de l'actif net du compartiment.

Le compartiment peut présenter un risque de change notamment du fait de l'investissement dans des OPCVM pouvant eux-mêmes présenter un risque de change.

Le compartiment est géré au sein d'une fourchette de sensibilité du portefeuille comprise entre 0 et 8.

La part des investissements en titres de créances et instruments du marché monétaire sera comprise entre 75% et 100% de l'actif net. Ces investissements, en titres vifs ou au sein des OPCVM sous-jacents, porteront majoritairement sur des émissions de catégorie "investment grade" (catégorie d'investissement) ou estimées équivalentes par la société de gestion. Le compartiment pourra être exposé dans la limite de 30% de son actif net, à des obligations à haut rendement (titres spéculatifs).

L'exposition actions du compartiment sera comprise entre 0% et 25% de son actif net à travers des OPCVM et des actions en direct.

Le compartiment pourra détenir jusqu'à 100% de son actif net, des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou droit européen.

Il pourra utiliser des instruments financiers à terme à des fins de couverture et/ou d'exposition du portefeuille aux risques de taux, de crédit, d'actions et de change dans une limite d'engagement d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, le compartiment pourra effectuer des dépôts et de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

Le compartiment utilisant des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Distribution et/ou Report.
Faculté de verser des acomptes sur dividendes.

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos actions de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 9h30, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, → A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible → rendement potentiellement plus élevé

1	2	**3**	4	5	6	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment.

La catégorie de risque associée au compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le compartiment a un niveau de risque de 3, en raison de sa forte exposition au risque de taux.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour le compartiment non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la qualité ou de défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- Utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité du compartiment. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Groupama
ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE *(compartiment de l'OPCVM GROUPAMA SELECTION)*

Action E3, C - Code ISIN : FR0014009CJ2

Ce compartiment est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : Chercher à obtenir, au travers d'une gestion de type profilé, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite, 15% MSCI World Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 85% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).
Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion respectant les critères de responsabilité en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) afin de valoriser la durabilité des entreprises. Ce compartiment est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Indicateur de référence : 15% MSCI World Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 85% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).

Le compartiment GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs de la zone euro et de valeurs internationales majoritairement à travers l'investissement en OPCVM d'actions et de taux et, dans la limite de 10% de son actif net en titres vifs (actions, titres de créances et instruments du marché monétaire).
Le compartiment adopte un style de gestion active. Il sera en permanence investi à hauteur de 90% minimum de son actif net dans des OPCVM labellisés ISR. La sélection de ces OPCVM repose sur une intégration de critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) en complément des critères financiers traditionnels des processus d'analyse et de sélection de valeurs. Les OPCVM pourront s'appuyer sur des approches ESG différentes, ce qui constitue une limite de cette stratégie ESG.
Le gérant définit l'allocation tactique du compartiment (pondération des différentes classes d'actifs, choix de diversification géographique) en partant des fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays (le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB, les taux d'intérêt), des perspectives d'évolution des différentes classes d'actifs et du calibrage du couple risque/rendement.

L'exposition globale du compartiment aux classes d'actifs risquées de type actions et obligations à haut rendement (titres spéculatifs ou High Yield), émergentes, sera limitée à 30% de l'actif net du compartiment.

Le compartiment peut présenter un risque de change notamment du fait de l'investissement dans des OPCVM pouvant eux-mêmes présenter un risque de change.
Le compartiment est géré au sein d'une fourchette de sensibilité du portefeuille comprise entre 0 et 8.

La part des investissements en titres de créances et instruments du marché monétaire sera comprise entre 75% et 100% de l'actif net. Ces investissements, en titres vifs ou au sein des OPCVM sous-jacents, porteront majoritairement sur des émissions de catégorie "investment grade" (catégorie d'investissement) ou estimées équivalentes par la société de gestion. Le compartiment pourra être exposé dans la limite de 30% de son actif net, à des obligations à haut rendement (titres spéculatifs).

L'exposition actions du compartiment sera comprise entre 0% et 25% de son actif net à travers des OPCVM et des actions en direct.

Le compartiment pourra détenir jusqu'à 100% de son actif net, des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou droit européen.

Il pourra utiliser des instruments financiers à terme à des fins de couverture et/ou d'exposition du portefeuille aux risques de taux, de crédit, d'actions et de change dans une limite d'engagement d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, le compartiment pourra effectuer des dépôts et de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.
Le compartiment utilisant des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos actions de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 9h30, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, → A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible → rendement potentiellement plus élevé

1	2	**3**	4	5	6	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le compartiment a un niveau de risque de 3, en raison de sa forte exposition au risque de taux.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la qualité ou de défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- Utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité du compartiment. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Groupama
ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE *(compartiment de l'OPCVM GROUPAMA SELECTION)*

Action E2, C - Code ISIN : FR00140056Y3

Ce compartiment est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : Chercher à obtenir, au travers d'une gestion de type profilé, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite, 15% MSCI World Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 85% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).
Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion respectant les critères de responsabilité en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) afin de valoriser la durabilité des entreprises. Ce compartiment est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Indicateur de référence : 15% MSCI World Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 85% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).

Le compartiment GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs de la zone euro et de valeurs internationales majoritairement à travers l'investissement en OPCVM d'actions et de taux et, dans la limite de 10% de son actif net en titres vifs (actions, titres de créances et instruments du marché monétaire).
Le compartiment adopte un style de gestion active. Il sera en permanence investi à hauteur de 90% minimum de son actif net dans des OPCVM labellisés ISR. La sélection de ces OPCVM repose sur une intégration de critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) en complément des critères financiers traditionnels des processus d'analyse et de sélection de valeurs. Les OPCVM pourront s'appuyer sur des approches ESG différentes, ce qui constitue une limite de cette stratégie ESG.
Le gérant définit l'allocation tactique du compartiment (pondération des différentes classes d'actifs, choix de diversification géographique) en partant des fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays (le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB, les taux d'intérêt), des perspectives d'évolution des différentes classes d'actifs et du calibrage du couple risque/rendement.

L'exposition globale du compartiment aux classes d'actifs risquées de type actions et obligations à haut rendement (titres spéculatifs ou High Yield), émergentes, sera limitée à 30% de l'actif net du compartiment.

Le compartiment peut présenter un risque de change notamment du fait de l'investissement dans des OPCVM pouvant eux-mêmes présenter un risque de change.
Le compartiment est géré au sein d'une fourchette de sensibilité du portefeuille comprise entre 0 et 8.

La part des investissements en titres de créances et instruments du marché monétaire sera comprise entre 75% et 100% de l'actif net. Ces investissements, en titres vifs ou au sein des OPCVM sous-jacents, porteront majoritairement sur des émissions de catégorie "investment grade" (catégorie d'investissement) ou estimées équivalentes par la société de gestion. Le compartiment pourra être exposé dans la limite de 30% de son actif net, à des obligations à haut rendement (titres spéculatifs).

L'exposition actions du compartiment sera comprise entre 0% et 25% de son actif net à travers des OPCVM et des actions en direct.

Le compartiment pourra détenir jusqu'à 100% de son actif net, des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou droit européen.

Il pourra utiliser des instruments financiers à terme à des fins de couverture et/ou d'exposition du portefeuille aux risques de taux, de crédit, d'actions et de change dans une limite d'engagement d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, le compartiment pourra effectuer des dépôts et de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.
Le compartiment utilisant des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos actions de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 9h30, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, → A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible → rendement potentiellement plus élevé

1	2	**3**	4	5	6	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment.
La catégorie de risque associée au compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le compartiment a un niveau de risque de 3, en raison de sa forte exposition au risque de taux.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour le compartiment non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la qualité ou de défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- Utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité du compartiment. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

14. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

11 février 2022

Compartiment GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIES

- Ajout de la mention de Groupama Asset Management en tant que centralisateur des ordres en nominatif pur dans le prospectus et les DICI ;
- Mise à jour des performances à fin décembre 2021.

Compartiment GROUPAMA SELECTION PROTECT 85

- Ajout de la mention de Groupama Asset Management en tant que centralisateur des ordres en nominatif pur dans le prospectus et les DICI ;
- Mise à jour des performances à fin décembre 2021.

28 mars 2022

Modification du compartiment Groupama Selection Multistratégies : Publication de la valeur liquidative à J+2 au lieu de J+1.

28 juillet 2022

Création d'un 3ème compartiment : GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE

- Création du compartiment par une opération de fusion de type FROG. Les actifs du fonds GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE sont transférés au nouveau compartiment créé par l'opération. Toutes les caractéristiques sont reprises à l'identique (codes ISIN, SRRI, historique de performances, stratégie d'investissement, frais de gestion…),
- Mise en place de commissions de mouvement sur la catégorie d'actions E3 : 10% au-delà de l'indice de référence,
- Mise à jour du narratif lié à Taxonomie avec l'indication du pourcentage de la part verte estimée à 0%,

Création d'un 4ème compartiment : GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME

- Création du compartiment par une opération de fusion de type FROG. Les actifs du fonds GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME sont transférés au nouveau compartiment créé par l'opération. Toutes les caractéristiques sont reprises à l'identique (codes ISIN, SRRI, historique de performances, stratégie d'investissement, frais de gestion…),
- Mise en place de commissions de mouvement sur la part E3 : 10 % au-delà de l'indice de référence,
- Mise à jour du narratif lié à Taxonomie avec l'indication du pourcentage de la part verte estimée à 0%,

Modification au niveau de la SICAV

- Changement de l'adresse de CACEIS Bank et CACEIS Fund Administration.

15. RAPPORT DE GESTION

Politique de gestion annuelle du 30 Septembre 2021 au 30 Septembre 2022

Le Q4 2021 est marqué par la sortie progressive de la pandémie du COVID. Tout au long de cette crise, la mobilisation sans faille des banques centrales et des gouvernements a permis de maintenir l'outil de production intact et de créer les conditions d'un rebond de l'économie mondiale. En sortie de crise, La montée en puissance des campagnes de vaccination permet d'entrevoir la fin de la pandémie. La frénésie de consommation fait suite à plusieurs mois d'épargne forcée et les besoins de restockage sont au plus haut. La fin d'année est donc logiquement caractérisée par un environnement de croissance solide. Cependant, le rebond économique est accompagné d'un retour en force des dynamiques inflationnistes et le narratif imposé par les principaux banquiers centraux est celui d'une inflation transitoire. Le discours dominant considère alors que les déséquilibres causés par la crise du Covid devraient se résorber rapidement et permettre un retour rapide de l'inflation vers les niveaux cibles.

Le Q1 2022 est marqué par une augmentation de l'aversion au risque face à la persistance de l'inflation et au déclenchement de la guerre entre la Russie et l'Ukraine. Dans les faits, la dynamique inflationniste s'avère beaucoup moins commode que prévu et les publications de l'inflation ne finissent pas de surprendre à la hausse pour atteindre des niveaux inégalés depuis les années 1980. Aux US en particulier, la réalité des chiffres d'inflation - tant sur leurs niveaux que dans leur composition - poussent la réserve fédérale à changer de discours pour adopter un ton plus offensif. Le mois de mars marque le début d'un nouveau cycle de resserrement monétaire. En Europe, le conflit armé entre la Russie et l'Ukraine rebat durablement les cartes sur l'architecture de sécurité avec des impacts notables sur la hausse des prix de l'énergie, sur la confiance des investisseurs et sur les échanges économiques. Si l'impact sur la croissance reste à déterminer, le choc sur les marchés financiers est immédiat.

Au Q2 2022, l'inflation s'installe, le conflit se durcit et la situation en Chine (politique zéro-Covid et crise immobilière) rajoute de la confusion à un contexte macro déjà très brouillé. Ces trois sources de risque se renforcent mutuellement et pèsent sur les perspectives de la croissance mondiale. L'accentuation des tensions inflationnistes pousse les banques centrales à adopter une posture de plus en plus restrictive, insufflant une forte volatilité sur les taux d'intérêts, les devises et les segments de croissance sur les actions. Dans l'attente d'une récession à venir, les flux d'investissements se détournent des actifs risqués et la part des cash dans les allocations augmente progressivement. Dans cet environnement de morosité extrême, le marché du travail aux Etats-Unis notamment se montre particulièrement solide et laisse planer l'espoir d'une récession de faible ampleur.

Le Q3 2022 marque une continuité par rapport à l'environnement du Q2, l'inflation en Europe et aux US se poursuit pour atteindre des niveaux proches de 10%, les banques centrales montent au créneau pour réaffirmer leur détermination à faire de la lutte contre l'inflation leur objectif prioritaire. La remontée des taux aux US se poursuit avec des pas mensuels de 75bps en juillet et septembre, laissant entrevoir des taux Fed Funds proches de 5% pour la fin de l'année. En Europe, les questionnements sur l'instabilité financière se font de plus en plus sentir, notamment au UK où le programme économique du nouveau gouvernement suscite quelques inquiétudes. Sur les marchés d'actions les mois d'été sont volatils mais le trimestre se termine sur des points bas.

Le déclenchement de la guerre en Ukraine a représenté un point de bascule important dans la politique de gestion du fonds. Avant le déclenchement du conflit, et conformément à notre appréciation d'un environnement de marché à forte croissance ET inflation élevée, nous avons adopté un positionnement offensif sur les actions (+2,5% par rapport au benchmark) et prudent sur les obligations avec une sous-sensibilité aux taux d'intérêt et une diversification de 5% sur le segment haut rendement. Après le déclenchement du conflit Russo-Ukrainien, nous sommes revenus à la neutralité sur les marchés d'actions en conservant la sous-exposition en duration. Dans les mois qui ont suivi, et en ligne avec un glissement des problématiques d'inflation vers des problématiques de récession, nous avons alors progressivement accentué la sous-exposition aux actions tout en réduisant la sous exposition aux actifs obligataires. Nous avons également réduit à 2% notre diversification sur les obligations à haut rendement. En fin de période nous sommes revenus prudemment sur le crédit de bonne qualité en €.

Sur la période, la performance de GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE s'établit à :
Pour l'action N : -15.44%
Pour l'action F : -15.14%
Pour l'action F2 : -9.13% (depuis le 19/04/2022)
contre -15.51% pour l'indice de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND IC	68 348 183,24	134 752 837,02
GROUPAMA ETAT EURO ISR O	152 040 757,69	12 710 141,60
AMUNDI INDEX EURO AGG SRI - UCITS ETF DR C	145 230 360,64	8 240 535,20
GROUPAMA OBLIG EURO O	121 541 125,76	7 375 646,73
G FUND CREDIT EURO ISR O	98 971 721,65	17 895 336,46
GROUPAMA TRESORERIE IC	5 864 584,55	82 324 774,93
GROUPAMA CREDIT EURO CT OC	33 896 203,34	40 018 244,53
GROUPAMA US EQUITIES O	60 119 259,61	12 118 481,87
GROUPAMA MONETAIRE IC	30 964 980,17	30 956 461,97
iShares EURO Corp Bond SRI UCITS ETF EUR (Dist)	58 478 174,64	

16. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :**
  - o Prêts de titres :
  - o Emprunt de titres :
  - o Prises en pensions :
  - o Mises en pensions :
- **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :**
  - o Change à terme :
  - o Future :
  - o Options :
  - o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés(*)

(*) Sauf les dérivés listés..

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	
. Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs	
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la règlementation SFTR.

COMMISSIONS DE MOUVEMENTS

En conformité avec l'article 322-41 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée à l'OPC à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.

Elle se décompose comme suit :

- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.
- aucune " commission de mouvement " n'est perçue par la société de gestion.

Cette commission n'est pas auditée par le Commissaire aux Comptes.

INTERMEDIAIRES FINANCIERS

Le suivi des intermédiaires utilisés par la Direction des Gestions s'appuie sur un Comité Broker par grande classe d'actif dont la fréquence est semestrielle. Ce Comité réunit les gérants, les analystes financiers et les collaborateurs du middle office.

Chaque Comité met à jour une liste limitative des intermédiaires agréés une limite globale en pourcentage d'encours qui est affectée à chacun d'eux.

Cette mise à jour s'effectue par l'intermédiaire d'un vote sur une sélection de critères. Chaque personne vote sur chaque critère en fonction du poids qui lui est attribué par le comité. Un compte rendu des décisions est rédigé et diffusé.

Entre deux Comités Broker, un nouvel intermédiaire peut être utilisé pour une opération précise et sur autorisation expresse du Directeur des Gestions. Cet intermédiaire est validé ou non lors du Comité Broker suivant.

Chaque mois un tableau de suivi est actualisé et diffusé aux gérants. Ce tableau permet de suivre l'évolution du pourcentage réel par rapport au pourcentage cible de l'activité réalisée avec un intermédiaire et de pouvoir ajuster cette activité.

Tout dépassement donne lieu à une instruction de retour sous la limite fixée par le Comité.

Le contrôle déontologique de troisième niveau s'appuie sur ces contrôles.

FRAIS D'INTERMÉDIATION

Un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation versés par Groupama Asset Management sur l'année précédente est mis à jour chaque année. Ce document est disponible sur le site internet www.groupama-am.fr

POLITIQUE DE VOTE

La politique de vote aux Assemblée Générales peut être consultée sur le site http:/www.groupama-am.fr et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

Un rapport rendant compte de la manière dont la société de gestion a exercé ses droits de vote aux Assemblées Générales, est établi dans les quatre mois suivant la clôture de son exercice. Ce rapport peut être consulté sur le site http:/www.groupama-am.fr et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ÉMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITÉ DU GROUPE

Conformément au règlement général de l'autorité des marchés financiers, nous vous informons que le portefeuille détient 536 324 527,88 euros d'OPC du groupe GROUPAMA.

COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site http:/www.groupama-am.fr et dans les rapports annuels de l'OPC à compter de l'exercice comptable ouvert le 31/12/2012.

REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE

Article 8

S'agissant d'un OPCVM « ISR », l'analyse extra-financière appliquée à l'OPC prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance.

Les critères ESG sont pris en compte dans le processus de gestion du portefeuille en respectant les exigences suivantes :

- Le FCP sera en permanence investi à hauteur de 90% minimum de son actif net dans des OPCVM labellisés ISR.
- La sélection de ces OPCVM repose sur une intégration de critères extra financiers (sociaux, environnementaux et de gouvernance) en complément des critères financiers traditionnels des processus d'analyse et de sélection de valeurs.

Ce produit financier ne prend pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxonomie Européenne et l'alignement de son portefeuille avec cette Taxonomie Européenne n'est pas calculé.

Au 30 septembre 2022, le taux de couverture en termes de notation ESG respecte l'exigence indiquée dans le prospectus (30% de l'actif hors liquidités).

L'alignement de son portefeuille avec la Taxonomie Européenne n'est pas calculé. Par conséquent, le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » ne s'applique à aucun des investissements de ce produit financier.

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

INFORMATIONS SUR LES REVENUS DISTRIBUES ELIGIBLES A L'ABATTEMENT DE 40%

En application des dispositions de l'Article 41 sexdecies H du Code général des impôts, les revenus sur la part distribuant sont soumis à abattement de 40%.

REMUNERATIONS

1 – Eléments qualitatifs sur la politique de rémunération de Groupama Asset Management

1.1. Eléments de contexte :

Groupama Asset Management a obtenu son agrément AIFM de la part de l'AMF le 10 juin 2014 et a préalablement mis à jour sa politique de rémunération afin que celle-ci soit conforme aux exigences de la directive AIFM. Début 2017, Groupama AM a également mis sa Politique de Rémunération en conformité avec la directive OPCVM 5 et cette Politique a été approuvée par l'AMF le 7 avril 2017. Enfin, plus récemment, cette Politique a intégré les obligations liées à la prise en compte des risques en matière de durabilité ainsi qu'à MIFID II.

Groupama Asset Management gérait, au 31 décembre 2021, 117.2 Mrds d'actifs dont 16% de FIA, 32% d'OPCVM et 52% de mandats.

Groupama Asset Management a formalisé la liste du Personnel Identifié, à savoir les collaborateurs considérés comme « preneurs de risques », conformément aux indications de l'AMF. Cette liste inclut notamment :

- Les membres du Comité de Direction
- Le Directeur de l'Audit interne
- Les responsables Conformité et Contrôle Interne
- Les responsables des pôles de Gestion
- Les gérants et les assistants de gestion
- Le Chef Economiste
- Le responsable de l'Ingénierie Financière

- Le responsable de la table de négociation et les négociateurs
- Le Directeur Commercial et les équipes commerciales
- Les responsables de certaines fonctions support
  - Opérations
  - Juridique
  - Marketing
  - Informatique

Depuis de nombreuses années, la structure de rémunération du personnel de Groupama Asset Management est identique pour tous. Elle comporte trois niveaux :

- Le salaire fixe
- La rémunération variable individuelle
- La rémunération variable collective (intéressement et participation)

Groupama Asset Management compare chaque année les rémunérations de ses collaborateurs au marché dans toutes leurs composantes afin de s'assurer de leur compétitivité et de l'équilibre de leur structure. L'entreprise vérifie notamment que la composante fixe de la rémunération représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

1.2. Composition de la rémunération

1.2.1. Le salaire fixe :

La composante fixe de la rémunération globale du salarié est fixée au moment de son embauche. Elle tient compte du poste et du périmètre de responsabilité du salarié, ainsi que des niveaux de rémunération pratiqués par le marché à poste équivalent (« benchmark »). Elle est réexaminée annuellement ainsi qu'à l'occasion d'éventuelles mobilités du salarié et peut alors faire l'objet d'une augmentation.

1.2.2. La rémunération variable individuelle :

La rémunération variable individuelle est fonction du métier et du niveau de responsabilité. Elle n'est pas systématiquement octroyée et fait l'objet d'une vraie flexibilité ; elle résulte d'une évaluation formalisée annuellement dans le cadre d'un entretien d'évaluation de la performance. Cette évaluation vise à mesurer :

- D'une part l'atteinte d'objectifs quantitatifs, qualitatifs et le cas échéant managériaux fixés chaque début d'année ;
- D'autre part la manière dont le collaborateur tient son poste au quotidien.

La combinaison de ces deux mesures permet de déterminer le niveau de performance globale du collaborateur sur l'année et de lui attribuer un montant de rémunération variable en conséquence.

1.2.2.1. Evaluation de la performance

Les objectifs sont fixés à chacun des collaborateurs par leur manager en fonction de la stratégie de l'entreprise et de sa déclinaison au niveau de la Direction et du service concernés. Chacun d'eux est affecté d'une pondération représentant son importance relative par rapport aux autres objectifs. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ils respectent un certain nombre de principes :

- Tout manager doit avoir un objectif d'ordre managérial

- Un collaborateur ne peut avoir 100% d'objectifs quantitatifs
  - Pour les commerciaux et les gérants, les objectifs quantitatifs représentent 60 à 70% de l'ensemble des objectifs (sauf cas particuliers : ex : certains postes de juniors comportent une part quantitative moindre)
  - Les objectifs de performance des gérants intègrent une dimension pluriannuelle (performances sur 1 an et 3 ans) ainsi que l'exigence de respect du cadre de gestion
  - Les objectifs des commerciaux prennent en compte leur capacité à fidéliser les clients

- Les objectifs qualitatifs permettent :
  - De limiter le poids de la performance strictement financière
  - D'intégrer des notions telles que : prise de risques, prise en compte des intérêts conjoints du client et de l'entreprise, respect des process, travail en équipe, ...

- Les objectifs des collaborateurs occupant des fonctions en contrôle des risques, contrôle interne et conformité sont fixés indépendamment de ceux des métiers dont ils valident ou contrôlent les opérations

Les objectifs et la performance globale des collaborateurs sont évalués selon une échelle validée par la Direction des Ressources Humaines du Groupe Groupama qui pilote l'ensemble du process et des outils d'évaluation de la performance des sociétés du Groupe.

1.2.2.2. Calcul et attribution de la rémunération variable

L'enveloppe de rémunération variable attribuée en N+1 au titre d'une année N est validée en amont par le Groupe. Son montant est proposé par la Direction Générale de Groupama Asset Management à la Direction Générale du Groupe en fonction des résultats prévisionnels de l'entreprise et en particulier des performances de collecte et de gestion. Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, elle est alignée sur le risque de l'entreprise. Elle peut ainsi être réduite en cas de performance négative affectant la solvabilité de Groupama AM.

La Direction des Ressources Humaines contrôle la cohérence et l'équité des montants de rémunération variable proposés par les managers pour leurs collaborateurs. Elle s'assure en particulier de leur cohérence par rapport aux évaluations de performance et peut, le cas échéant, soumettre des modifications à la validation du Directeur concerné.

Groupama Asset Management ne pratique pas de rémunération variable garantie, sauf, à titre exceptionnel, lors de l'embauche de certains collaborateurs. Dans ce cas, la garantie est strictement limitée à un an et la rémunération variable garantie versée généralement à l'issue de la période d'essai.

1.2.2.3. Versement de la rémunération variable

La rémunération variable individuelle au titre d'une année N est généralement versée en mars de l'année N+1.
Toutefois, conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, lorsque la rémunération variable attribuée à un collaborateur membre du Personnel identifié au titre d'une année donnée dépasse un montant validé par le Comité des Rémunérations de Groupama Asset Management, elle est alors scindée en deux parties :
- la première tranche est annoncée et acquise par le salarié concerné immédiatement après la période d'estimation de la performance. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié ; elle est versée intégralement en cash, généralement en mars de l'année N+1 ;
- la seconde tranche est annoncée mais son acquisition est différée dans le temps. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié. Elle est versée par tiers sur les exercices N+2, N+3 et N+4 sous réserve d'un éventuel malus. L'indexation se fait sur un panier de fonds représentatif du type de gestion confiée au collaborateur concerné, ou de l'ensemble de la gestion de Groupama Asset Management pour les collaborateurs occupant des fonctions non directement rattachables à la gestion d'un ou plusieurs portefeuilles d'investissement.

Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, Groupama Asset Management a mis en place un dispositif de malus. Ainsi, en cas de performance négative pouvant impacter la solvabilité de Groupama Asset Management, l'attribution et le versement de la quote-part différée de la rémunération variable pourront être réduits en conséquence. Dans le cas où une telle décision viendrait à être prise, elle affecterait uniformément l'ensemble des salariés faisant partie du Personnel Identifié, et concernés, sur l'exercice considéré, par une attribution de variable différé. Une telle décision relèverait de la Direction Générale et devrait être validée par le Comité des Rémunérations.

De plus, un dispositif de malus individuel, comportemental, est également prévu afin de pouvoir sanctionner, le cas échéant, un comportement frauduleux ou déloyal, une erreur grave ou tout comportement de prise de risque non maîtrisé ou non conforme à la stratégie d'investissement ou à la politique en matière de durabilité de la part du personnel concerné.

1.2.3. La rémunération variable collective :

Tout salarié en contrat à durée indéterminée ou contrat à durée déterminée ayant au moins trois mois de présence sur l'exercice considéré a droit à percevoir une rémunération variable collective constituée de l'intéressement et de la participation. Le montant global de la rémunération variable collective de Groupama AM est réparti entre les ayants droit en fonction de la rémunération brute réelle perçue durant l'année de référence. Groupama Asset Management abonde les sommes placées sur le PEE ou sur le PERCO dans la limite de montants définis par les accords relatifs à ces plans d'épargne.

1.3. Gouvernance des rémunérations

Groupama Asset Management s'est doté d'un Comité des Rémunérations dès 2011. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ce Comité est constitué de 4 membres dont deux indépendants parmi lesquels le Président qui a voix prépondérante.

Ce Comité est composé des personnes suivantes :

Eric Pinon, Président
Muriel Faure
Cyril Roux
Cécile Daubignard

Ce Comité a pour objectifs :

- De superviser la mise en œuvre et l'évolution de la Politique de Rémunération
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération fixe et variable des membres du Comité de Direction et sur les rémunérations variables dépassant 100% du salaire fixe des personnes concernées
- De superviser la rémunération des hauts responsables en charge des fonctions de gestion des risques et de conformité
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de Groupama Asset Management
- D'évaluer les mécanismes adoptés pour garantir que :
  - le système de rémunération prend en compte toutes les catégories de risques, y compris les risques de durabilité, de liquidités, et les niveaux d'actifs sous gestion ;
  - la Politique est compatible avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la Société de Gestion ;
- D'évaluer un certain nombre de scenarii afin de tester la réaction du système de rémunération à des évènements futurs externes et internes et d'effectuer des contrôles a posteriori

1.4. Identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations au sein de Groupama Asset Management

Outre le Comité des rémunérations (cf. supra), qui supervise la mise en œuvre de la Politique de Rémunération, les personnes en charge de l'attribution des rémunérations sont :

- Mirela Agache, Directrice Générale de Groupama Asset Management
- Adeline Buisson, Directrice des Ressources Humaines de Groupama Asset Management

1.5. Résultat de l'évaluation annuelle interne, centrale et indépendante de la Politique de Rémunération de Groupama Asset Management et de sa mise en œuvre

L'Audit Interne de Groupama Asset Management a réalisé courant 2021 un audit de la Politique de Rémunération conformément aux exigences règlementaires. Il ressort de la mission d'Audit que la politique de rémunération a été correctement mise en œuvre et qu'aucune erreur ou anomalie significative n'a été relevée. Les recommandations émises à l'issue de l'Audit mené fin 2020 ont été clôturées. Deux recommandations sont émises et adoptées par le Comité des Rémunérations; aucune de ces recommandations ne remet en cause le choix des dispositifs actuellement mis en œuvre par Groupama Asset Management en matière d'indexation de la rémunération variable différée.

2. Informations quantitatives

Les informations suivantes sont basées sur la déclaration annuelle des salaires (DSN) de Groupama Asset Management au 31 décembre 2021.

Masse salariale 2021	26 831 425 euros
Dont rémunérations variables versées au titre de la performance 2020	*6 039 040 euros*
Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2017 et versé en 2021 (3è tiers)	126 755 euros
Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2018 et versé en 2021 (2è tiers)	168 324 euros
Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2019 et versé en 2021 (1er tiers)	117 466 euros

La Masse Salariale 2021 du Personnel Identifié comme preneur de risques (soit 93 collaborateurs) au sens des Directives AIFM et OPCVM 5 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

Masse Salariale 2021 de l'ensemble du personnel Identifié	14647 702 euros
Dont Masse Salariale des Gérants et autres personnes ayant un impact direct sur le profil des fonds gérés (50 collaborateurs)	*7611 279 euros*
Dont Masse Salariale des autres preneurs de risques	*7 036 423 euros*

AUTRES INFORMATIONS

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
25 rue de la Ville l'Evêque
75008 PARIS

sur le site internet : http//www.groupama-am.com.

17. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 30/09/2022 *en* EUR

ACTIF

	30/09/2022	30/09/2021
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	**798 904 721,48**	**423 165 414,90**
Actions et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	**798 904 721,48**	**423 106 208,22**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	798 904 721,48	423 106 208,22
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		**59 206,68**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		59 206,68
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	**987 269,77**	**82 567 393,96**
Opérations de change à terme de devises		40 798 148,94
Autres	987 269,77	41 769 245,02
COMPTES FINANCIERS	**4 931 331,02**	**9 240 820,10**
Liquidités	4 931 331,02	9 240 820,10
TOTAL DE L'ACTIF	**804 823 322,27**	**514 973 628,96**

PASSIF

	30/09/2022	30/09/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	799 581 000,05	443 823 517,23
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	4 389 913,10	
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	55 614,49	8 968 008,42
Résultat de l'exercice (a,b)	-5 124 736,76	-3 839 052,96
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	**798 901 790,88**	**448 952 472,69**
* *Montant représentatif de l'actif net*		
INSTRUMENTS FINANCIERS		**116 743,40**
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		116 743,40
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		116 743,40
Autres opérations		
DETTES	**1 702 282,81**	**65 898 966,87**
Opérations de change à terme de devises		41 521 195,10
Autres	1 702 282,81	24 377 771,77
COMPTES FINANCIERS	**4 219 248,58**	**5 446,00**
Concours bancaires courants	4 219 248,58	5 446,00
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	**804 823 322,27**	**514 973 628,96**

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/09/2022 *en* EUR

	30/09/2022	30/09/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
SP 500 MINI 1221		4 449 976,27
EURO STOXX 50 1221		2 266 880,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 30/09/2022 *en* EUR

	30/09/2022	30/09/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	14 126,90	375,19
Produits sur actions et valeurs assimilées	309 956,78	-0,01
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		599 726,25
TOTAL (1)	**324 083,68**	**600 101,43**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	38 073,22	60 511,74
Autres charges financières		
TOTAL (2)	**38 073,22**	**60 511,74**
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	**286 010,46**	**539 589,69**
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	5 068 804,27	3 714 418,23
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	**-4 782 793,81**	**-3 174 828,54**
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-341 942,95	-664 224,42
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	**-5 124 736,76**	**-3 839 052,96**

ANNEXES COMPTABLES

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Le fonds GROUPAMA PRUDENCE a été rattaché à la SICAV GROUPAMA SELECTION le 28 JUILLET 2022.
Suite à cette opération le fonds a changé de nom pour devenir GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE

Règles d'évaluation des actifs

Méthodes de valorisation

- **Valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé français ou étranger**
- Valeurs négociées dans la zone Euro et Europe :

=> Dernier cours de la veille du jour de valorisation (Clôture).

- Valeurs négociées dans la zone Pacifique et Asie

=> Dernier cours de la veille du jour de valorisation (Clôture).

- Valeurs négociées dans la zone Amérique

=> Dernier cours de la veille du jour de valorisation (Clôture).

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publiés officiellement. Celles dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du gérant de l'OPC ou de la société de gestion.

Les valeurs étrangères en devises sont converties en contre-valeur Euro suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation.

- **Titres non négociés sur un marché réglementé**

- Pour les titres non cotés, ils sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Pour les titres négociés sur un marché non réglementé tel que le marché libre, ils sont évalués sur la base du dernier cours pratiqué sur ce marché

- **Titres et actions d'OPC**

Ils sont évalués à la dernière valeur liquidative connue.

- **Titres de créances négociables**

Les titres de créances négociables sont valorisés suivant les règles suivantes :

- Les BTAN et les BTF sont valorisés sur la base des cours veille publiés par la Banque de France.
- Les autres titres de créances négociables (certificats de dépôts, billets de trésorerie, bons des sociétés financières, bons des institutions financières spécialisées) sont évalués :
    - sur la base du prix auquel s'effectuent les transactions de marché ;
    - en l'absence de prix de marché incontestable, par l'application d'une méthode actuarielle, le taux de référence étant majoré d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. Sauf changement significatif de la situation de l'émetteur, cette marge demeurera constante durant la durée de détention du titre.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie résiduelle est inférieure ou égale à trois mois sont évalués de façon linéaire.

◗ **Opérations de gré à gré**

- La valorisation des swaps de taux s'effectue suivant les mêmes règles que celles des TCN (autres que les BTAN et BTF).
- Les autres opérations sont valorisées à leur valeur de marché.

◗ **Opérations à terme ferme et conditionnelles**

- Les contrats à terme ferme sur les marchés dérivés sont évalués au cours de compensation de la veille.
- Les options sur les marchés dérivés sont évaluées au cours de clôture de la veille.

◗ **Acquisitions et cessions temporaires de titres**

- Prise en pension

Les titres pris en pension sont inscrits pour la valeur fixée dans le contrat augmentée des intérêts.

- Mise en pension

La créance représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur contractuelle augmentée des intérêts.

- Prêts de titres

La créance représentative des titres prêtés est évaluée à la valeur de marché des titres augmentée des intérêts contractuels

◗ **Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan :**

- **Pour les contrats à terme ferme au nominal x quantité x cours de compensation x (devise)**
- **Pour les contrats à terme conditionnel en équivalent sous-jacent**
- **Pour les swaps**

◗ Swaps de taux adossés ou non adossés

Engagement = nominal + évaluation de la jambe à taux fixe (si Taux Fixe/Taux Variable) ou à taux variable (si Taux Variable/Taux Fixe) au prix du marché.

◗ Autres Swaps

Engagement = nominal + valeur boursière (lorsque l'OPC a adopté la méthode synthétique de valorisation).

Frais de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPC a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPC ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;
- une part de revenu des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Pour les frais courants effectivement facturés à l'OPC, se reporter à la partie « Frais » du Document d'Information clé pour l'Investisseur (DICI).

Action N

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum 1,15% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum 0,25% TTC
Commission de mouvement Perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument*
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Action F

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum 0,80% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum 0,25% TTC
Commission de mouvement Perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument*
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Action F2

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum 0,40% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum 0,25% TTC
Commission de mouvement Perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument*
Commission de surperformance	Actif net	Néant

La totalité des revenus des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres revient à l'OPC
Les éventuels coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances de l'OPCVM pourront s'ajouter aux frais affichés ci-dessus.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.
Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	*Affectation du résultat net*	*Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées*
Action GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE F	Distribution totale ou partielle par décision de la SICAV. Faculté de verser des acomptes sur dividendes	Distribution totale ou partielle par décision de la SICAV. Faculté de verser des acomptes sur dividendes
Action GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE F2	Distribution totale ou partielle par décision de la SICAV. Faculté de verser des acomptes sur dividendes	Distribution totale ou partielle par décision de la SICAV. Faculté de verser des acomptes sur dividendes
Action GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE N	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/09/2022 *en* EUR

	30/09/2022	30/09/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	**448 952 472,69**	**367 604 093,89**
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	620 274 408,08	211 107 966,90
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-159 568 281,31	-139 088 452,70
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	7 726 788,02	9 167 707,62
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-7 879 779,37	-417 664,90
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	459 677,20	1 873 822,45
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-2 830 432,09	-3 103 030,45
Frais de transactions	-99 122,40	-81 072,09
Différences de change	11 321 070,59	583 500,41
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-114 788 960,12	4 572 421,19
Différence d'estimation exercice N	*-96 455 124,77*	*18 333 835,35*
Différence d'estimation exercice N-1	*-18 333 835,35*	*-13 761 414,16*
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	116 743,40	-91 991,09
Différence d'estimation exercice N		*-116 743,40*
Différence d'estimation exercice N-1	*116 743,40*	*24 752,31*
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-4 782 793,81	-3 174 828,54
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	**798 901 790,88**	**448 952 472,69**

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							4 931 331,02	0,62
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							4 219 248,58	0,53
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	4 931 331,02	0,62								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	4 219 248,58	0,53								
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 GBP		Devise 3 JPY		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC	71 258 901,36	8,92						
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers	4 872 939,36	0,61	57 135,99	0,01	1 255,67			
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/09/2022
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	987 269,77
TOTAL DES CRÉANCES		**987 269,77**
DETTES		
	Rachats à payer	1 085 366,76
	Frais de gestion fixe	616 916,05
TOTAL DES DETTES		**1 702 282,81**
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		**-715 013,04**

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE F		
Actions souscrites durant l'exercice	682 176,079900	69 768 759,02
Actions rachetées durant l'exercice	-391 766,066200	-40 129 958,64
Solde net des souscriptions/rachats	290 410,013700	29 638 800,38
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	2 050 160,834300	
Action GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE F2		
Actions souscrites durant l'exercice	4 364 105,1613	435 838 218,41
Actions rachetées durant l'exercice	-176 017,0334	-16 780 261,80
Solde net des souscriptions/rachats	4 188 088,1279	419 057 956,61
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	4 188 088,1279	
Action GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE N		
Actions souscrites durant l'exercice	796 765,660700	114 667 430,65
Actions rachetées durant l'exercice	-700 275,364700	-102 658 060,87
Solde net des souscriptions/rachats	96 490,296000	12 009 369,78
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 769 776,072300	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE F	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE F2	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE N	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/09/2022
Action GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE F	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 538 355,04
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,80
Rétrocessions des frais de gestion	
Action GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE F2	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	778 843,60
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,42
Rétrocessions des frais de gestion	
Action GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE N	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	2 751 605,63
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,15
Rétrocessions des frais de gestion	

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2022
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/09/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2022
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			536 324 527,88
	LU1501411687	G FUND-AVENIR EUROPE OD EUR	3 450 842,27
	FR0013229721	G FUND CREDIT EURO ISR O	69 212 132,93
	LU1717592692	G FUND GBL INFL SHORT DURATION OCEUR	20 717 441,66
	FR0013073806	G FUND OPPORTUNITIES EUROPE O	1 923 107,64
	LU1717594557	G FUND TOT RET ALL CAP EUR OC	2 034 200,51
	FR0010890483	GROUPAMA CREDIT EURO CT OC	54 840 882,40
	FR0010973131	GROUPAMA ETAT EURO ISR O	119 956 411,26
	FR0010890889	GROUPAMA ETAT EURO O	27 562 078,72
	FR0012097319	GROUPAMA EUROPE EQUITIES O	4 726 742,03
	FR0013283496	GROUPAMA OBLIG EURO O	154 869 391,36
	FR0012599645	GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND IC	9 886 121,53
	FR0013229739	GROUPAMA US EQUITIES O	67 145 175,57
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			**536 324 527,88**

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/09/2022	30/09/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	-5 124 736,76	-3 839 052,96
Total	**-5 124 736,76**	**-3 839 052,96**

	30/09/2022	30/09/2021
Action GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE F		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-1 566 435,27	-1 231 124,79
Total	**-1 566 435,27**	**-1 231 124,79**

	30/09/2022	30/09/2021
Action GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE F2		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-694 118,49	
Total	**-694 118,49**	

	30/09/2022	30/09/2021
Action GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE N		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-2 864 183,00	-2 607 928,17
Total	**-2 864 183,00**	**-2 607 928,17**

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/09/2022	30/09/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	4 389 913,10	
Plus et moins-values nettes de l'exercice	55 614,49	8 968 008,42
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	**4 445 527,59**	**8 968 008,42**

	30/09/2022	30/09/2021
Action GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE F		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées	5 430 726,05	3 768 071,80
Capitalisation		
Total	**5 430 726,05**	**3 768 071,80**

	30/09/2022	30/09/2021
Action GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE F2		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-2 289 172,32	
Total	**-2 289 172,32**	

	30/09/2022	30/09/2021
Action GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE N		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	1 303 973,86	5 199 936,62
Total	**1 303 973,86**	**5 199 936,62**

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	28/09/2018	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022
Actif net Global en EUR	**266 471 925,49**	**335 084 053,79**	**367 604 093,89**	**448 952 472,69**	**798 901 790,88**
Action GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE F en EUR					
Actif net	107 832 687,33	128 000 323,45	154 403 043,59	188 823 217,24	186 683 524,41
Nombre de titres	1 046 586,986600	1 215 375,821600	1 478 517,256400	1 759 750,820600	2 050 160,834300
Valeur liquidative unitaire	103,03	105,31	104,43	107,30	91,05
+/- values nettes unitaire non distribuées	0,69			2,14	2,64
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes		-0,13	-0,41		
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,69	-0,63	-0,62	-0,69	-0,76
Action GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE F2 en EUR					
Actif net					379 553 234,37
Nombre de titres					4 188 088,1279
Valeur liquidative unitaire					90,62
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes					-0,54
Capitalisation unitaire sur résultat					-0,16
Action GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE N en EUR					
Actif net	158 639 238,16	207 083 730,34	213 201 050,30	260 129 255,45	232 665 032,10
Nombre de titres	1 051 606,038400	1 347 691,286900	1 404 186,872000	1 673 285,776300	1 769 776,072300
Valeur liquidative unitaire	150,85	153,65	151,83	155,46	131,46
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1,02	-1,22	-0,59	3,10	0,73
Capitalisation unitaire sur résultat	-1,55	-1,45	-1,43	-1,55	-1,61

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS *en* EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
CANADA				
CS ETF (IE) ON MSCI CANADA	USD	26 996	4 113 725,79	0,51
TOTAL CANADA			**4 113 725,79**	**0,51**
FRANCE				
G FUND CREDIT EURO ISR O	EUR	8 121,326	69 212 132,93	8,67
G FUND OPPORTUNITIES EUROPE O	EUR	262,988	1 923 107,64	0,24
GROUPAMA CREDIT EURO CT OC	EUR	4 861,121	54 840 882,40	6,86
GROUPAMA ETAT EURO ISR O	EUR	13 583,067	119 956 411,26	15,02
GROUPAMA ETAT EURO O	EUR	2 143,591	27 562 078,72	3,45
GROUPAMA EUROPE EQUITIES O	EUR	347,654	4 726 742,03	0,59
GROUPAMA OBLIG EURO O	EUR	16 923,619	154 869 391,36	19,38
GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND IC	EUR	1 001,743	9 886 121,53	1,24
GROUPAMA US EQUITIES O	USD	4 297,446	67 145 175,57	8,40
TOTAL FRANCE			**510 122 043,44**	**63,85**
IRLANDE				
iShares EURO Corp Bond SRI UCITS ETF EUR (Dist)	EUR	12 107 545	53 861 624,69	6,75
iShares III PLC - iShares EUR Aggregate Bond UCITS ETF	EUR	115 309	12 078 433,26	1,51
TOTAL IRLANDE			**65 940 057,95**	**8,26**
LUXEMBOURG				
AMUNDI INDEX MSCI PACIFIC EX JAPAN SRI - UCITS ETF DR - EUR	EUR	6 540	3 572 023,09	0,45
Amundi Index Solutions SICAV - Amundi Index S&P 500	EUR	3 730	375 902,69	0,05
BNP PARIBAS EASY EURO HIGH YIELD SRI FOSSIL FREE UCITS ETF E	EUR	2 330 617	19 928 872,91	2,49
G FUND-AVENIR EUROPE OD EUR	EUR	5 882,786	3 450 842,27	0,44
G FUND GBL INFL SHORT DURATION OCEUR	EUR	21 702,519	20 717 441,66	2,59
G FUND TOT RET ALL CAP EUR OC	EUR	1 644,516	2 034 200,51	0,25
G FUND - WORLD REVOLUTIONS OC EUR	EUR	4 905,244	6 973 491,08	0,87
TOTAL LUXEMBOURG			**57 052 774,21**	**7,14**
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			**637 228 601,39**	**79,76**
Fonds professionnels à vocation générale et équival. d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation cotés				
LUXEMBOURG				
AMD INDEX MSCI JPN SRI PAB UCITS ETF DRC	EUR	151 340	6 182 390,34	0,77
AMUNDI INDEX EURO AGG SRI - UCITS ETF DR C	EUR	3 733 065	155 493 729,75	19,47
TOTAL LUXEMBOURG			**161 676 120,09**	**20,24**
TOTAL Fonds professionnels à vocation générale et équival. d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation cotés			**161 676 120,09**	**20,24**
TOTAL Organismes de placement collectif			**798 904 721,48**	**100,00**
Créances			**987 269,77**	**0,12**
Dettes			**-1 702 282,81**	**-0,21**
Comptes financiers			**712 082,44**	**0,09**
Actif net			**798 901 790,88**	**100,00**

Action GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE F2	**EUR**	**4 188 088,1279**	**90,62**
Action GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE F	**EUR**	**2 050 160,834300**	**91,05**
Action GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE N	**EUR**	**1 769 776,072300**	**131,46**

Compartiment : GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME

Groupama
ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME *(compartiment de l'OPCVM GROUPAMA SELECTION)*

F, D - Code ISIN : FR0012386654

Ce compartiment est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Classification : compartiment " Actions internationales "

Objectif de gestion : Chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite, 80% MSCI World Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 20% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).
Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion respectant les critères de responsabilité en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) afin de valoriser la durabilité des entreprises.
Ce compartiment est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Indicateur de référence : 80% MSCI World Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 20% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).

Le compartiment GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs de la zone euro et de valeurs internationales majoritairement à travers l'investissement en OPCVM d'actions et de taux et, dans la limite de 10% de son actif net en titres vifs (actions, titres de créances et instruments du marché monétaire).

Le compartiment adopte un style de gestion active. Il sera en permanence investi à hauteur de 90% minimum de son actif net dans des OPCVM labellisés ISR. La sélection de ces OPCVM repose sur une intégration de critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) en complément des critères financiers traditionnels des processus d'analyse et de sélection de valeurs. Les OPCVM pourront s'appuyer sur des approches ESG différentes, ce qui constitue une limite de cette stratégie ESG.

Le gérant définit l'allocation tactique du compartiment (pondération des différentes classes d'actifs, choix de diversification géographique) en partant des fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays (le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB, les taux d'intérêt), des perspectives d'évolution des différentes classes d'actifs et du calibrage du couple risque/rendement.

Le compartiment est géré au sein d'une fourchette de sensibilité du portefeuille comprise entre 0 et 3.
L'exposition actions du compartiment sera comprise entre 60% et 100% de son actif net à travers des OPCVM et des actions en direct.

La part des investissements en titres de créances et instruments du marché monétaire sera comprise entre 0% et 40% de l'actif net. Ces investissements, en titres vifs ou au sein des OPCVM sous-jacents, porteront majoritairement sur des émissions de catégorie "investment grade" (catégorie d'investissement) ou estimées équivalentes par la société de gestion. Le compartiment pourra être exposé dans la limite de 10% de son actif net, à des obligations à haut rendement (titres dits spéculatifs).

Le compartiment pourra détenir jusqu'à 100% de son actif net, des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou droit européen.
Il pourra utiliser des instruments financiers à terme à des fins de couverture et/ou d'exposition du portefeuille aux risques de taux, de crédit, d'actions et de change dans une limite d'engagement d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, le compartiment pourra effectuer des dépôts, utiliser des OPCVM monétaires et de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

Le compartiment utilisant des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Distribution et/ou Report.
Faculté de verser des acomptes sur dividendes.

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos actions de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 9h30, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement

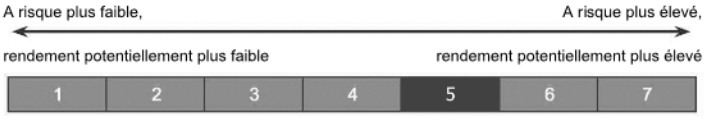

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment.
La catégorie de risque associée au compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le compartiment a un niveau de risque de 5, en raison de sa forte exposition au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour le compartiment non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- Utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité du compartiment. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Groupama
ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME *(compartiment de l'OPCVM GROUPAMA SELECTION)*

N, C - Code ISIN : FR0010013912

Ce compartiment est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Classification :Compartiment " Actions internationales "

Objectif de gestion : Chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite, 80% MSCI World Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 20% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).
Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion respectant les critères de responsabilité en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) afin de valoriser la durabilité des entreprises.
Ce compartiment est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Indicateur de référence : 80% MSCI World Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 20% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).

Le compartiment GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs de la zone euro et de valeurs internationales majoritairement à travers l'investissement en OPCVM d'actions et de taux et, dans la limite de 10% de son actif net en titres vifs (actions, titres de créances et instruments du marché monétaire).

Le compartiment adopte un style de gestion active. Il sera en permanence investi à hauteur de 90% minimum de son actif net dans des OPCVM labellisés ISR. La sélection de ces OPCVM repose sur une intégration de critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) en complément des critères financiers traditionnels des processus d'analyse et de sélection de valeurs. Les OPCVM pourront s'appuyer sur des approches ESG différentes, ce qui constitue une limite de cette stratégie ESG.

Le gérant définit l'allocation tactique du compartiment (pondération des différentes classes d'actifs, choix de diversification géographique) en partant des fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays (le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB, les taux d'intérêt), des perspectives d'évolution des différentes classes d'actifs et du calibrage du couple risque/rendement.

Le compartiment est géré au sein d'une fourchette de sensibilité du portefeuille comprise entre 0 et 3.
L'exposition actions du compartiment sera comprise entre 60% et 100% de son actif net à travers des OPCVM et des actions en direct.

La part des investissements en titres de créances et instruments du marché monétaire sera comprise entre 0% et 40% de l'actif net. Ces investissements, en titres vifs ou au sein des OPCVM sous-jacents, porteront majoritairement sur des émissions de catégorie "investment grade" (catégorie d'investissement) ou estimées équivalentes par la société de gestion. Le compartiment pourra être exposé dans la limite de 10% de son actif net, à des obligations à haut rendement (titres dits spéculatifs).

Le compartiment pourra détenir jusqu'à 100% de son actif net, des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou droit européen.
Il pourra utiliser des instruments financiers à terme à des fins de couverture et/ou d'exposition du portefeuille aux risques de taux, de crédit, d'actions et de change dans une limite d'engagement d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, le compartiment pourra effectuer des dépôts, utiliser des OPCVM monétaires et de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

Le compartiment utilisant des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos actions de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 9h30, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible — A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	**5**	6	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment.
La catégorie de risque associée au compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le compartiment a un niveau de risque de 5, en raison de sa forte exposition au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour le compartiment non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- Utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité du compartiment. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Groupama
ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME *(compartiment de l'OPCVM GROUPAMA SELECTION)*

F2, D - Code ISIN : FR0014005344

Ce compartiment est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Classification : Compartiment " Actions internationales "

Objectif de gestion : Chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite, 80% MSCI World Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 20% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).
Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion respectant les critères de responsabilité en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) afin de valoriser la durabilité des entreprises.
Ce compartiment est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Indicateur de référence : 80% MSCI World Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 20% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).

Le compartiment GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs de la zone euro et de valeurs internationales majoritairement à travers l'investissement en OPCVM d'actions et de taux et, dans la limite de 10% de son actif net en titres vifs (actions, titres de créances et instruments du marché monétaire).

Le compartiment adopte un style de gestion active. Il sera en permanence investi à hauteur de 90% minimum de son actif net dans des OPCVM labellisés ISR. La sélection de ces OPCVM repose sur une intégration de critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) en complément des critères financiers traditionnels des processus d'analyse et de sélection de valeurs. Les OPCVM pourront s'appuyer sur des approches ESG différentes, ce qui constitue une limite de cette stratégie ESG.

Le gérant définit l'allocation tactique du compartiment (pondération des différentes classes d'actifs, choix de diversification géographique) en partant des fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays (le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB, les taux d'intérêt), des perspectives d'évolution des différentes classes d'actifs et du calibrage du couple risque/rendement.

Le compartiment est géré au sein d'une fourchette de sensibilité du portefeuille comprise entre 0 et 3.
L'exposition actions du compartiment sera comprise entre 60% et 100% de son actif net à travers des OPCVM et des actions en direct.

La part des investissements en titres de créances et instruments du marché monétaire sera comprise entre 0% et 40% de l'actif net. Ces investissements, en titres vifs ou au sein des OPCVM sous-jacents, porteront majoritairement sur des émissions de catégorie "investment grade" (catégorie d'investissement) ou estimées équivalentes par la société de gestion. Le compartiment pourra être exposé dans la limite de 10% de son actif net, à des obligations à haut rendement (titres dits spéculatifs).

Le compartiment pourra détenir jusqu'à 100% de son actif net, des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou droit européen.
Il pourra utiliser des instruments financiers à terme à des fins de couverture et/ou d'exposition du portefeuille aux risques de taux, de crédit, d'actions et de change dans une limite d'engagement d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, le compartiment pourra effectuer des dépôts, utiliser des OPCVM monétaires et de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

Le compartiment utilisant des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Distribution

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos actions de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 9h30, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible — A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	**5**	6	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment.
La catégorie de risque associée au compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le compartiment a un niveau de risque de 5, en raison de sa forte exposition au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour le compartiment non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- Utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité du compartiment. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Groupama
ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME *(compartiment de l'OPCVM GROUPAMA SELECTION)*

R, C - Code ISIN : FR0013321247

Ce compartiment est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Classification : Compartiment " Actions internationales "

Objectif de gestion : Chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite, 80% MSCI World Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 20% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).
Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion respectant les critères de responsabilité en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) afin de valoriser la durabilité des entreprises.
Ce compartiment est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Indicateur de référence : 80% MSCI World Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 20% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).

Le compartiment GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs de la zone euro et de valeurs internationales majoritairement à travers l'investissement en OPCVM d'actions et de taux et, dans la limite de 10% de son actif net en titres vifs (actions, titres de créances et instruments du marché monétaire).

Le compartiment adopte un style de gestion active. Il sera en permanence investi à hauteur de 90% minimum de son actif net dans des OPCVM labellisés ISR. La sélection de ces OPCVM repose sur une intégration de critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) en complément des critères financiers traditionnels des processus d'analyse et de sélection de valeurs. Les OPCVM pourront s'appuyer sur des approches ESG différentes, ce qui constitue une limite de cette stratégie ESG.

Le gérant définit l'allocation tactique du compartiment (pondération des différentes classes d'actifs, choix de diversification géographique) en partant des fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays (le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB, les taux d'intérêt), des perspectives d'évolution des différentes classes d'actifs et du calibrage du couple risque/rendement.

Le compartiment est géré au sein d'une fourchette de sensibilité du portefeuille comprise entre 0 et 3.
L'exposition actions du compartiment sera comprise entre 60% et 100% de son actif net à travers des OPCVM et des actions en direct.

La part des investissements en titres de créances et instruments du marché monétaire sera comprise entre 0% et 40% de l'actif net. Ces investissements, en titres vifs ou au sein des OPCVM sous-jacents, porteront majoritairement sur des émissions de catégorie "investment grade" (catégorie d'investissement) ou estimées équivalentes par la société de gestion. Le compartiment pourra être exposé dans la limite de 10% de son actif net, à des obligations à haut rendement (titres dits spéculatifs).

Le compartiment pourra détenir jusqu'à 100% de son actif net, des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou droit européen.
Il pourra utiliser des instruments financiers à terme à des fins de couverture et/ou d'exposition du portefeuille aux risques de taux, de crédit, d'actions et de change dans une limite d'engagement d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, le compartiment pourra effectuer des dépôts, utiliser des OPCVM monétaires et de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

Le compartiment utilisant des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos actions de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 9h30, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment.
La catégorie de risque associée au compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le compartiment a un niveau de risque de 5, en raison de sa forte exposition au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour le compartiment non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- Utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité du compartiment. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Groupama
ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME *(compartiment de l'OPCVM GROUPAMA SELECTION)*

E2, C - Code ISIN : FR00140056U1

Ce compartiment est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Classification : Compartiment " Actions internationales "

Objectif de gestion : Chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite, 80% MSCI World Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 20% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).
Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion respectant les critères de responsabilité en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) afin de valoriser la durabilité des entreprises.
Ce compartiment est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Indicateur de référence : 80% MSCI World Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 20% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).

Le compartiment GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs de la zone euro et de valeurs internationales majoritairement à travers l'investissement en OPCVM d'actions et de taux et, dans la limite de 10% de son actif net en titres vifs (actions, titres de créances et instruments du marché monétaire).

Le compartiment adopte un style de gestion active. Il sera en permanence investi à hauteur de 90% minimum de son actif net dans des OPCVM labellisés ISR. La sélection de ces OPCVM repose sur une intégration de critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) en complément des critères financiers traditionnels des processus d'analyse et de sélection de valeurs. Les OPCVM pourront s'appuyer sur des approches ESG différentes, ce qui constitue une limite de cette stratégie ESG.

Le gérant définit l'allocation tactique du compartiment (pondération des différentes classes d'actifs, choix de diversification géographique) en partant des fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays (le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB, les taux d'intérêt), des perspectives d'évolution des différentes classes d'actifs et du calibrage du couple risque/rendement.

Le compartiment est géré au sein d'une fourchette de sensibilité du portefeuille comprise entre 0 et 3.
L'exposition actions du compartiment sera comprise entre 60% et 100% de son actif net à travers des OPCVM et des actions en direct.

La part des investissements en titres de créances et instruments du marché monétaire sera comprise entre 0% et 40% de l'actif net. Ces investissements, en titres vifs ou au sein des OPCVM sous-jacents, porteront majoritairement sur des émissions de catégorie "investment grade" (catégorie d'investissement) ou estimées équivalentes par la société de gestion. Le compartiment pourra être exposé dans la limite de 10% de son actif net, à des obligations à haut rendement (titres dits spéculatifs).

Le compartiment pourra détenir jusqu'à 100% de son actif net, des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou droit européen.
Il pourra utiliser des instruments financiers à terme à des fins de couverture et/ou d'exposition du portefeuille aux risques de taux, de crédit, d'actions et de change dans une limite d'engagement d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, le compartiment pourra effectuer des dépôts, utiliser des OPCVM monétaires et de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

Le compartiment utilisant des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos actions de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 9h30, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible ← → A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	**5**	6	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment.
La catégorie de risque associée au compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le compartiment a un niveau de risque de 5, en raison de sa forte exposition au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour le compartiment non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- Utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité du compartiment. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Groupama
ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME *(compartiment de l'OPCVM GROUPAMA SELECTION)*

E3, C - Code ISIN : FR0014009CH6

Ce compartiment est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Classification : Compartiment " Actions internationales "

Objectif de gestion : Chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite, 80% MSCI World Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 20% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).
Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion respectant les critères de responsabilité en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) afin de valoriser la durabilité des entreprises.
Ce compartiment est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Indicateur de référence : 80% MSCI World Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 20% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).

Le compartiment GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs de la zone euro et de valeurs internationales majoritairement à travers l'investissement en OPCVM d'actions et de taux et, dans la limite de 10% de son actif net en titres vifs (actions, titres de créances et instruments du marché monétaire).

Le compartiment adopte un style de gestion active. Il sera en permanence investi à hauteur de 90% minimum de son actif net dans des OPCVM labellisés ISR. La sélection de ces OPCVM repose sur une intégration de critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) en complément des critères financiers traditionnels des processus d'analyse et de sélection de valeurs. Les OPCVM pourront s'appuyer sur des approches ESG différentes, ce qui constitue une limite de cette stratégie ESG.

Le gérant définit l'allocation tactique du compartiment (pondération des différentes classes d'actifs, choix de diversification géographique) en partant des fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays (le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB, les taux d'intérêt), des perspectives d'évolution des différentes classes d'actifs et du calibrage du couple risque/rendement.

Le compartiment est géré au sein d'une fourchette de sensibilité du portefeuille comprise entre 0 et 3.
L'exposition actions du compartiment sera comprise entre 60% et 100% de son actif net à travers des OPCVM et des actions en direct.

La part des investissements en titres de créances et instruments du marché monétaire sera comprise entre 0% et 40% de l'actif net. Ces investissements, en titres vifs ou au sein des OPCVM sous-jacents, porteront majoritairement sur des émissions de catégorie "investment grade" (catégorie d'investissement) ou estimées équivalentes par la société de gestion. Le compartiment pourra être exposé dans la limite de 10% de son actif net, à des obligations à haut rendement (titres dits spéculatifs).

Le compartiment pourra détenir jusqu'à 100% de son actif net, des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou droit européen.
Il pourra utiliser des instruments financiers à terme à des fins de couverture et/ou d'exposition du portefeuille aux risques de taux, de crédit, d'actions et de change dans une limite d'engagement d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, le compartiment pourra effectuer des dépôts, utiliser des OPCVM monétaires et de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

Le compartiment utilisant des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos actions de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 9h30, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment.
La catégorie de risque associée au compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le compartiment a un niveau de risque de 5, en raison de sa forte exposition au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour le compartiment non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- Utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité du compartiment. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Groupama
ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME *(compartiment de l'OPCVM GROUPAMA SELECTION)*

E1, C - Code ISIN : FR00140056T3

Ce compartiment est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Classification : Compartiment " Actions internationales "

Objectif de gestion : Chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite, 80% MSCI World Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 20% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).
Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion respectant les critères de responsabilité en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) afin de valoriser la durabilité des entreprises.
Ce compartiment est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Indicateur de référence : 80% MSCI World Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 20% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).

Le compartiment GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs de la zone euro et de valeurs internationales majoritairement à travers l'investissement en OPCVM d'actions et de taux et, dans la limite de 10% de son actif net en titres vifs (actions, titres de créances et instruments du marché monétaire).

Le compartiment adopte un style de gestion active. Il sera en permanence investi à hauteur de 90% minimum de son actif net dans des OPCVM labellisés ISR. La sélection de ces OPCVM repose sur une intégration de critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) en complément des critères financiers traditionnels des processus d'analyse et de sélection de valeurs. Les OPCVM pourront s'appuyer sur des approches ESG différentes, ce qui constitue une limite de cette stratégie ESG.

Le gérant définit l'allocation tactique du compartiment (pondération des différentes classes d'actifs, choix de diversification géographique) en partant des fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays (le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB, les taux d'intérêt), des perspectives d'évolution des différentes classes d'actifs et du calibrage du couple risque/rendement.

Le compartiment est géré au sein d'une fourchette de sensibilité du portefeuille comprise entre 0 et 3.
L'exposition actions du compartiment sera comprise entre 60% et 100% de son actif net à travers des OPCVM et des actions en direct.

La part des investissements en titres de créances et instruments du marché monétaire sera comprise entre 0% et 40% de l'actif net. Ces investissements, en titres vifs ou au sein des OPCVM sous-jacents, porteront majoritairement sur des émissions de catégorie "investment grade" (catégorie d'investissement) ou estimées équivalentes par la société de gestion. Le compartiment pourra être exposé dans la limite de 10% de son actif net, à des obligations à haut rendement (titres dits spéculatifs).

Le compartiment pourra détenir jusqu'à 100% de son actif net, des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou droit européen.
Il pourra utiliser des instruments financiers à terme à des fins de couverture et/ou d'exposition du portefeuille aux risques de taux, de crédit, d'actions et de change dans une limite d'engagement d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, le compartiment pourra effectuer des dépôts, utiliser des OPCVM monétaires et de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

Le compartiment utilisant des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos actions de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 9h30, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, → A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible → rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	**5**	6	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment.
La catégorie de risque associée au compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le compartiment a un niveau de risque de 5, en raison de sa forte exposition au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour le compartiment non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- Utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité du compartiment. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Groupama
ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME *(compartiment de l'OPCVM GROUPAMA SELECTION)*

E, C - Code ISIN : FR0014009CG8

Ce compartiment est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Classification : Compartiment " Actions internationales "

Objectif de gestion : Chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite, 80% MSCI World Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 20% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).
Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion respectant les critères de responsabilité en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) afin de valoriser la durabilité des entreprises.
Ce compartiment est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Indicateur de référence : 80% MSCI World Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 20% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).

Le compartiment GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs de la zone euro et de valeurs internationales majoritairement à travers l'investissement en OPCVM d'actions et de taux et, dans la limite de 10% de son actif net en titres vifs (actions, titres de créances et instruments du marché monétaire).

Le compartiment adopte un style de gestion active. Il sera en permanence investi à hauteur de 90% minimum de son actif net dans des OPCVM labellisés ISR. La sélection de ces OPCVM repose sur une intégration de critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) en complément des critères financiers traditionnels des processus d'analyse et de sélection de valeurs. Les OPCVM pourront s'appuyer sur des approches ESG différentes, ce qui constitue une limite de cette stratégie ESG.

Le gérant définit l'allocation tactique du compartiment (pondération des différentes classes d'actifs, choix de diversification géographique) en partant des fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays (le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB, les taux d'intérêt), des perspectives d'évolution des différentes classes d'actifs et du calibrage du couple risque/rendement.

Le compartiment est géré au sein d'une fourchette de sensibilité du portefeuille comprise entre 0 et 3.
L'exposition actions du compartiment sera comprise entre 60% et 100% de son actif net à travers des OPCVM et des actions en direct.

La part des investissements en titres de créances et instruments du marché monétaire sera comprise entre 0% et 40% de l'actif net. Ces investissements, en titres vifs ou au sein des OPCVM sous-jacents, porteront majoritairement sur des émissions de catégorie "investment grade" (catégorie d'investissement) ou estimées équivalentes par la société de gestion. Le compartiment pourra être exposé dans la limite de 10% de son actif net, à des obligations à haut rendement (titres dits spéculatifs).

Le compartiment pourra détenir jusqu'à 100% de son actif net, des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou droit européen.
Il pourra utiliser des instruments financiers à terme à des fins de couverture et/ou d'exposition du portefeuille aux risques de taux, de crédit, d'actions et de change dans une limite d'engagement d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, le compartiment pourra effectuer des dépôts, utiliser des OPCVM monétaires et de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

Le compartiment utilisant des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos actions de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 9h30, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible ← → A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	**5**	6	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment.
La catégorie de risque associée au compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le compartiment a un niveau de risque de 5, en raison de sa forte exposition au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour le compartiment non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- Utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité du compartiment. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Groupama
ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME *(compartiment de l'OPCVM GROUPAMA SELECTION)*

M, C - Code ISIN : FR0013321254

Ce compartiment est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Classification : Compartiment " Actions internationales "

Objectif de gestion : Chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite, 80% MSCI World Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 20% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).
Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion respectant les critères de responsabilité en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) afin de valoriser la durabilité des entreprises.
Ce compartiment est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Indicateur de référence : 80% MSCI World Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 20% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).

Le compartiment GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs de la zone euro et de valeurs internationales majoritairement à travers l'investissement en OPCVM d'actions et de taux et, dans la limite de 10% de son actif net en titres vifs (actions, titres de créances et instruments du marché monétaire).

Le compartiment adopte un style de gestion active. Il sera en permanence investi à hauteur de 90% minimum de son actif net dans des OPCVM labellisés ISR. La sélection de ces OPCVM repose sur une intégration de critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) en complément des critères financiers traditionnels des processus d'analyse et de sélection de valeurs. Les OPCVM pourront s'appuyer sur des approches ESG différentes, ce qui constitue une limite de cette stratégie ESG.

Le gérant définit l'allocation tactique du compartiment (pondération des différentes classes d'actifs, choix de diversification géographique) en partant des fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays (le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB, les taux d'intérêt), des perspectives d'évolution des différentes classes d'actifs et du calibrage du couple risque/rendement.

Le compartiment est géré au sein d'une fourchette de sensibilité du portefeuille comprise entre 0 et 3.
L'exposition actions du compartiment sera comprise entre 60% et 100% de son actif net à travers des OPCVM et des actions en direct.

La part des investissements en titres de créances et instruments du marché monétaire sera comprise entre 0% et 40% de l'actif net. Ces investissements, en titres vifs ou au sein des OPCVM sous-jacents, porteront majoritairement sur des émissions de catégorie "investment grade" (catégorie d'investissement) ou estimées équivalentes par la société de gestion. Le compartiment pourra être exposé dans la limite de 10% de son actif net, à des obligations à haut rendement (titres dits spéculatifs).

Le compartiment pourra détenir jusqu'à 100% de son actif net, des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou droit européen.
Il pourra utiliser des instruments financiers à terme à des fins de couverture et/ou d'exposition du portefeuille aux risques de taux, de crédit, d'actions et de change dans une limite d'engagement d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, le compartiment pourra effectuer des dépôts, utiliser des OPCVM monétaires et de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

Le compartiment utilisant des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos actions de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 9h30, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible ← → A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	**5**	6	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment.
La catégorie de risque associée au compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le compartiment a un niveau de risque de 5, en raison de sa forte exposition au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour le compartiment non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- Utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité du compartiment. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

19. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

11 février 2022

Compartiment GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIES

- Ajout de la mention de Groupama Asset Management en tant que centralisateur des ordres en nominatif pur dans le prospectus et les DICI ;
- Mise à jour des performances à fin décembre 2021.

Compartiment GROUPAMA SELECTION PROTECT 85

- Ajout de la mention de Groupama Asset Management en tant que centralisateur des ordres en nominatif pur dans le prospectus et les DICI ;
- Mise à jour des performances à fin décembre 2021.

28 mars 2022

Modification du compartiment Groupama Selection Multistratégies : Publication de la valeur liquidative à J+2 au lieu de J+1.

28 juillet 2022

Création d'un 3ème compartiment : GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE

- Création du compartiment par une opération de fusion de type FROG. Les actifs du fonds GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE sont transférés au nouveau compartiment créé par l'opération. Toutes les caractéristiques sont reprises à l'identique (codes ISIN, SRRI, historique de performances, stratégie d'investissement, frais de gestion…),
- Mise en place de commissions de mouvement sur la catégorie d'actions E3 : 10% au-delà de l'indice de référence,
- Mise à jour du narratif lié à Taxonomie avec l'indication du pourcentage de la part verte estimée à 0%,

Création d'un 4ème compartiment : GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME

- Création du compartiment par une opération de fusion de type FROG. Les actifs du fonds GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME sont transférés au nouveau compartiment créé par l'opération. Toutes les caractéristiques sont reprises à l'identique (codes ISIN, SRRI, historique de performances, stratégie d'investissement, frais de gestion…),
- Mise en place de commissions de mouvement sur la part E3 : 10% au-delà de l'indice de référence,
- Mise à jour du narratif lié à Taxonomie avec l'indication du pourcentage de la part verte estimée à 0%,

Modification au niveau de la SICAV

- Changement de l'adresse de CACEIS Bank et CACEIS Fund Administration.

20. RAPPORT DE GESTION

Politique de gestion annuelle du 30 Septembre 2021 au 30 Septembre 2022

Le Q4 2021 est marqué par la sortie progressive de la pandémie du COVID. Tout au long de cette crise, la mobilisation sans faille des banques centrales et des gouvernements a permis de maintenir l'outil de production intact et de créer les conditions d'un rebond de l'économie mondiale. En sortie de crise, La montée en puissance des campagnes de vaccination permet d'entrevoir la fin de la pandémie. La frénésie de consommation fait suite à plusieurs mois d'épargne forcée et les besoins de restockage sont au plus haut. La fin d'année est donc logiquement caractérisée par un environnement de croissance solide. Cependant, le rebond économique est accompagné d'un retour en force des dynamiques inflationnistes et le narratif imposé par les principaux banquiers centraux est celui d'une inflation transitoire. Le discours dominant considère alors que les déséquilibres causés par la crise du Covid devraient se résorber rapidement et permettre un retour rapide de l'inflation vers les niveaux cibles.

Le Q1 2022 est marqué par une augmentation de l'aversion au risque face à la persistance de l'inflation et au déclenchement de la guerre entre la Russie et l'Ukraine. Dans les faits, la dynamique inflationniste s'avère beaucoup moins commode que prévu et les publications de l'inflation ne finissent pas de surprendre à la hausse pour atteindre des niveaux inégalés depuis les années 1980. Aux US en particulier, la réalité des chiffres d'inflation - tant sur leurs niveaux que dans leur composition - poussent la réserve fédérale à changer de discours pour adopter un ton plus offensif. Le mois de mars marque le début d'un nouveau cycle de resserrement monétaire. En Europe, le conflit armé entre la Russie et l'Ukraine rebat durablement les cartes sur l'architecture de sécurité avec des impacts notables sur la hausse des prix de l'énergie, sur la confiance des investisseurs et sur les échanges économiques. Si l'impact sur la croissance reste à déterminer, le choc sur les marchés financiers est immédiat.

Au Q2 2022, l'inflation s'installe, le conflit se durcit et la situation en Chine (politique zéro-Covid et crise immobilière) rajoute de la confusion à un contexte macro déjà très brouillé. Ces trois sources de risque se renforcent mutuellement et pèsent sur les perspectives de la croissance mondiale. L'accentuation des tensions inflationnistes pousse les banques centrales à adopter une posture de plus en plus restrictive, insufflant une forte volatilité sur les taux d'intérêts, les devises et les segments de croissance sur les actions. Dans l'attente d'une récession à venir, les flux d'investissements se détournent des actifs risqués et la part de cash dans les allocations augmente progressivement. Dans cet environnement de morosité extrême, le marché du travail aux Etats-Unis notamment se montre particulièrement solide et laisse planer l'espoir d'une récession de faible ampleur.

Le Q3 2022 marque une continuité par rapport à l'environnement du Q2, l'inflation en Europe et aux US se poursuit pour atteindre des niveaux proches de 10%, les banques centrales montent au créneau pour réaffirmer leur détermination à faire de la lutte contre l'inflation leur objectif prioritaire. La remontée des taux aux US se poursuit avec des pas mensuels de 75bps en juillet et septembre, laissant entrevoir des taux Fed Funds proches de 5% pour la fin de l'année. En Europe, les questionnements sur l'instabilité financière se font de plus en plus sentir, notamment au UK où le programme économique du nouveau gouvernement suscite quelques inquiétudes. Sur les marchés d'actions les mois d'été sont volatils mais le trimestre se termine sur des points bas.

Le déclenchement de la guerre en Ukraine a représenté un point de bascule important dans la politique de gestion du fonds. Avant le déclenchement du conflit, et conformément à notre appréciation d'un environnement de marché à forte croissance ET inflation élevée, nous avons adopté un positionnement offensif sur les actions (+5% par rapport au benchmark) et prudent sur les obligations (-7% d'exposition relative à duration équivalente). Après le déclenchement du conflit Russo-Ukrainien, nous sommes revenus à la neutralité sur les marchés d'actions en conservant la sous-exposition en duration. Dans les mois qui ont suivi, et en ligne avec un glissement des problématiques d'inflation vers des problématiques de récession, nous avons alors progressivement accentué la sous-exposition aux actions tout en réduisant la sous exposition aux actifs obligataires.

Sur la période, la performance de GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME s'établit à :
Pour l'action N : - 8,66%
Pour l'action M : -11,89% (depuis le 27/10/2021)
Pour l'action F : - 8,02%
Pour l'action F2 : - 11,19% (depuis le 19/04/2022)
contre -8.07% pour l'indice de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
GROUPAMA MONETAIRE IC	164 205 110,70	176 545 397,86
Amundi Index Solutions SICAV - Amundi Index S&P 500	128 635 754,67	37 056 954,14
GROUPAMA ETAT EURO ISR O	96 828 903,61	3 880 595,25
AMUNDI INDEX EURO AGG SRI - UCITS ETF DR C	57 686 756,88	33 235 905,07
BNP Paribas Easy MSCI USA SRI S-Series 5 Capped UCITS ETF Ca	80 678 342,77	7 732 637,15
GROUPAMA US EQUITIES O	66 672 456,72	11 490 897,66
BNP PARIBAS EASY MSCI EUROPE SRI UCITS ETF	55 063 967,89	15 740 930,13
GROUPAMA OBLIG EURO O	19 314 402,87	44 599 856,10
SOURCE S&P 500 UCITS ETF		58 443 232,83
AMERI-GAN O	50 705 527,59	

21. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :**
  - o Prêts de titres :
  - o Emprunt de titres :
  - o Prises en pensions :
  - o Mises en pensions :
- **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :**
  - o Change à terme :
  - o Future :
  - o Options :
  - o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés(*)

(*) Sauf les dérivés listés..

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	
. Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs	
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la règlementation SFTR.

COMMISSIONS DE MOUVEMENTS

En conformité avec l'article 322-41 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée à l'OPC à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.

Elle se décompose comme suit :

- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.
- aucune " commission de mouvement " n'est perçue par la société de gestion.

Cette commission n'est pas auditée par le Commissaire aux Comptes.

INTERMEDIAIRES FINANCIERS

Le suivi des intermédiaires utilisés par la Direction des Gestions s'appuie sur un Comité Broker par grande classe d'actif dont la fréquence est semestrielle. Ce Comité réunit les gérants, les analystes financiers et les collaborateurs du middle office.

Chaque Comité met à jour une liste limitative des intermédiaires agréés une limite globale en pourcentage d'encours qui est affectée à chacun d'eux.

Cette mise à jour s'effectue par l'intermédiaire d'un vote sur une sélection de critères. Chaque personne vote sur chaque critère en fonction du poids qui lui est attribué par le comité. Un compte rendu des décisions est rédigé et diffusé.

Entre deux Comités Broker, un nouvel intermédiaire peut être utilisé pour une opération précise et sur autorisation expresse du Directeur des Gestions. Cet intermédiaire est validé ou non lors du Comité Broker suivant.

Chaque mois un tableau de suivi est actualisé et diffusé aux gérants. Ce tableau permet de suivre l'évolution du pourcentage réel par rapport au pourcentage cible de l'activité réalisée avec un intermédiaire et de pouvoir ajuster cette activité.

Tout dépassement donne lieu à une instruction de retour sous la limite fixée par le Comité.

Le contrôle déontologique de troisième niveau s'appuie sur ces contrôles.

FRAIS D'INTERMÉDIATION

Un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation versés par Groupama Asset Management sur l'année précédente est mis à jour chaque année. Ce document est disponible sur le site internet www.groupama-am.fr

POLITIQUE DE VOTE

La politique de vote aux Assemblée Générales peut être consultée sur le site http:/www.groupama-am.fr et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

Un rapport rendant compte de la manière dont la société de gestion a exercé ses droits de vote aux Assemblées Générales, est établi dans les quatre mois suivant la clôture de son exercice. Ce rapport peut être consulté sur le site http:/www.groupama-am.fr et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ÉMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITÉ DU GROUPE

Conformément au règlement général de l'autorité des marchés financiers, nous vous informons que le portefeuille détient 446 705 881,39 euros d'OPC du groupe GROUPAMA.

COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site http:/www.groupama-am.fr et dans les rapports annuels de l'OPC à compter de l'exercice comptable ouvert le 31/12/2012.

REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE

Article 8

S'agissant d'un OPCVM « ISR », l'analyse extra-financière appliquée à l'OPC prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance.

Les critères ESG sont pris en compte dans le processus de gestion du portefeuille en respectant les exigences suivantes :

- Le FCP sera en permanence investi à hauteur de 90% minimum de son actif net dans des OPCVM labellisés ISR.
- La sélection de ces OPCVM repose sur une intégration de critères extra financiers (sociaux, environnementaux et de gouvernance) en complément des critères financiers traditionnels des processus d'analyse et de sélection de valeurs.

Ce produit financier ne prend pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxonomie Européenne et l'alignement de son portefeuille avec cette Taxonomie Européenne n'est pas calculé.

Au 30 septembre 2022, le taux de couverture en termes de notation ESG respecte l'exigence indiquée dans le prospectus (30% de l'actif hors liquidités).

L'alignement de son portefeuille avec la Taxonomie Européenne n'est pas calculé. Par conséquent, le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » ne s'applique à aucun des investissements de ce produit financier.

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

INFORMATIONS SUR LES REVENUS DISTRIBUES ELIGIBLES A L'ABATTEMENT DE 40%

En application des dispositions de l'Article 41 sexdecies H du Code général des impôts, les revenus sur la part distribuant sont soumis à abattement de 40%.

REMUNERATIONS

1 – Eléments qualitatifs sur la politique de rémunération de Groupama Asset Management

1.1. Eléments de contexte :

Groupama Asset Management a obtenu son agrément AIFM de la part de l'AMF le 10 juin 2014 et a préalablement mis à jour sa politique de rémunération afin que celle-ci soit conforme aux exigences de la directive AIFM. Début 2017, Groupama AM a également mis sa Politique de Rémunération en conformité avec la directive OPCVM 5 et cette Politique a été approuvée par l'AMF le 7 avril 2017. Enfin, plus récemment, cette Politique a intégré les obligations liées à la prise en compte des risques en matière de durabilité ainsi qu'à MIFID II.

Groupama Asset Management gérait, au 31 décembre 2021, 117.2 Mrds d'actifs dont 16% de FIA, 32% d'OPCVM et 52% de mandats.

Groupama Asset Management a formalisé la liste du Personnel Identifié, à savoir les collaborateurs considérés comme « preneurs de risques », conformément aux indications de l'AMF. Cette liste inclut notamment :

- Les membres du Comité de Direction
- Le Directeur de l'Audit interne
- Les responsables Conformité et Contrôle Interne
- Les responsables des pôles de Gestion
- Les gérants et les assistants de gestion
- Le Chef Economiste
- Le responsable de l'Ingénierie Financière

- Le responsable de la table de négociation et les négociateurs
- Le Directeur Commercial et les équipes commerciales
- Les responsables de certaines fonctions support
    - Opérations
    - Juridique
    - Marketing
    - Informatique

Depuis de nombreuses années, la structure de rémunération du personnel de Groupama Asset Management est identique pour tous. Elle comporte trois niveaux :

- Le salaire fixe
- La rémunération variable individuelle
- La rémunération variable collective (intéressement et participation)

Groupama Asset Management compare chaque année les rémunérations de ses collaborateurs au marché dans toutes leurs composantes afin de s'assurer de leur compétitivité et de l'équilibre de leur structure. L'entreprise vérifie notamment que la composante fixe de la rémunération représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

1.2. Composition de la rémunération

1.2.1. Le salaire fixe :

La composante fixe de la rémunération globale du salarié est fixée au moment de son embauche. Elle tient compte du poste et du périmètre de responsabilité du salarié, ainsi que des niveaux de rémunération pratiqués par le marché à poste équivalent (« benchmark »). Elle est réexaminée annuellement ainsi qu'à l'occasion d'éventuelles mobilités du salarié et peut alors faire l'objet d'une augmentation.

1.2.2. La rémunération variable individuelle :

La rémunération variable individuelle est fonction du métier et du niveau de responsabilité. Elle n'est pas systématiquement octroyée et fait l'objet d'une vraie flexibilité ; elle résulte d'une évaluation formalisée annuellement dans le cadre d'un entretien d'évaluation de la performance. Cette évaluation vise à mesurer :

- D'une part l'atteinte d'objectifs quantitatifs, qualitatifs et le cas échéant managériaux fixés chaque début d'année ;
- D'autre part la manière dont le collaborateur tient son poste au quotidien.

La combinaison de ces deux mesures permet de déterminer le niveau de performance globale du collaborateur sur l'année et de lui attribuer un montant de rémunération variable en conséquence.

1.2.2.1. Evaluation de la performance

Les objectifs sont fixés à chacun des collaborateurs par leur manager en fonction de la stratégie de l'entreprise et de sa déclinaison au niveau de la Direction et du service concernés. Chacun d'eux est affecté d'une pondération représentant son importance relative par rapport aux autres objectifs. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ils respectent un certain nombre de principes :

- Tout manager doit avoir un objectif d'ordre managérial

- Un collaborateur ne peut avoir 100% d'objectifs quantitatifs
    - Pour les commerciaux et les gérants, les objectifs quantitatifs représentent 60 à 70% de l'ensemble des objectifs (sauf cas particuliers : ex : certains postes de juniors comportent une part quantitative moindre)
    - Les objectifs de performance des gérants intègrent une dimension pluriannuelle (performances sur 1 an et 3 ans) ainsi que l'exigence de respect du cadre de gestion
    - Les objectifs des commerciaux prennent en compte leur capacité à fidéliser les clients

- Les objectifs qualitatifs permettent :
    - De limiter le poids de la performance strictement financière
    - D'intégrer des notions telles que : prise de risques, prise en compte des intérêts conjoints du client et de l'entreprise, respect des process, travail en équipe, ...

- Les objectifs des collaborateurs occupant des fonctions en contrôle des risques, contrôle interne et conformité sont fixés indépendamment de ceux des métiers dont ils valident ou contrôlent les opérations

Les objectifs et la performance globale des collaborateurs sont évalués selon une échelle validée par la Direction des Ressources Humaines du Groupe Groupama qui pilote l'ensemble du process et des outils d'évaluation de la performance des sociétés du Groupe.

1.2.2.2. Calcul et attribution de la rémunération variable

L'enveloppe de rémunération variable attribuée en N+1 au titre d'une année N est validée en amont par le Groupe. Son montant est proposé par la Direction Générale de Groupama Asset Management à la Direction Générale du Groupe en fonction des résultats prévisionnels de l'entreprise et en particulier des performances de collecte et de gestion. Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, elle est alignée sur le risque de l'entreprise. Elle peut ainsi être réduite en cas de performance négative affectant la solvabilité de Groupama AM.

La Direction des Ressources Humaines contrôle la cohérence et l'équité des montants de rémunération variable proposés par les managers pour leurs collaborateurs. Elle s'assure en particulier de leur cohérence par rapport aux évaluations de performance et peut, le cas échéant, soumettre des modifications à la validation du Directeur concerné.

Groupama Asset Management ne pratique pas de rémunération variable garantie, sauf, à titre exceptionnel, lors de l'embauche de certains collaborateurs. Dans ce cas, la garantie est strictement limitée à un an et la rémunération variable garantie versée généralement à l'issue de la période d'essai.

1.2.2.3. Versement de la rémunération variable

La rémunération variable individuelle au titre d'une année N est généralement versée en mars de l'année N+1.
Toutefois, conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, lorsque la rémunération variable attribuée à un collaborateur membre du Personnel identifié au titre d'une année donnée dépasse un montant validé par le Comité des Rémunérations de Groupama Asset Management, elle est alors scindée en deux parties :
- la première tranche est annoncée et acquise par le salarié concerné immédiatement après la période d'estimation de la performance. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié ; elle est versée intégralement en cash, généralement en mars de l'année N+1 ;
- la seconde tranche est annoncée mais son acquisition est différée dans le temps. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié. Elle est versée par tiers sur les exercices N+2, N+3 et N+4 sous réserve d'un éventuel malus. L'indexation se fait sur un panier de fonds représentatif du type de gestion confiée au collaborateur concerné, ou de l'ensemble de la gestion de Groupama Asset Management pour les collaborateurs occupant des fonctions non directement rattachables à la gestion d'un ou plusieurs portefeuilles d'investissement.

Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, Groupama Asset Management a mis en place un dispositif de malus. Ainsi, en cas de performance négative pouvant impacter la solvabilité de Groupama Asset Management, l'attribution et le versement de la quote-part différée de la rémunération variable pourront être réduits en conséquence. Dans le cas où une telle décision viendrait à être prise, elle affecterait uniformément l'ensemble des salariés faisant partie du Personnel Identifié, et concernés, sur l'exercice considéré, par une attribution de variable différé. Une telle décision relèverait de la Direction Générale et devrait être validée par le Comité des Rémunérations.

De plus, un dispositif de malus individuel, comportemental, est également prévu afin de pouvoir sanctionner, le cas échéant, un comportement frauduleux ou déloyal, une erreur grave ou tout comportement de prise de risque non maîtrisé ou non conforme à la stratégie d'investissement ou à la politique en matière de durabilité de la part du personnel concerné.

1.2.3. La rémunération variable collective :

Tout salarié en contrat à durée indéterminée ou contrat à durée déterminée ayant au moins trois mois de présence sur l'exercice considéré a droit à percevoir une rémunération variable collective constituée de l'intéressement et de la participation. Le montant global de la rémunération variable collective de Groupama AM est réparti entre les ayants droit en fonction de la rémunération brute réelle perçue durant l'année de référence. Groupama Asset Management abonde les sommes placées sur le PEE ou sur le PERCO dans la limite de montants définis par les accords relatifs à ces plans d'épargne.

1.3. Gouvernance des rémunérations

Groupama Asset Management s'est doté d'un Comité des Rémunérations dès 2011. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ce Comité est constitué de 4 membres dont deux indépendants parmi lesquels le Président qui a voix prépondérante.

Ce Comité est composé des personnes suivantes :

Eric Pinon, Président
Muriel Faure
Cyril Roux
Cécile Daubignard

Ce Comité a pour objectifs :

- De superviser la mise en œuvre et l'évolution de la Politique de Rémunération
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération fixe et variable des membres du Comité de Direction et sur les rémunérations variables dépassant 100% du salaire fixe des personnes concernées
- De superviser la rémunération des hauts responsables en charge des fonctions de gestion des risques et de conformité
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de Groupama Asset Management
- D'évaluer les mécanismes adoptés pour garantir que :
  - le système de rémunération prend en compte toutes les catégories de risques, y compris les risques de durabilité, de liquidités, et les niveaux d'actifs sous gestion ;
  - la Politique est compatible avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la Société de Gestion ;
- D'évaluer un certain nombre de scenarii afin de tester la réaction du système de rémunération à des évènements futurs externes et internes et d'effectuer des contrôles a posteriori

1.4. Identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations au sein de Groupama Asset Management

Outre le Comité des rémunérations (cf. supra), qui supervise la mise en œuvre de la Politique de Rémunération, les personnes en charge de l'attribution des rémunérations sont :

- Mirela Agache, Directrice Générale de Groupama Asset Management
- Adeline Buisson, Directrice des Ressources Humaines de Groupama Asset Management

1.5. Résultat de l'évaluation annuelle interne, centrale et indépendante de la Politique de Rémunération de Groupama Asset Management et de sa mise en œuvre

L'Audit Interne de Groupama Asset Management a réalisé courant 2021 un audit de la Politique de Rémunération conformément aux exigences règlementaires. Il ressort de la mission d'Audit que la politique de rémunération a été correctement mise en œuvre et qu'aucune erreur ou anomalie significative n'a été relevée. Les recommandations émises à l'issue de l'Audit mené fin 2020 ont été clôturées. Deux recommandations sont émises et adoptées par le Comité des Rémunérations; aucune de ces recommandations ne remet en cause le choix des dispositifs actuellement mis en œuvre par Groupama Asset Management en matière d'indexation de la rémunération variable différée.

2. Informations quantitatives

Les informations suivantes sont basées sur la déclaration annuelle des salaires (DSN) de Groupama Asset Management au 31 décembre 2021.

Masse salariale 2021	26 831 425 euros
Dont rémunérations variables versées au titre de la performance 2020	*6 039 040 euros*
Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2017 et versé en 2021 (3è tiers)	126 755 euros
Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2018 et versé en 2021 (2è tiers)	168 324 euros
Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2019 et versé en 2021 (1er tiers)	117 466 euros

La Masse Salariale 2021 du Personnel Identifié comme preneur de risques (soit 93 collaborateurs) au sens des Directives AIFM et OPCVM 5 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

Masse Salariale 2021 de l'ensemble du personnel Identifié	14647 702 euros
Dont Masse Salariale des Gérants et autres personnes ayant un impact direct sur le profil des fonds gérés (50 collaborateurs)	*7611 279 euros*
Dont Masse Salariale des autres preneurs de risques	*7 036 423 euros*

AUTRES INFORMATIONS

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
25 rue de la Ville l'Evêque
75008 PARIS

sur le site internet : http//www.groupama-am.com.

22. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 30/09/2022 *en* EUR

ACTIF

	30/09/2022	30/09/2021
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	**761 408 780,47**	**501 277 382,82**
Actions et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	**761 408 780,47**	**499 359 254,81**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	761 408 780,47	499 359 254,81
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		**1 918 128,01**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		1 918 128,01
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	**4 026 509,96**	**338 084 645,80**
Opérations de change à terme de devises		329 334 930,97
Autres	4 026 509,96	8 749 714,83
COMPTES FINANCIERS	**19 047 316,15**	**24 657 777,60**
Liquidités	19 047 316,15	24 657 777,60
TOTAL DE L'ACTIF	**784 482 606,58**	**864 019 806,22**

PASSIF

	30/09/2022	30/09/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	710 702 884,90	478 931 934,83
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	34 500 493,49	17 591 902,25
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	39 780 207,08	34 329 553,10
Résultat de l'exercice (a,b)	-7 646 536,88	-6 584 129,49
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	**777 337 048,59**	**524 269 260,69**
* *Montant représentatif de l'actif net*		
INSTRUMENTS FINANCIERS		**1 918 128,01**
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		1 918 128,01
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		1 918 128,01
Autres opérations		
DETTES	**7 145 557,99**	**337 256 012,12**
Opérations de change à terme de devises		334 435 324,25
Autres	7 145 557,99	2 820 687,87
COMPTES FINANCIERS		**576 405,40**
Concours bancaires courants		576 405,40
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	**784 482 606,58**	**864 019 806,22**

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/09/2022 *en* EUR

	30/09/2022	30/09/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
SP 500 MINI 1221		43 201 852,97
EURO STOXX 50 1221		15 463 360,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 30/09/2022 *en* EUR

	30/09/2022	30/09/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	10 839,86	2 456,69
Produits sur actions et valeurs assimilées	1 387 922,63	
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		64 777,97
TOTAL (1)	**1 398 762,49**	**67 234,66**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	58 674,41	117 500,28
Autres charges financières		
TOTAL (2)	**58 674,41**	**117 500,28**
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	**1 340 088,08**	**-50 265,62**
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	8 595 855,69	6 137 134,68
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	**-7 255 767,61**	**-6 187 400,30**
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-390 769,27	-396 729,19
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	**-7 646 536,88**	**-6 584 129,49**

ANNEXES COMPTABLES

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Le fonds GROUPAMA DYNAMISME a été rattaché à la SICAV GROUPAMA SELECTION le 28 JUILLET 2022.
Suite à cette opération le fonds a changé de nom pour devenir GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME

Règles d'évaluation des actifs

Méthodes de valorisation

- **Valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé français ou étranger**
  - Valeurs négociées dans la zone Euro et Europe :

=> Dernier cours de la veille du jour de valorisation (Clôture) Dernier cours du jour de valorisation.

  - Valeurs négociées dans la zone Pacifique et Asie

=> Dernier cours de la veille du jour de valorisation (Clôture).

  - Valeurs négociées dans la zone Amérique

=> Dernier cours de la veille du jour de valorisation (Clôture).

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publiés officiellement. Celles dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du gérant de l'OPC ou de la société de gestion.

Les valeurs étrangères en devises sont converties en contre-valeur Euro suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation.

- **Titres non négociés sur un marché réglementé**

- Pour les titres non cotés, ils sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Pour les titres négociés sur un marché non réglementé tel que le marché libre, ils sont évalués sur la base du dernier cours pratiqué sur ce marché

- **Titres et actions d'OPC**

Ils sont évalués à la dernière valeur liquidative connue.

- **Titres de créances négociables**

Les titres de créances négociables sont valorisés suivant les règles suivantes :
- Les BTAN et les BTF sont valorisés sur la base des cours veille publiés par la Banque de France.
- Les autres titres de créances négociables (certificats de dépôts, billets de trésorerie, bons des sociétés financières, bons des institutions financières spécialisées) sont évalués :
  - sur la base du prix auquel s'effectuent les transactions de marché ;
  - en l'absence de prix de marché incontestable, par l'application d'une méthode actuarielle, le taux de référence étant majoré d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. Sauf changement significatif de la situation de l'émetteur, cette marge demeurera constante durant la durée de détention du titre.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie résiduelle est inférieure ou égale à trois mois sont évalués de façon linéaire.

◗ **Opérations de gré à gré**

- La valorisation des swaps de taux s'effectue suivant les mêmes règles que celles des TCN (autres que les BTAN et BTF).
- Les autres opérations sont valorisées à leur valeur de marché.

◗ **Opérations à terme ferme et conditionnelles**

- Les contrats à terme ferme sur les marchés dérivés sont évalués au cours de compensation de la veille.
- Les options sur les marchés dérivés sont évaluées au cours de clôture de la veille.

◗ **Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan :**

- **Pour les contrats à terme ferme** au nominal x quantité x cours de compensation x (devise)
- **Pour les contrats à terme conditionnel** en équivalent sous-jacent
- **Pour les swaps**
  - ◗ Swaps de taux adossés ou non adossés

Engagement = nominal + évaluation de la jambe à taux fixe (si Taux Fixe/Taux Variable) ou à taux variable (si Taux Variable/Taux Fixe) au prix du marché.

  - ◗ Autres Swaps

Engagement = nominal + valeur boursière (lorsque l'OPC a adopté la méthode synthétique de valorisation).

Frais de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPC a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPC ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;

Pour les frais courants effectivement facturés à l'OPC, se reporter à la partie « Frais » du Document d'Informations clés pour l'investisseur (DICI).

Action N

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum 1,70% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum 0,20% TTC
Commission de mouvement Perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument*
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Action F

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum 1,00% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum 0,20% TTC
Commission de mouvement Perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument*
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Action F2

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum 0,15% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum 0,20% TTC
Commission de mouvement Perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument*
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Action M

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum 1,00% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum 0,20% TTC
Commission de mouvement Perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument*
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Les revenus des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres reviennent à l'OPC.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.
Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	*Affectation du résultat net*	*Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées*
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMIQUE M	Capitalisation	Capitalisation
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMIQUE N	Capitalisation	Capitalisation
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME F	Distribution et/ou Report par décision de la SICAV	Distribution et/ou Report par décision de la SICAV
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME F2	Distribution et/ou Report par décision de la SICAV	Distribution et/ou Report par décision de la SICAV

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/09/2022 *en* EUR

	30/09/2022	30/09/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	**524 269 260,69**	**386 292 688,14**
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	398 868 014,93	105 450 619,09
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-65 925 536,92	-55 206 171,63
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	45 182 407,83	23 849 653,26
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-6 725 386,79	-1 129 436,10
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	8 054 545,85	29 894 056,60
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-16 955 245,54	-22 157 031,35
Frais de transactions	-145 533,24	-100 760,60
Différences de change	53 405 458,21	4 303 239,18
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-157 353 296,83	60 595 419,46
Différence d'estimation exercice N	*-50 369 262,52*	*106 984 034,31*
Différence d'estimation exercice N-1	*-106 984 034,31*	*-46 388 614,85*
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	1 918 128,01	-1 335 615,06
Différence d'estimation exercice N		*-1 918 128,01*
Différence d'estimation exercice N-1	*1 918 128,01*	*582 512,95*
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-7 255 767,61	-6 187 400,30
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	**777 337 048,59**	**524 269 260,69**

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							19 047 316,15	2,45
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	19 047 316,15	2,45								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 CAD		Devise 3 GBP		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC	192 352 570,52	24,75	24 989 529,89	3,21				
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers	1 182 814,55	0,15	15 288,15		10 341,00		16 603,86	
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/09/2022
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	4 024 704,96
	Rétrocession de frais de gestion	1 805,00
TOTAL DES CRÉANCES		**4 026 509,96**
DETTES		
	Achats à règlement différé	5 966 552,80
	Rachats à payer	353 320,64
	Frais de gestion fixe	825 684,55
TOTAL DES DETTES		**7 145 557,99**
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		**-3 119 048,03**

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMIQUE M		
Actions souscrites durant l'exercice	1 372,6150	1 327 201,94
Actions rachetées durant l'exercice	-16,2730	-14 929,48
Solde net des souscriptions/rachats	1 356,3420	1 312 272,46
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 356,3420	
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMIQUE N		
Actions souscrites durant l'exercice	814 314,552900	151 836 058,03
Actions rachetées durant l'exercice	-148 249,982500	-26 901 938,42
Solde net des souscriptions/rachats	666 064,570400	124 934 119,61
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 980 737,876300	
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME F		
Actions souscrites durant l'exercice	120 166,146100	19 204 981,34
Actions rachetées durant l'exercice	-205 539,066900	-32 829 300,56
Solde net des souscriptions/rachats	-85 372,920800	-13 624 319,22
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 734 845,598600	
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME F2		
Actions souscrites durant l'exercice	2 271 941,126500	226 499 773,62
Actions rachetées durant l'exercice	-65 287,056400	-6 179 368,46
Solde net des souscriptions/rachats	2 206 654,070100	220 320 405,16
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	2 206 654,070100	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMIQUE M	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMIQUE N	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME F	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME F2	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/09/2022
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMIQUE M	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	5 280,69
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,94
Rétrocessions des frais de gestion	-0,01
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMIQUE N	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	5 738 139,26
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,70
Rétrocessions des frais de gestion	18 665,31
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME F	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	2 815 789,91
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Rétrocessions des frais de gestion	19 735,39
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME F2	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	75 046,52
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,08
Rétrocessions des frais de gestion	

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2022
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/09/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2022
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			446 705 881,39
	FR0010891432	AMERI-GAN O	119 403 756,11
	LU1501411687	G FUND-AVENIR EUROPE OD EUR	13 166 548,48
	FR0013229721	G FUND CREDIT EURO ISR O	28 464 680,08
	LU1717592692	G FUND GBL INFL SHORT DURATION OCEUR	8 291 121,01
	FR0013073806	G FUND OPPORTUNITIES EUROPE O	6 116 499,91
	FR0010973131	GROUPAMA ETAT EURO ISR O	84 133 539,36
	FR0012097319	GROUPAMA EUROPE EQUITIES O	39 604 489,51
	FR0010582452	GROUPAMA MONETAIRE IC	21 818 774,14
	FR0013229739	GROUPAMA US EQUITIES O	125 706 472,79
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			**446 705 881,39**

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/09/2022	30/09/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	-7 646 536,88	-6 584 129,49
Total	**-7 646 536,88**	**-6 584 129,49**

	30/09/2022	30/09/2021
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMIQUE M		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-9 499,36	
Total	**-9 499,36**	

	30/09/2022	30/09/2021
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMIQUE N		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-5 614 414,54	-3 878 589,51
Total	**-5 614 414,54**	**-3 878 589,51**

	30/09/2022	30/09/2021
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME F		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-2 303 399,57	-2 705 539,98
Total	**-2 303 399,57**	**-2 705 539,98**

	30/09/2022	30/09/2021
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME F2		
Affectation		
Distribution	264 798,49	
Report à nouveau de l'exercice	15 978,10	
Capitalisation		
Total	**280 776,59**	
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	2 206 654,070100	
Distribution unitaire	0,12	
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	**1 356,13**	

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/09/2022	30/09/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	34 500 493,49	17 591 902,25
Plus et moins-values nettes de l'exercice	39 780 207,08	34 329 553,10
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	**74 280 700,57**	**51 921 455,35**

	30/09/2022	30/09/2021
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMIQUE M		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-182,19	
Total	**-182,19**	

	30/09/2022	30/09/2021
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMIQUE N		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	22 150 966,36	15 722 939,54
Total	**22 150 966,36**	**15 722 939,54**

	30/09/2022	30/09/2021
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME F		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées	51 155 265,42	36 198 515,81
Capitalisation		
Total	**51 155 265,42**	**36 198 515,81**

	30/09/2022	30/09/2021
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME F2		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées	974 650,98	
Capitalisation		
Total	**974 650,98**	

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	28/09/2018	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022
Actif net Global en EUR	**391 003 670,03**	**381 461 010,33**	**386 292 688,14**	**524 269 260,69**	**777 337 048,59**
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMIQUE M en EUR					
Actif net					1 191 786,90
Nombre de titres					1 356,3420
Valeur liquidative unitaire					878,67
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes					-0,13
Capitalisation unitaire sur résultat					-7,00
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMIQUE N en EUR					
Actif net	152 181 526,76	138 845 399,98	137 805 753,47	239 569 971,80	329 687 408,15
Nombre de titres	1 030 306,596100	951 866,825400	917 260,355400	1 314 673,305900	1 980 737,876300
Valeur liquidative unitaire	147,70	145,86	150,23	182,22	166,44
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1,31	-4,32	11,34	11,95	11,18
Capitalisation unitaire sur résultat	-1,92	-2,19	-2,46	-2,95	-2,83

	28/09/2018	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME F en EUR					
Actif net	238 822 143,27	242 615 610,35	248 486 934,67	284 699 288,89	249 588 616,32
Nombre de titres	1 923 834,049600	1 965 149,915100	1 940 531,947700	1 820 218,519400	1 734 845,598600
Valeur liquidative unitaire	124,13	123,45	128,05	156,40	143,86
+/- values nettes unitaire non distribuées	1,08		9,66	19,88	29,48
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes		-2,55			
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,77	-1,02	-1,23	-1,48	-1,32
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME F2 en EUR					
Actif net					196 869 237,22
Nombre de titres					2 206 654,070100
Valeur liquidative unitaire					89,21
+/- values nettes unitaire non distribuées					0,44
Distribution unitaire sur résultat					0,12
Crédit d'impôt unitaire					(*)

(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS *en* EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
AMERI-GAN O	EUR	2 699,872	119 403 756,11	15,37
G FUND CREDIT EURO ISR O	EUR	3 340,035	28 464 680,08	3,66
G FUND OPPORTUNITIES EUROPE O	EUR	836,441	6 116 499,91	0,79
GROUPAMA ETAT EURO ISR O	EUR	9 526,723	84 133 539,36	10,82
GROUPAMA EUROPE EQUITIES O	EUR	2 912,928	39 604 489,51	5,09
GROUPAMA MONETAIRE IC	EUR	103,056	21 818 774,14	2,80
GROUPAMA US EQUITIES O	USD	8 045,504	125 706 472,79	16,17
SCHELCHER OPTIMAL INCOME ESG Part C	EUR	3 770	5 966 590,50	0,77
TOTAL FRANCE			**431 214 802,40**	**55,47**
IRLANDE				
CS ETF (IE) ON MSCI CANADA	CAD	164 298	24 989 529,89	3,21
TOTAL IRLANDE			**24 989 529,89**	**3,21**
LUXEMBOURG				
AMUNDI INDEX MSCI PACIFIC EX JAPAN SRI - UCITS ETF DR - EUR	EUR	42 269	23 086 520,46	2,97
Amundi Index Solutions SICAV - Amundi Index S&P 500	EUR	876 541	88 336 224,21	11,37
AMUNDI MSCI EURO QUALITYFACTR UCETFEUR C	EUR	61 798	5 193 880,89	0,67
BNP Paribas Easy MSCI USA SRI S-Series 5 Capped UCITS ETF Ca	USD	4 568 695	66 646 097,73	8,57
G FUND-AVENIR EUROPE OD EUR	EUR	22 445,531	13 166 548,48	1,69
G FUND GBL INFL SHORT DURATION OCEUR	EUR	8 685,349	8 291 121,01	1,07
G FUND - WORLD REVOLUTIONS OC EUR	EUR	7 873,923	11 193 883,89	1,44
TOTAL LUXEMBOURG			**215 914 276,67**	**27,78**
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			**672 118 608,96**	**86,46**
Fonds professionnels à vocation générale et équival. d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation cotés				
LUXEMBOURG				
AMD INDEX MSCI JPN SRI PAB UCITS ETF DRC	EUR	906 280	37 022 444,28	4,77
AMUNDI INDEX EURO AGG SRI - UCITS ETF DR C	EUR	528 341	22 007 040,51	2,83
BNP PARIBAS EASY MSCI EUROPE SRI UCITS ETF	EUR	1 349 249	30 260 686,72	3,89
TOTAL LUXEMBOURG			**89 290 171,51**	**11,49**
TOTAL Fonds professionnels à vocation générale et équival. d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation cotés			**89 290 171,51**	**11,49**
TOTAL Organismes de placement collectif			**761 408 780,47**	**97,95**
Créances			**4 026 509,96**	**0,52**
Dettes			**-7 145 557,99**	**-0,92**
Comptes financiers			**19 047 316,15**	**2,45**
Actif net			**777 337 048,59**	**100,00**

Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME F	**EUR**	**1 734 845,598600**	**143,86**
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME F2	**EUR**	**2 206 654,070100**	**89,21**
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMIQUE M	**EUR**	**1 356,3420**	**878,67**
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMIQUE N	**EUR**	**1 980 737,876300**	**166,44**

COMPLÉMENT D'INFORMATION RELATIF AU RÉGIME FISCAL DU COUPON

Décomposition du coupon : Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME F2

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	66 199,62	EUR	0,03	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	198 598,868	EUR	0,09	EUR
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	264 798,488	EUR	0,12	EUR

Compartiment : GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS

Groupama
ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS *(compartiment de l'OPCVM GROUPAMA SELECTION)*

E1, C - Code ISIN : FR0014005831

Ce compartiment est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : Chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, 50% MSCI World € clôture (dividendes nets réinvestis) 50% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).. Cet objectif sera mis en oeuvre au travers d'une gestion respectant les critères de responsabilité en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) afin de valoriser la durabilité des entreprises.
Ce compartiment est un produit financier promouvant les caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Indicateur de référence : 50% MSCI World € clôture (dividendes nets réinvestis) 50% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis)..

Afin d'atteindre son objectif de gestion, le compartiment adopte un style de gestion active. Le gérant utilisera une approche descendante qui utilise les fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays tels que le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB et les taux d'intérêt.

Le compartiment GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS a pour objet, au travers d'une gestion de type discrétionnaire, la gestion d'un portefeuille diversifié d'OPC de taux et d'actions sans zone géographique prépondérante.
Le compartiment adopte un style de gestion active. Il sera en permanence investi à hauteur de 90% minimum de son actif net dans des OPCVM labellisés ISR. La sélection de ces OPCVM repose sur une intégration de critères ESG (sociaux, environnementaux et de gouvernance) en complément des critères financiers traditionnels des processus d'analyse et de sélection de valeurs. Les OPCVM pourront s'appuyer sur des approches ESG différentes, ce qui constitue une limite de cette stratégie ESG. La poche taux pourra évoluer entre 20% et 80% de l'actif net. Les investissements via des OPC, porteront sur des émissions de catégorie « investment grade » (catégorie d'investissements) ou équivalent (Standard and Poor's ou considérées équivalentes par la société de gestion). Le compartiment pourra être exposé au travers des OPC sur les marchés des actions et obligations internationaux (y compris les actions et obligations européennes). Dans la limite de 20 % de son actif net, le compartiment pourra être exposé sur les pays hors OCDE (marchés émergents) au travers des OPC sous-jacents.

Le compartiment pourra également détenir, via des OPC, jusqu'à 30 % de ses actifs en obligations à haut rendement (Segment High Yield « Speculative grade » correspondant à une notation inférieure à BBB- chez Standard &Poor's et à Baa3 chez Moody's ou notation estimée équivalente par la société de gestion).

Sensibilité taux :
La fourchette de sensibilité se situe entre 2 et 8 de l'actif net.
La poche actions pourra évoluer entre 20% et 80% de l'actif net. Elle sera investie en OPC. L'ensemble des types d'actifs détenus en portefeuille sont mentionnés dans le prospectus.

Le compartiment pourra détenir :
- jusqu'à 100 % de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou européen.
- jusqu'à 10 % de l'actif net en parts ou actions de FIA de droit français ou étranger.

Le compartiment pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés organisés et de gré à gré afin de couvrir, exposer ou procéder à des opérations d'arbitrage contre les risques actions, de taux, de change et de crédit dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net du compartiment. Afin de gérer la trésorerie, le compartiment pourra effectuer des dépôts, utiliser des OPC monétaires et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces dans la limite de 10% de l'actif net.
Le compartiment utilisant des instruments dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces, le niveau d'exposition totale du portefeuille évoluera entre 0 et 200 % de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 9:30, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement

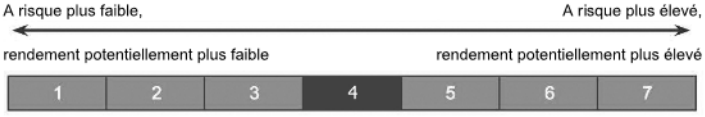

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment.
La catégorie de risque associée à ce compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le compartiment a un niveau de risque de 4, en raison de sa forte exposition au risque actions et au risque de taux.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour le compartiment non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- Risque lié à l'utilisation des instruments financiers dérivés : Il pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité du compartiment. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Groupama
ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS *(compartiment de l'OPCVM GROUPAMA SELECTION)*

E3, C - Code ISIN : FR0014009F22

Ce compartiment est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : Chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, 50% MSCI World € clôture (dividendes nets réinvestis) 50% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).. Cet objectif sera mise en oeuvre au travers d'une gestion respectant les critères de responsabilité en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) afin de valoriser la durabilité des entreprises.
Ce compartiment est un produit financier promouvant les caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Indicateur de référence : 50% MSCI World € clôture (dividendes nets réinvestis) 50% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis)..

Afin d'atteindre son objectif de gestion, le compartiment adopte un style de gestion active. Le gérant utilisera une approche descendante qui utilise les fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays tels que le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB et les taux d'intérêt.
Le compartiment GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS a pour objet, au travers d'une gestion de type discrétionnaire, la gestion d'un portefeuille diversifié d'OPC de taux et d'actions sans zone géographique prépondérante.
Le compartiment adopte un style de gestion active. Il sera en permanence investi à hauteur de 90% minimum de son actif net dans des OPCVM labellisés ISR. La sélection de ces OPCVM repose sur une intégration de critères ESG (sociaux, environnementaux et de gouvernance) en complément des critères financiers traditionnels des processus d'analyse et de sélection de valeurs. Les OPCVM pourront s'appuyer sur des approches ESG différentes, ce qui constitue une limite de cette stratégie ESG. La poche taux pourra évoluer entre 20% et 80% de l'actif net. Les investissements via des OPC, porteront sur des émissions de catégorie « investment grade » (catégorie d'investissements) ou équivalent (Standard and Poor's ou considérées équivalentes par la société de gestion). Le compartiment pourra être exposé au travers des OPC sur les marchés des actions et obligations internationaux (y compris les actions et obligations européennes). Dans la limite de 20 % de son actif net, Il pourra être exposé sur les pays hors OCDE (marchés émergents) au travers des OPC sous-jacents..
Le compartiment pourra également détenir, via des OPC, jusqu'à 30 % de ses actifs en obligations à haut rendement (Segment High Yield « Speculative grade » correspondant à une notation inférieure à BBB- chez Standard &Poor's et à Baa3 chez Moody's ou notation estimée équivalente par la société de gestion).

Sensibilité taux :
La fourchette de sensibilité se situe entre 2 et 8 de l'actif net.
La poche actions pourra évoluer entre 20% et 80% de l'actif net. Elle sera investie en OPC. L'ensemble des types d'actifs détenus en portefeuille sont mentionnés dans le prospectus.

Le compartiment pourra détenir :
- jusqu'à 100 % de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou européen.
- jusqu'à 10 % de l'actif net en parts ou actions de FIA de droit français ou étranger.

Le compartiment pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés organisés et de gré à gré afin de couvrir, exposer ou procéder à des opérations d'arbitrage contre les risques actions, de taux, de change et de crédit dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net du compartiment. Afin de gérer la trésorerie, le compartiment pourra effectuer des dépôts, utiliser des OPC monétaires et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces dans la limite de 10% de l'actif net.
Le compartiment utilisant des instruments dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces, le niveau d'exposition totale du portefeuille évoluera entre 0 et 200 % de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 9:30, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, → A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible → rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	**4**	5	6	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment.
La catégorie de risque associée à ce compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le compartiment a un niveau de risque de 4, en raison de sa forte exposition au risque actions et au risque de taux.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour le compartiment non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner
- Risque lié à l'utilisation des instruments financiers dérivés : il pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité du compartiment. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Groupama
ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS *(compartiment de l'OPCVM GROUPAMA SELECTION)*

F, D - Code ISIN : FR00140086O1

Ce compartiment est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : Chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, 50% MSCI World € clôture (dividendes nets réinvestis) 50% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).. Cet objectif sera mise en oeuvre au travers d'une gestion respectant les critères de responsabilité en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) afin de valoriser la durabilité des entreprises.
Ce compartiment est un produit financier promouvant les caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Indicateur de référence : 50% MSCI World € clôture (dividendes nets réinvestis) 50% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis)..

Afin d'atteindre son objectif de gestion, le compartiment adopte un style de gestion active. Le gérant utilisera une approche descendante qui utilise les fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays tels que le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB et les taux d'intérêt.
Le compartiment GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS a pour objet, au travers d'une gestion de type discrétionnaire, la gestion d'un portefeuille diversifié d'OPC de taux et d'actions sans zone géographique prépondérante.
Le compartiment adopte un style de gestion active. Il sera en permanence investi à hauteur de 90% minimum de son actif net dans des OPCVM labellisés ISR. La sélection de ces OPCVM repose sur une intégration de critères ESG (sociaux, environnementaux et de gouvernance) en complément des critères financiers traditionnels des processus d'analyse et de sélection de valeurs. Les OPCVM pourront s'appuyer sur des approches ESG différentes, ce qui constitue une limite de cette stratégie ESG. La poche taux pourra évoluer entre 20% et 80% de l'actif net. Les investissements via des OPC, porteront sur des émissions de catégorie « investment grade » (catégorie d'investissements) ou équivalent (Standard and Poor's ou considérées équivalentes par la société de gestion). Le compartiment pourra être exposé au travers des OPC sur les marchés des actions et obligations internationaux (y compris les actions et obligations européennes). Dans la limite de 20 % de son actif net, le compartiment pourra être exposé sur les pays hors OCDE (marchés émergents) au travers des OPC sous-jacents.
Le compartiment pourra également détenir, via des OPC, jusqu'à 30 % de ses actifs en obligations à haut rendement (Segment High Yield « Speculative grade » correspondant à une notation inférieure à BBB- chez Standard &Poor's et à Baa3 chez Moody's ou notation estimée équivalente par la société de gestion).
Sensibilité taux :
La fourchette de sensibilité se situe entre 2 et 8 de l'actif net.
La poche actions pourra évoluer entre 20% et 80% de l'actif net. Elle sera investie en OPC. L'ensemble des types d'actifs détenus en portefeuille sont mentionnés dans le prospectus.
Le compartiment pourra détenir :
- jusqu'à 100 % de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou européen.
- jusqu'à 10 % de l'actif net en parts ou actions de FIA de droit français ou étranger.
Le compartiment pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés organisés et de gré à gré afin de couvrir, exposer ou procéder à des opérations d'arbitrage contre les risques actions, de taux, de change et de crédit dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net du compartiment. Afin de gérer la trésorerie, le compartiment pourra effectuer des dépôts, utiliser des OPC monétaires et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces dans la limite de 10% de l'actif net.
Le compartiment utilisant des instruments dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces, le niveau d'exposition totale du portefeuille évoluera entre 0 et 200 % de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Distribution

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 9:30, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement

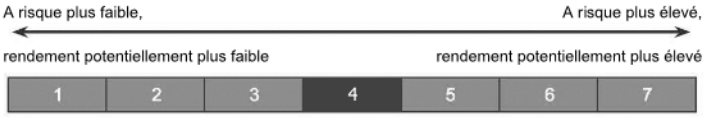

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment.
La catégorie de risque associée à ce compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le compartiment a un niveau de risque de 4, en raison de sa forte exposition au risque actions et au risque de taux.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour le compartiment non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner
- Risque lié à l'utilisation des instruments financiers dérivés : Il pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilitédu compartiment. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Groupama
ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS *(compartiment de l'OPCVM GROUPAMA SELECTION)*

E, C - Code ISIN : FR0014009F14

Ce compartiment est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : Chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, 50% MSCI World € clôture (dividendes nets réinvestis) 50% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis)..Cet objectif sera mise en oeuvre au travers d'une gestion respectant les critères de responsabilité en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) afin de valoriser la durabilité des entreprises.
Ce compartiment est un produit financier promouvant les caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Indicateur de référence : 50% MSCI World € clôture (dividendes nets réinvestis) 50% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis)..

Afin d'atteindre son objectif de gestion, le compartiment adopte un style de gestion active. Le gérant utilisera une approche descendante qui utilise les fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays tels que le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB et les taux d'intérêt.
Le compartiment GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS a pour objet, au travers d'une gestion de type discrétionnaire, la gestion d'un portefeuille diversifié d'OPC de taux et d'actions sans zone géographique prépondérante.
Le compartiment adopte un style de gestion active. Il sera en permanence investi à hauteur de 90% minimum de son actif net dans des OPCVM labellisés ISR. La sélection de ces OPCVM repose sur une intégration de critères ESG (sociaux, environnementaux et de gouvernance) en complément des critères financiers traditionnels des processus d'analyse et de sélection de valeurs. Les OPCVM pourront s'appuyer sur des approches ESG différentes, ce qui constitue une limite de cette stratégie ESG. La poche taux pourra évoluer entre 20% et 80% de l'actif net. Les investissements via des OPC, porteront sur des émissions de catégorie « investment grade » (catégorie d'investissements) ou équivalent (Standard and Poor's ou considérées équivalentes par la société de gestion). Le compartiment pourra être exposé au travers des OPC sur les marchés des actions et obligations internationaux (y compris les actions et obligations européennes). Dans la limite de 20 % de son actif net, le compartiment pourra être exposé sur les pays hors OCDE (marchés émergents) au travers des OPC sous-jacents.
Le compartiment pourra également détenir, via des OPC, jusqu'à 30 % de ses actifs en obligations à haut rendement (Segment High Yield « Speculative grade » correspondant à une notation inférieure à BBB- chez Standard &Poor's et à Baa3 chez Moody's ou notation estimée équivalente par la société de gestion)..

Sensibilité taux :
La fourchette de sensibilité se situe entre 2 et 8 de l'actif net.
La poche actions pourra évoluer entre 20% et 80% de l'actif net. Elle sera investie en OPC. L'ensemble des types d'actifs détenus en portefeuille sont mentionnés dans le prospectus.

Le compartiment pourra détenir :
- jusqu'à 100 % de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou européen.
- jusqu'à 10 % de l'actif net en parts ou actions de FIA de droit français ou étranger.

Le compartiment pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés organisés et de gré à gré afin de couvrir, exposer ou procéder à des opérations d'arbitrage contre les risques actions, de taux, de change et de crédit dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net du compartiment. Afin de gérer la trésorerie, le compartiment pourra effectuer des dépôts, utiliser des OPC monétaires et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces dans la limite de 10% de l'actif net.
Le compartiment utilisant des instruments dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces, le niveau d'exposition totale du portefeuille évoluera entre 0 et 200 % de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 9:30, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement

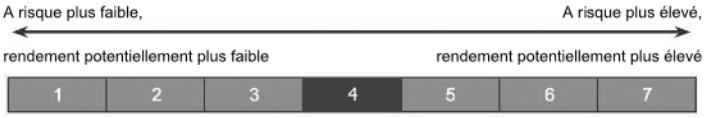

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment..
La catégorie de risque associée à ce compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le compartiment a un niveau de risque de 4, en raison de sa forte exposition au risque actions et au risque de taux.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour le compartiment non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner
- Risque lié à l'utilisation des instruments financiers dérivés : Il pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité du compartiment. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Groupama
ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS *(compartiment de l'OPCVM GROUPAMA SELECTION)*

E2, C - Code ISIN : FR0014005849

Ce compartiment est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : Chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, 50% MSCI World € clôture (dividendes nets réinvestis) 50% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis)..

Indicateur de référence : 50% MSCI World € clôture (dividendes nets réinvestis) 50% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).. Cet objectif sera mise en oeuvre au travers d'une gestion respectant les critères de responsabilité en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) afin de valoriser la durabilité des entreprises.
Ce compartiment est un produit financier promouvant les caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Afin d'atteindre son objectif de gestion, le compartiment adopte un style de gestion active. Le gérant utilisera une approche descendante qui utilise les fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays tels que le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB et les taux d'intérêt.
Le compartiment GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS a pour objet, au travers d'une gestion de type discrétionnaire, la gestion d'un portefeuille diversifié d'OPC de taux et d'actions sans zone géographique prépondérante.
Le compartiment adopte un style de gestion active. Il sera en permanence investi à hauteur de 90% minimum de son actif net dans des OPCVM labellisés ISR. La sélection de ces OPCVM repose sur une intégration de critères ESG (sociaux, environnementaux et de gouvernance) en complément des critères financiers traditionnels des processus d'analyse et de sélection de valeurs. Les OPCVM pourront s'appuyer sur des approches ESG différentes, ce qui constitue une limite de cette stratégie ESG. La poche taux pourra évoluer entre 20% et 80% de l'actif net. Les investissements via des OPC, porteront sur des émissions de catégorie « investment grade » (catégorie d'investissements) ou équivalent (Standard and Poor's ou considérées équivalentes par la société de gestion). Le compartiment pourra être exposé au travers des OPC sur les marchés des actions et obligations internationaux (y compris les actions et obligations européennes). Dans la limite de 20 % de son actif net, le compartiment pourra être exposé sur les pays hors OCDE (marchés émergents) au travers des OPC sous-jacents.
Le compartiment pourra également détenir, via des OPC, jusqu'à 30 % de ses actifs en obligations à haut rendement (Segment High Yield « Speculative grade » correspondant à une notation inférieure à BBB- chez Standard &Poor's et à Baa3 chez Moody's ou notation estimée équivalente par la société de gestion)..
Sensibilité taux :
La fourchette de sensibilité se situe entre 2 et 8 de l'actif net.
La poche actions pourra évoluer entre 20% et 80% de l'actif net. Elle sera investie en OPC. L'ensemble des types d'actifs détenus en portefeuille sont mentionnés dans le prospectus.

Le compartiment pourra détenir :
- jusqu'à 100 % de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou européen.
- jusqu'à 10 % de l'actif net en parts ou actions de FIA de droit français ou étranger.

Le compartiment pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés organisés et de gré à gré afin de couvrir, exposer ou procéder à des opérations d'arbitrage contre les risques actions, de taux, de change et de crédit dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net du compartiment. Afin de gérer la trésorerie, le compartiment pourra effectuer des dépôts, utiliser des OPC monétaires et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces dans la limite de 10% de l'actif net.
Le compartiment utilisant des instruments dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces, le niveau d'exposition totale du portefeuille évoluera entre 0 et 200 % de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 9:30, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, → A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible → rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	**4**	5	6	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment.
La catégorie de risque associée à ce compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le compartiment a un niveau de risque de 4, en raison de sa forte exposition au risque actions et au risque de taux.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative
- Risque lié à l'utilisation des instruments financiers dérivés : Il pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité du compartiment. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Groupama
ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS *(compartiment de l'OPCVM GROUPAMA SELECTION)*

F2, D - Code ISIN : FR00140066R6

Ce compartiment est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : Chercher à **o**btenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, 50% MSCI World € clôture (dividendes nets réinvestis) 50% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis)..

Indicateur de référence : 50% MSCI World € clôture (dividendes nets réinvestis) 50% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).. Cet objectif sera mise en oeuvre au travers d'une gestion respectant les critères de responsabilité en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) afin de valoriser la durabilité des entreprises.
Ce compartiment est un produit financier promouvant les caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Afin d'atteindre son objectif de gestion, le compartiment adopte un style de gestion active. Le gérant utilisera une approche descendante qui utilise les fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays tels que le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB et les taux d'intérêt.
Le compartiment GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS a pour objet, au travers d'une gestion de type discrétionnaire, la gestion d'un portefeuille diversifié d'OPC de taux et d'actions sans zone géographique prépondérante.
Le compartiment adopte un style de gestion active. Il sera en permanence investi à hauteur de 90% minimum de son actif net dans des OPCVM labellisés ISR. La sélection de ces OPCVM repose sur une intégration de critères ESG (sociaux, environnementaux et de gouvernance) en complément des critères financiers traditionnels des processus d'analyse et de sélection de valeurs. Les OPCVM pourront s'appuyer sur des approches ESG différentes, ce qui constitue une limite de cette stratégie ESG. La poche taux pourra évoluer entre 20% et 80% de l'actif net. Les investissements via des OPC, porteront sur des émissions de catégorie « investment grade » (catégorie d'investissements) ou équivalent (Standard and Poor's ou considérées équivalentes par la société de gestion). Le compartiment pourra être exposé au travers des OPC sur les marchés des actions et obligations internationaux (y compris les actions et obligations européennes). Dans la limite de 20 % de son actif net, l pourra être exposée sur les pays hors OCDE (marchés émergents) au travers des OPC sous-jacents..

Le compartiment pourra également détenir, via des OPC, jusqu'à 30 % de ses actifs en obligations à haut rendement (Segment High Yield « Speculative grade » correspondant à une notation inférieure à BBB- chez Standard &Poor's et à Baa3 chez Moody's ou notation estimée équivalente par la société de gestion).

Sensibilité taux :
La fourchette de sensibilité se situe entre 2 et 8 de l'actif net.
La poche actions pourra évoluer entre 20% et 80% de l'actif net. Elle sera investie en OPC. L'ensemble des types d'actifs détenus en portefeuille sont mentionnés dans le prospectus.

Le compartiment pourra détenir :
- jusqu'à 100 % de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou européen.
- jusqu'à 10 % de l'actif net en parts ou actions de FIA de droit français ou étranger.

Le compartiment pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés organisés et de gré à gré afin de couvrir, exposer ou procéder à des opérations d'arbitrage contre les risques actions, de taux, de change et de crédit dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net du compartiment. Afin de gérer la trésorerie, le compartiment pourra effectuer des dépôts, utiliser des OPC monétaires et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces dans la limite de 10% de l'actif net.
Le compartiment utilisant des instruments dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces, le niveau d'exposition totale du portefeuille évoluera entre 0 et 200 % de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Distribution

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 9:30, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, → A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible → rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	**4**	5	6	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment.
La catégorie de risque associée à ce compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le compartiment a un niveau de risque de 4, en raison de sa forte exposition au risque actions et au risque de taux.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour le compartiment non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative
- Risque lié à l'utilisation des instruments financiers dérivés : Il pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité du compartimet. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Groupama
ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS *(compartiment de l'OPCVM GROUPAMA SELECTION)*

G, C/D - Code ISIN : FR0013326485

Ce compartiment est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : Chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, 50% MSCI World € clôture (dividendes nets réinvestis) 50% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis)..

Indicateur de référence : 50% MSCI World € clôture (dividendes nets réinvestis) 50% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).. Cet objectif sera mise en oeuvre au travers d'une gestion respectant les critères de responsabilité en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) afin de valoriser la durabilité des entreprises.
Ce compartiment est un produit financier promouvant les caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Afin d'atteindre son objectif de gestion, le compartiment adopte un style de gestion active. Le gérant utilisera une approche descendante qui utilise les fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays tels que le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB et les taux d'intérêt.
Le compartiment GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS a pour objet, au travers d'une gestion de type discrétionnaire, la gestion d'un portefeuille diversifié d'OPC de taux et d'actions sans zone géographique prépondérante.
Le compartiment adopte un style de gestion active. Il sera en permanence investi à hauteur de 90% minimum de son actif net dans des OPCVM labellisés ISR. La sélection de ces OPCVM repose sur une intégration de critères ESG (sociaux, environnementaux et de gouvernance) en complément des critères financiers traditionnels des processus d'analyse et de sélection de valeurs. Les OPCVM pourront s'appuyer sur des approches ESG différentes, ce qui constitue une limite de cette stratégie ESG. La poche taux pourra évoluer entre 20% et 80% de l'actif net. Les investissements via des OPC, porteront sur des émissions de catégorie « investment grade » (catégorie d'investissements) ou équivalent (Standard and Poor's ou considérées équivalentes par la société de gestion). Le compartiment pourra être exposé au travers des OPC sur les marchés des actions et obligations internationaux (y compris les actions et obligations européennes). Dans la limite de 20 % de son actif net, le compartiment pourra être exposé sur les pays hors OCDE (marchés émergents) au travers des OPC sous-jacents.

Le compartiment pourra également détenir, via des OPC, jusqu'à 30 % de ses actifs en obligations à haut rendement (Segment High Yield « Speculative grade » correspondant à une notation inférieure à BBB- chez Standard &Poor's et à Baa3 chez Moody's ou notation estimée équivalente par la société de gestion).

Sensibilité taux :
La fourchette de sensibilité se situe entre 2 et 8 de l'actif net.
La poche actions pourra évoluer entre 20% et 80% de l'actif net. Elle sera investie en OPC. L'ensemble des types d'actifs détenus en portefeuille sont mentionnés dans le prospectus.

Le compartiment pourra détenir :
- jusqu'à 100 % de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou européen.
- jusqu'à 10 % de l'actif net en parts ou actions de FIA de droit français ou étranger.

Le compartiment pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés organisés et de gré à gré afin de couvrir, exposer ou procéder à des opérations d'arbitrage contre les risques actions, de taux, de change et de crédit dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net du compartiment. Afin de gérer la trésorerie, le compartiment pourra effectuer des dépôts, utiliser des OPC monétaires et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces dans la limite de 10% de l'actif net.
Le compartiment utilisant des instruments dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces, le niveau d'exposition totale du portefeuille évoluera entre 0 et 200 % de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation et/ou Distribution

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 9:30, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement

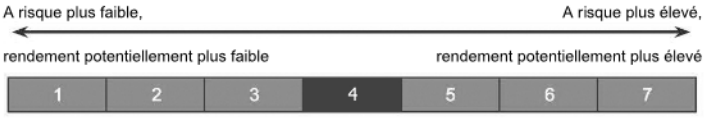

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment..
La catégorie de risque associée à ce compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le compartiment a un niveau de risque de 4, en raison de sa forte exposition au risque actions et au risque de taux

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour le compartiment non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative
- Risque lié à l'utilisation des instruments financiers dérivés : il pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité du compartiment. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Groupama
ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS *(compartiment de l'OPCVM GROUPAMA SELECTION)*

N, C - Code ISIN : FR0000029902

Ce compartiment est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : Chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, 50% MSCI World € clôture (dividendes nets réinvestis) 50% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis)..

Indicateur de référence : 50% MSCI World € clôture (dividendes nets réinvestis) 50% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).. Cet objectif sera mise en oeuvre au travers d'une gestion respectant les critères de responsabilité en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) afin de valoriser la durabilité des entreprises.
Ce compartiment est un produit financier promouvant les caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Afin d'atteindre son objectif de gestion, le compartiment adopte un style de gestion active. Le gérant utilisera une approche descendante qui utilise les fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays tels que le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB et les taux d'intérêt.
Le compartiment GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS a pour objet, au travers d'une gestion de type discrétionnaire, la gestion d'un portefeuille diversifié d'OPC de taux et d'actions sans zone géographique prépondérante.
Le compartiment adopte un style de gestion active. Il sera en permanence investi à hauteur de 90% minimum de son actif net dans des OPCVM labellisés ISR. La sélection de ces OPCVM repose sur une intégration de critères ESG (sociaux, environnementaux et de gouvernance) en complément des critères financiers traditionnels des processus d'analyse et de sélection de valeurs. Les OPCVM pourront s'appuyer sur des approches ESG différentes, ce qui constitue une limite de cette stratégie ESG. La poche taux pourra évoluer entre 20% et 80% de l'actif net. Les investissements via des OPC, porteront sur des émissions de catégorie « investment grade » (catégorie d'investissements) ou équivalent (Standard and Poor's ou considérées équivalentes par la société de gestion). Le compartiment pourra être exposé au travers des OPC sur les marchés des actions et obligations internationaux (y compris les actions et obligations européennes). Dans la limite de 20 % de son actif net, le compartiment pourra être exposé sur les pays hors OCDE (marchés émergents) au travers des OPC sous-jacents..

Le compartiment pourra également détenir, via des OPC, jusqu'à 30 % de ses actifs en obligations à haut rendement (Segment High Yield « Speculative grade » correspondant à une notation inférieure à BBB- chez Standard &Poor's et à Baa3 chez Moody's ou notation estimée équivalente par la société de gestion).

Sensibilité taux :
La fourchette de sensibilité se situe entre 2 et 8 de l'actif net.
La poche actions pourra évoluer entre 20% et 80% de l'actif net. Elle sera investie en OPC. L'ensemble des types d'actifs détenus en portefeuille sont mentionnés dans le prospectus.

Le compartiment pourra détenir :
- jusqu'à 100 % de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou européen.
- jusqu'à 10 % de l'actif net en parts ou actions de FIA de droit français ou étranger.

Le compartiment pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés organisés et de gré à gré afin de couvrir, exposer ou procéder à des opérations d'arbitrage contre les risques actions, de taux, de change et de crédit dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net du compartiment. Afin de gérer la trésorerie, le compartiment pourra effectuer des dépôts, utiliser des OPC monétaires et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces dans la limite de 10% de l'actif net.
Le compartiment utilisant des instruments dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces, le niveau d'exposition totale du portefeuille évoluera entre 0 et 200 % de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 9:30, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement

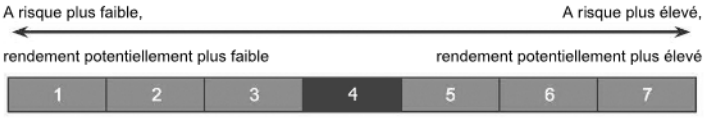

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment.
La catégorie de risque associée à ce compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le compartiment a un niveau de risque de 4, en raison de sa forte exposition au risque action et au risque de taux.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour le compartiment non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- Risque lié à l'Utilisation des instruments financiers dérivés : Il pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité du compartiment. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Groupama
ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS *(compartiment de l'OPCVM GROUPAMA SELECTION)*

M, C - Code ISIN : FR0013327061

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : Chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, 50% MSCI World € clôture (dividendes nets réinvestis) 50% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).. Cet objectif sera mise en oeuvre au travers d'une gestion respectant les critères de responsabilité en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) afin de valoriser la durabilité des entreprises.
Ce compartiment est un produit financier promouvant les caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Indicateur de référence : 50% MSCI World € clôture (dividendes nets réinvestis) 50% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis)..

Afin d'atteindre son objectif de gestion, le compartiment adopte un style de gestion active. Le gérant utilisera une approche descendante qui utilise les fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays tels que le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB et les taux d'intérêt.
Le compartiment GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS a pour objet, au travers d'une gestion de type discrétionnaire, la gestion d'un portefeuille diversifié d'OPC de taux et d'actions sans zone géographique prépondérante.
Le compartiment adopte un style de gestion active. Il sera en permanence investi à hauteur de 90% minimum de son actif net dans des OPCVM labellisés ISR. La sélection de ces OPCVM repose sur une intégration de critères ESG (sociaux, environnementaux et de gouvernance) en complément des critères financiers traditionnels des processus d'analyse et de sélection de valeurs. Les OPCVM pourront s'appuyer sur des approches ESG différentes, ce qui constitue une limite de cette stratégie ESG. La poche taux pourra évoluer entre 20% et 80% de l'actif net. Les investissements via des OPC, porteront sur des émissions de catégorie « investment grade » (catégorie d'investissements) ou équivalent (Standard and Poor's ou considérées équivalentes par la société de gestion). Le compartiment pourra être exposé au travers des OPC sur les marchés des actions et obligations internationaux (y compris les actions et obligations européennes). Dans la limite de 20 % de son actif net, le compartiment pourra être exposé sur les pays hors OCDE (marchés émergents) au travers des OPC sous-jacents..
Le compartiment pourra également détenir, via des OPC, jusqu'à 30 % de ses actifs en obligations à haut rendement (Segment High Yield « Speculative grade » correspondant à une notation inférieure à BBB- chez Standard &Poor's et à Baa3 chez Moody's ou notation estimée équivalente par la société de gestion).
Sensibilité taux :
La fourchette de sensibilité se situe entre 2 et 8 de l'actif net.
La poche actions pourra évoluer entre 20% et 80% de l'actif net. Elle sera investie en OPC. L'ensemble des types d'actifs détenus en portefeuille sont mentionnés dans le prospectus.
Le compartiment pourra détenir :
- jusqu'à 100 % de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou européen.
- jusqu'à 10 % de l'actif net en parts ou actions de FIA de droit français ou étranger.
Le compartiment pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés organisés et de gré à gré afin de couvrir, exposer ou procéder à des opérations d'arbitrage contre les risques actions, de taux, de change et de crédit dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net du compartiment. Afin de gérer la trésorerie, le compartiment pourra effectuer des dépôts, utiliser des OPC monétaires et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces dans la limite de 10% de l'actif net.
Le compartiment utilisant des instruments dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces, le niveau d'exposition totale du portefeuille évoluera entre 0 et 200 % de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 9:30, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible — A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	**4**	5	6	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le compartiment a un niveau de risque de 4, en raison de sa forte exposition au risque actions et au risque de taux.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour le compartiment non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner
- Risque lié à l'utilisation des instruments financiers dérivés : Il pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité du compartiment. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Groupama
ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS *(compartiment de l'OPCVM GROUPAMA SELECTION)*

R, C - Code ISIN : FR0013327731

Ce compartiment est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : Chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, 50% MSCI World € clôture (dividendes nets réinvestis) 50% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis)..

Indicateur de référence : 50% MSCI World € clôture (dividendes nets réinvestis) 50% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).. Cet objectif sera mis en oeuvre au travers d'une gestion respectant les critères de responsabilité en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) afin de valoriser la durabilité des entreprises.
Ce compartiment est un produit financier promouvant les caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Afin d'atteindre son objectif de gestion, le compartiment adopte un style de gestion active. Le gérant utilisera une approche descendante qui utilise les fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays tels que le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB et les taux d'intérêt.
Le compartiment GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS a pour objet, au travers d'une gestion de type discrétionnaire, la gestion d'un portefeuille diversifié d'OPC de taux et d'actions sans zone géographique prépondérante.
Le compartiment adopte un style de gestion active. Il sera en permanence investi à hauteur de 90% minimum de son actif net dans des OPCVM labellisés ISR. La sélection de ces OPCVM repose sur une intégration de critères ESG (sociaux, environnementaux et de gouvernance) en complément des critères financiers traditionnels des processus d'analyse et de sélection de valeurs. Les OPCVM pourront s'appuyer sur des approches ESG différentes, ce qui constitue une limite de cette stratégie ESG. La poche taux pourra évoluer entre 20% et 80% de l'actif net. Les investissements via des OPC, porteront sur des émissions de catégorie « investment grade » (catégorie d'investissements) ou équivalent (Standard and Poor's ou considérées équivalentes par la société de gestion). Le compartiment pourra être exposé au travers des OPC sur les marchés des actions et obligations internationaux (y compris les actions et obligations européennes). Dans la limite de 20 % de son actif net, le compartiment pourra être exposé sur les pays hors OCDE (marchés émergents) au travers des OPC sous-jacents.

Le compartiment pourra également détenir, via des OPC, jusqu'à 30 % de ses actifs en obligations à haut rendement (Segment High Yield « Speculative grade » correspondant à une notation inférieure à BBB- chez Standard &Poor's et à Baa3 chez Moody's ou notation estimée équivalente par la société de gestion)..

Sensibilité taux :
La fourchette de sensibilité se situe entre 2 et 8 de l'actif net.
La poche actions pourra évoluer entre 20% et 80% de l'actif net. Elle sera investie en OPC. L'ensemble des types d'actifs détenus en portefeuille sont mentionnés dans le prospectus.

Le compartiment pourra détenir :
- jusqu'à 100 % de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou européen.
- jusqu'à 10 % de l'actif net en parts ou actions de FIA de droit français ou étranger.

Le compartiment pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés organisés et de gré à gré afin de couvrir, exposer ou procéder à des opérations d'arbitrage contre les risques actions, de taux, de change et de crédit dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net du compartiment. Afin de gérer la trésorerie, le compartiment pourra effectuer des dépôts, utiliser des OPC monétaires et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces dans la limite de 10% de l'actif net.
Le compartiment utilisant des instruments dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces, le niveau d'exposition totale du portefeuille évoluera entre 0 et 200 % de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 9:30, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, → A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible → rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	**4**	5	6	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment..
La catégorie de risque associée à ce compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le compartiment a un niveau de risque de 4, en raison de sa forte exposition au risque actions et au risque de taux.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour le compartiment non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- Risque lié à l'utilisation des instruments financiers dérivés : Il pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité du compartiment. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

24. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

15 novembre 2021

- Changement de dénomination en GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS
- Intégration des critères ESG dans la stratégie d'investissement, en conformité avec les exigences AMF, SFDR, taxonomie et Label ISR, en vue de sa demande de labellisation ISR ;
- Mise à jour de l'indice Barclays qui change de nom et devient « Bloomberg » ;
- Passage de la publication de la VL de J+1 à J+2 jours ouvrés ;
- Mise à jour des frais courants à fin septembre 2021.
- Création de 3 nouvelles catégories d'actions :
  - Parts E1 et E2 réservées aux investisseurs souscrivant via des dispositifs français d'épargne et de retraite d'entreprises mis en place par des entreprises ou groupements d'entreprises sélectionnés par Groupama Assurances Mutuelles
  - Part F2 réservée aux FCPE de nos gammes « épargne et retraite » futurs nourriciers ;

- Modification du cut off qui passe de 11h00 à 9h30 .

11 Février 2022

- Ajout de la mention de Groupama Asset Management en tant que centralisateur des ordres en nominatif pur sur le prospectus et les DICI ;
- Ajout d'une mention précisant que la SICAV relève de l'article 8 du Règlement SFDR ;
- Création d'une catégorie d'action F « réservée aux OPCVM et FIA nourriciers de la SICAV GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS ;
- Mise à jour du narratif Taxonomie ;
- Mise à jour des performances à fin décembre 2021.

19 avril 2022

- Création de catégories d'actions : Actions E «Réservée aux investisseurs souscrivant via des dispositifs d'épargne et de retraite entreprise prévoyant la prise en charge de tout ou partie des frais de gestion des supports de placement par l'entreprise » et Actions E3 « Réservée aux investisseurs souscrivant via des dispositifs d'épargne et de retraite d'entreprises mis en place par des entreprises ou groupements d'entreprises sélectionnés par le Commercialisateur notamment dans le cadre d'appels d'offres »,
- Changement de rédaction des souscripteurs concernés pour les catégories d'actions E1 et E2
- Actions E1 nouvelle rédaction : « Réservée aux investisseurs souscrivant via des dispositifs français d'épargne et de retraite d'entreprises ».
- Actions E2 nouvelle rédaction : « Réservée aux investisseurs souscrivant via des dispositifs d'épargne et de retraite d'entreprises mis en place par des entreprises ou groupements d'entreprises sélectionnés par le Commercialisateur,
- Minimum de souscriptions : 0,01 euro pour toutes les actions E,
- Frais indirects qui baissent pour passer à 0,20% maximum TTC,
- Commissions de souscription non acquise à l'OPCVM : 4% pour toutes les actions E.

20 septembre 2022

- Transformation de la SICAV en nouveau compartiment de la SICAV GROUPAMA SELECTION. Seule la structure juridique est modifiée, toutes les autres caractéristiques demeurent inchangées,
- Mise à jour du narratif lié à Taxonomie avec l'indication du pourcentage de la part verte estimée à 0%.

25. RAPPORT DE GESTION

Politique de gestion annuelle du 30 Septembre 2021 au 30 Septembre 2022

Le Q4 2021 est marqué par la sortie progressive de la pandémie du COVID. Tout au long de cette crise, la mobilisation sans faille des banques centrales et des gouvernements a permis de maintenir l'outil de production intact et de créer les conditions d'un rebond de l'économie mondiale. En sortie de crise, La montée en puissance des campagnes de vaccination permet d'entrevoir la fin de la pandémie. La frénésie de consommation fait suite à plusieurs mois d'épargne forcée et les besoins de restockage sont au plus haut. La fin d'année est donc logiquement caractérisée par un environnement de croissance solide. Cependant, le rebond économique est accompagné d'un retour en force des dynamiques inflationnistes et le narratif imposé par les principaux banquiers centraux est celui d'une inflation transitoire. Le discours dominant considère alors que les déséquilibres causés par la crise du Covid devraient se résorber rapidement et permettre un retour rapide de l'inflation vers les niveaux cibles.

Le Q1 2022 est marqué par une augmentation de l'aversion au risque face à la persistance de l'inflation et au déclenchement de la guerre entre la Russie et l'Ukraine. Dans les faits, la dynamique inflationniste s'avère beaucoup moins commode que prévu et les publications de l'inflation ne finissent pas de surprendre à la hausse pour atteindre des niveaux inégalés depuis les années 1980. Aux US en particulier, la réalité des chiffres d'inflation - tant sur leurs niveaux que dans leur composition - poussent la réserve fédérale à changer de discours pour adopter un ton plus offensif. Le mois de mars marque le début d'un nouveau cycle de resserrement monétaire. En Europe, le conflit armé entre la Russie et l'Ukraine rebat durablement les cartes sur l'architecture de sécurité avec des impacts notables sur la hausse des prix de l'énergie, sur la confiance des investisseurs et sur les échanges économiques. Si l'impact sur la croissance reste à déterminer, le choc sur les marchés financiers est immédiat.

Au Q2 2022, l'inflation s'installe, le conflit se durcit et la situation en Chine (politique zéro-Covid et crise immobilière) rajoute de la confusion à un contexte macro déjà très brouillé. Ces trois sources de risque se renforcent mutuellement et pèsent sur les perspectives de la croissance mondiale. L'accentuation des tensions inflationnistes pousse les banques centrales à adopter une posture de plus en plus restrictive, insufflant une forte volatilité sur les taux d'intérêts, les devises et les segments de croissance sur les actions. Dans l'attente d'une récession à venir, les flux d'investissements se détournent des actifs risqués et la part des cash dans les allocations augmente progressivement. Dans cet environnement de morosité extrême, le marché du travail aux Etats-Unis notamment se montre particulièrement solide et laisse planer l'espoir d'une récession de faible ampleur.

Le Q3 2022 marque une continuité par rapport à l'environnement du Q2, l'inflation en Europe et aux US se poursuit pour atteindre des niveaux proches de 10%, les banques centrales montent au créneau pour réaffirmer leur détermination à faire de la lutte contre l'inflation leur objectif prioritaire. La remontée des taux aux US se poursuit avec des pas mensuels de 75bps en juillet et septembre, laissant entrevoir des taux Fed Funds proches de 5% pour la fin de l'année. En Europe, les questionnements sur l'instabilité financière se font de plus en plus sentir, notamment au UK où le programme économique du nouveau gouvernement suscite quelques inquiétudes. Sur les marchés d'actions les mois d'été sont volatils mais le trimestre se termine sur des points bas.

Le déclenchement de la guerre en Ukraine a représenté un point de bascule important dans la politique de gestion du fonds. Avant le déclenchement du conflit, et conformément à notre appréciation d'un environnement de marché à forte croissance ET inflation élevée, nous avons adopté un positionnement offensif sur les actions (+5% par rapport au benchmark) et prudent sur les obligations (-6% d'exposition relative à duration équivalente). Après le déclenchement du conflit Russo-Ukrainien, nous sommes revenus à la neutralité sur les marchés d'actions en conservant la sous-exposition en duration. Dans les mois qui ont suivi, et en ligne avec un glissement des problématiques d'inflation vers des problématiques de récession, nous avons alors progressivement accentué la sous-exposition aux actions tout en réduisant la sous exposition aux actifs obligataires. En fin de période nous sommes revenus prudemment sur le crédit investment grade en €.

Sur la période, la performance de GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS s'établit à :
Pour l'action N : -11.60%
Pour l'action M : -13.46% (depuis le 28/10/2021)
Pour l'action F2 : -10.20% (depuis le 19/04/2022)
Pour l'action F : -10.49% (depuis le 19/04/2022)
contre -10.91% pour l'indice de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
Amundi Index Solutions SICAV - Amundi Index S&P 500	140 326 820,94	76 497 950,66
GROUPAMA OBLIG EURO O	186 912 524,54	7 698 056,33
AMUNDI INDEX EURO AGG SRI - UCITS ETF DR C	171 372 284,25	13 903 219,13
GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND IC	115 224 641,95	65 500 829,76
GROUPAMA ETAT EURO ISR O	135 573 303,10	6 095 738,65
AMERI-GAN O	138 889 026,75	
GROUPAMA MONETAIRE IC	66 549 274,28	64 755 393,56
GROUPAMA US EQUITIES O	110 312 859,36	2 307 217,51
G FUND CREDIT EURO ISR O	74 294 639,96	784 857,39
BNP PARIBAS EASY EURO HIGH YIELD SRI FOSSIL FREE UCITS ETF E	42 975 121,69	15 259 457,32

26. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :**
  - o Prêts de titres :
  - o Emprunt de titres :
  - o Prises en pensions :
  - o Mises en pensions :
- **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 17 133 778,88**
  - o Change à terme : 17 133 778,88
  - o Future :
  - o Options :
  - o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	MORGAN STANLEY BANK AG (FX BRANCH)

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces (*)	660 000,00
Total	**660 000,00**
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	
. Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs	
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la règlementation SFTR.

COMMISSIONS DE MOUVEMENTS

En conformité avec l'article 322-41 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée à l'OPC à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.

Elle se décompose comme suit :

- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.
- aucune " commission de mouvement " n'est perçue par la société de gestion.

Cette commission n'est pas auditée par le Commissaire aux Comptes.

INTERMEDIAIRES FINANCIERS

Le suivi des intermédiaires utilisés par la Direction des Gestions s'appuie sur un Comité Broker par grande classe d'actif dont la fréquence est semestrielle. Ce Comité réunit les gérants, les analystes financiers et les collaborateurs du middle office.

Chaque Comité met à jour une liste limitative des intermédiaires agréés une limite globale en pourcentage d'encours qui est affectée à chacun d'eux.

Cette mise à jour s'effectue par l'intermédiaire d'un vote sur une sélection de critères. Chaque personne vote sur chaque critère en fonction du poids qui lui est attribué par le comité. Un compte rendu des décisions est rédigé et diffusé.

Entre deux Comités Broker, un nouvel intermédiaire peut être utilisé pour une opération précise et sur autorisation expresse du Directeur des Gestions. Cet intermédiaire est validé ou non lors du Comité Broker suivant.

Chaque mois un tableau de suivi est actualisé et diffusé aux gérants. Ce tableau permet de suivre l'évolution du pourcentage réel par rapport au pourcentage cible de l'activité réalisée avec un intermédiaire et de pouvoir ajuster cette activité.

Tout dépassement donne lieu à une instruction de retour sous la limite fixée par le Comité.

Le contrôle déontologique de troisième niveau s'appuie sur ces contrôles.

FRAIS D'INTERMÉDIATION

Un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation versés par Groupama Asset Management sur l'année précédente est mis à jour chaque année. Ce document est disponible sur le site internet www.groupama-am.fr

POLITIQUE DE VOTE

La politique de vote aux Assemblée Générales peut être consultée sur le site http:/www.groupama-am.fr et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

Un rapport rendant compte de la manière dont la société de gestion a exercé ses droits de vote aux Assemblées Générales, est établi dans les quatre mois suivant la clôture de son exercice. Ce rapport peut être consulté sur le site http:/www.groupama-am.fr et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ÉMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITÉ DU GROUPE

Conformément au règlement général de l'autorité des marchés financiers, nous vous informons que le portefeuille détient 830 549 248,62 euros d'OPC du groupe GROUPAMA.

COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site http:/www.groupama-am.fr et dans les rapports annuels de l'OPC à compter de l'exercice comptable ouvert le 31/12/2012.

REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE

Article 8

S'agissant d'un OPCVM « ISR », l'analyse extra-financière appliquée à l'OPC prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance.

Les critères ESG sont pris en compte dans le processus de gestion du portefeuille en respectant les exigences suivantes :

- Le FCP sera en permanence investi à hauteur de 90% minimum de son actif net dans des OPCVM labellisés ISR.
- La sélection de ces OPCVM repose sur une intégration de critères extra financiers (sociaux, environnementaux et de gouvernance) en complément des critères financiers traditionnels des processus d'analyse et de sélection de valeurs.

Au 30 septembre 2022, le taux de couverture en termes de notation ESG respecte l'exigence indiquée dans le prospectus (90% de l'actif hors liquidités).

L'alignement de son portefeuille avec la Taxonomie Européenne n'est pas calculé. Par conséquent, le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » ne s'applique à aucun des investissements de ce produit financier.

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

INFORMATIONS SUR LES REVENUS DISTRIBUES ELIGIBLES A L'ABATTEMENT DE 40%

En application des dispositions de l'Article 41 sexdecies H du Code général des impôts, les revenus sur la part distribuant sont soumis à abattement de 40%.

REMUNERATIONS

1 – Eléments qualitatifs sur la politique de rémunération de Groupama Asset Management

1.1. Eléments de contexte :

Groupama Asset Management a obtenu son agrément AIFM de la part de l'AMF le 10 juin 2014 et a préalablement mis à jour sa politique de rémunération afin que celle-ci soit conforme aux exigences de la directive AIFM. Début 2017, Groupama AM a également mis sa Politique de Rémunération en conformité avec la directive OPCVM 5 et cette Politique a été approuvée par l'AMF le 7 avril 2017. Enfin, plus récemment, cette Politique a intégré les obligations liées à la prise en compte des risques en matière de durabilité ainsi qu'à MIFID II.

Groupama Asset Management gérait, au 31 décembre 2021, 117.2 Mrds d'actifs dont 16% de FIA, 32% d'OPCVM et 52% de mandats.

Groupama Asset Management a formalisé la liste du Personnel Identifié, à savoir les collaborateurs considérés comme « preneurs de risques », conformément aux indications de l'AMF. Cette liste inclut notamment :

- Les membres du Comité de Direction
- Le Directeur de l'Audit interne
- Les responsables Conformité et Contrôle Interne
- Les responsables des pôles de Gestion
- Les gérants et les assistants de gestion
- Le Chef Economiste
- Le responsable de l'Ingénierie Financière
- Le responsable de la table de négociation et les négociateurs

- Le Directeur Commercial et les équipes commerciales
- Les responsables de certaines fonctions support
    - Opérations
    - Juridique
    - Marketing
    - Informatique

Depuis de nombreuses années, la structure de rémunération du personnel de Groupama Asset Management est identique pour tous. Elle comporte trois niveaux :

- Le salaire fixe
- La rémunération variable individuelle
- La rémunération variable collective (intéressement et participation)

Groupama Asset Management compare chaque année les rémunérations de ses collaborateurs au marché dans toutes leurs composantes afin de s'assurer de leur compétitivité et de l'équilibre de leur structure. L'entreprise vérifie notamment que la composante fixe de la rémunération représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

1.2. Composition de la rémunération

1.2.1. Le salaire fixe :

La composante fixe de la rémunération globale du salarié est fixée au moment de son embauche. Elle tient compte du poste et du périmètre de responsabilité du salarié, ainsi que des niveaux de rémunération pratiqués par le marché à poste équivalent (« benchmark »). Elle est réexaminée annuellement ainsi qu'à l'occasion d'éventuelles mobilités du salarié et peut alors faire l'objet d'une augmentation.

1.2.2. La rémunération variable individuelle :

La rémunération variable individuelle est fonction du métier et du niveau de responsabilité. Elle n'est pas systématiquement octroyée et fait l'objet d'une vraie flexibilité ; elle résulte d'une évaluation formalisée annuellement dans le cadre d'un entretien d'évaluation de la performance. Cette évaluation vise à mesurer :

- D'une part l'atteinte d'objectifs quantitatifs, qualitatifs et le cas échéant managériaux fixés chaque début d'année ;
- D'autre part la manière dont le collaborateur tient son poste au quotidien.

La combinaison de ces deux mesures permet de déterminer le niveau de performance globale du collaborateur sur l'année et de lui attribuer un montant de rémunération variable en conséquence.

1.2.2.1. Evaluation de la performance

Les objectifs sont fixés à chacun des collaborateurs par leur manager en fonction de la stratégie de l'entreprise et de sa déclinaison au niveau de la Direction et du service concernés. Chacun d'eux est affecté d'une pondération représentant son importance relative par rapport aux autres objectifs. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ils respectent un certain nombre de principes :

- Tout manager doit avoir un objectif d'ordre managérial

- Un collaborateur ne peut avoir 100% d'objectifs quantitatifs
    - Pour les commerciaux et les gérants, les objectifs quantitatifs représentent 60 à 70% de l'ensemble des objectifs (sauf cas particuliers : ex : certains postes de juniors comportent une part quantitative moindre)
    - Les objectifs de performance des gérants intègrent une dimension pluriannuelle (performances sur 1 an et 3 ans) ainsi que l'exigence de respect du cadre de gestion
    - Les objectifs des commerciaux prennent en compte leur capacité à fidéliser les clients

- Les objectifs qualitatifs permettent :
    - De limiter le poids de la performance strictement financière
    - D'intégrer des notions telles que : prise de risques, prise en compte des intérêts conjoints du client et de l'entreprise, respect des process, travail en équipe, ...

- Les objectifs des collaborateurs occupant des fonctions en contrôle des risques, contrôle interne et conformité sont fixés indépendamment de ceux des métiers dont ils valident ou contrôlent les opérations

Les objectifs et la performance globale des collaborateurs sont évalués selon une échelle validée par la Direction des Ressources Humaines du Groupe Groupama qui pilote l'ensemble du process et des outils d'évaluation de la performance des sociétés du Groupe.

1.2.2.2. Calcul et attribution de la rémunération variable

L'enveloppe de rémunération variable attribuée en N+1 au titre d'une année N est validée en amont par le Groupe. Son montant est proposé par la Direction Générale de Groupama Asset Management à la Direction Générale du Groupe en fonction des résultats prévisionnels de l'entreprise et en particulier des performances de collecte et de gestion. Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, elle est alignée sur le risque de l'entreprise. Elle peut ainsi être réduite en cas de performance négative affectant la solvabilité de Groupama AM.

La Direction des Ressources Humaines contrôle la cohérence et l'équité des montants de rémunération variable proposés par les managers pour leurs collaborateurs. Elle s'assure en particulier de leur cohérence par rapport aux évaluations de performance et peut, le cas échéant, soumettre des modifications à la validation du Directeur concerné.

Groupama Asset Management ne pratique pas de rémunération variable garantie, sauf, à titre exceptionnel, lors de l'embauche de certains collaborateurs. Dans ce cas, la garantie est strictement limitée à un an et la rémunération variable garantie versée généralement à l'issue de la période d'essai.

1.2.2.3. Versement de la rémunération variable

La rémunération variable individuelle au titre d'une année N est généralement versée en mars de l'année N+1.
Toutefois, conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, lorsque la rémunération variable attribuée à un collaborateur membre du Personnel identifié au titre d'une année donnée dépasse un montant validé par le Comité des Rémunérations de Groupama Asset Management, elle est alors scindée en deux parties :
- la première tranche est annoncée et acquise par le salarié concerné immédiatement après la période d'estimation de la performance. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié ; elle est versée intégralement en cash, généralement en mars de l'année N+1 ;
- la seconde tranche est annoncée mais son acquisition est différée dans le temps. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié. Elle est versée par tiers sur les exercices N+2, N+3 et N+4 sous réserve d'un éventuel malus. L'indexation se fait sur un panier de fonds représentatif du type de gestion confiée au collaborateur concerné, ou de l'ensemble de la gestion de Groupama Asset Management pour les collaborateurs occupant des fonctions non directement rattachables à la gestion d'un ou plusieurs portefeuilles d'investissement.

Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, Groupama Asset Management a mis en place un dispositif de malus. Ainsi, en cas de performance négative pouvant impacter la solvabilité de Groupama Asset Management, l'attribution et le versement de la quote-part différée de la rémunération variable pourront être réduits en conséquence. Dans le cas où une telle décision viendrait à être prise, elle affecterait uniformément l'ensemble des salariés faisant partie du Personnel Identifié, et concernés, sur l'exercice considéré, par une attribution de variable différé. Une telle décision relèverait de la Direction Générale et devrait être validée par le Comité des Rémunérations.

De plus, un dispositif de malus individuel, comportemental, est également prévu afin de pouvoir sanctionner, le cas échéant, un comportement frauduleux ou déloyal, une erreur grave ou tout comportement de prise de risque non maîtrisé ou non conforme à la stratégie d'investissement ou à la politique en matière de durabilité de la part du personnel concerné.

1.2.3. La rémunération variable collective :

Tout salarié en contrat à durée indéterminée ou contrat à durée déterminée ayant au moins trois mois de présence sur l'exercice considéré a droit à percevoir une rémunération variable collective constituée de l'intéressement et de la participation. Le montant global de la rémunération variable collective de Groupama AM est réparti entre les ayants droit en fonction de la rémunération brute réelle perçue durant l'année de référence. Groupama Asset Management abonde les sommes placées sur le PEE ou sur le PERCO dans la limite de montants définis par les accords relatifs à ces plans d'épargne.

1.3. Gouvernance des rémunérations

Groupama Asset Management s'est doté d'un Comité des Rémunérations dès 2011. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ce Comité est constitué de 4 membres dont deux indépendants parmi lesquels le Président qui a voix prépondérante.

Ce Comité est composé des personnes suivantes :

Eric Pinon, Président
Muriel Faure
Cyril Roux
Cécile Daubignard

Ce Comité a pour objectifs :

- De superviser la mise en œuvre et l'évolution de la Politique de Rémunération
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération fixe et variable des membres du Comité de Direction et sur les rémunérations variables dépassant 100% du salaire fixe des personnes concernées
- De superviser la rémunération des hauts responsables en charge des fonctions de gestion des risques et de conformité
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de Groupama Asset Management
- D'évaluer les mécanismes adoptés pour garantir que :
  - le système de rémunération prend en compte toutes les catégories de risques, y compris les risques de durabilité, de liquidités, et les niveaux d'actifs sous gestion ;
  - la Politique est compatible avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la Société de Gestion ;
- D'évaluer un certain nombre de scenarii afin de tester la réaction du système de rémunération à des évènements futurs externes et internes et d'effectuer des contrôles a posteriori

1.4. Identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations au sein de Groupama Asset Management

Outre le Comité des rémunérations (cf. supra), qui supervise la mise en œuvre de la Politique de Rémunération, les personnes en charge de l'attribution des rémunérations sont :

- Mirela Agache, Directrice Générale de Groupama Asset Management
- Adeline Buisson, Directrice des Ressources Humaines de Groupama Asset Management

1.5. Résultat de l'évaluation annuelle interne, centrale et indépendante de la Politique de Rémunération de Groupama Asset Management et de sa mise en œuvre

L'Audit Interne de Groupama Asset Management a réalisé courant 2021 un audit de la Politique de Rémunération conformément aux exigences règlementaires. Il ressort de la mission d'Audit que la politique de rémunération a été correctement mise en œuvre et qu'aucune erreur ou anomalie significative n'a été relevée. Les recommandations émises à l'issue de l'Audit mené fin 2020 ont été clôturées. Deux recommandations sont émises et adoptées par le Comité des Rémunérations; aucune de ces recommandations ne remet en cause le choix des dispositifs actuellement mis en œuvre par Groupama Asset Management en matière d'indexation de la rémunération variable différée.

2. Informations quantitatives

Les informations suivantes sont basées sur la déclaration annuelle des salaires (DSN) de Groupama Asset Management au 31 décembre 2021.

Masse salariale 2021	26 831 425 euros
Dont rémunérations variables versées au titre de la performance 2020	*6 039 040 euros*
Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2017 et versé en 2021 (3è tiers)	126 755 euros
Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2018 et versé en 2021 (2è tiers)	168 324 euros
Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2019 et versé en 2021 (1er tiers)	117 466 euros

La Masse Salariale 2021 du Personnel Identifié comme preneur de risques (soit 93 collaborateurs) au sens des Directives AIFM et OPCVM 5 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

Masse Salariale 2021 de l'ensemble du personnel Identifié	14647 702 euros
Dont Masse Salariale des Gérants et autres personnes ayant un impact direct sur le profil des fonds gérés (50 collaborateurs)	*7611 279 euros*
Dont Masse Salariale des autres preneurs de risques	*7 036 423 euros*

AUTRES INFORMATIONS

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
25 rue de la Ville l'Evêque
75008 PARIS

sur le site internet : http//www.groupama-am.com.

27. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 30/09/2022 *en* EUR

ACTIF

	30/09/2022	30/09/2021
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	**1 131 652 860,38**	**286 196 809,84**
Actions et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	**1 131 652 860,38**	**286 150 593,62**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	1 131 652 860,38	286 150 593,62
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		**46 216,22**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		46 216,22
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	**29 880 669,08**	**12 096 920,51**
Opérations de change à terme de devises	17 133 778,88	10 242 917,77
Autres	12 746 890,20	1 854 002,74
COMPTES FINANCIERS	**9 038 962,10**	**18 113 720,32**
Liquidités	9 038 962,10	18 113 720,32
TOTAL DE L'ACTIF	**1 170 572 491,56**	**316 407 450,67**

PASSIF

	30/09/2022	30/09/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 123 714 239,79	283 480 786,15
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	23 684 394,83	16 268 147,33
Résultat de l'exercice (a,b)	-8 864 491,06	-3 571 956,03
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	**1 138 534 143,56**	**296 176 977,45**
** Montant représentatif de l'actif net*		
INSTRUMENTS FINANCIERS		**47 564,61**
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		47 564,61
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		47 564,61
Autres opérations		
DETTES	**32 038 318,26**	**20 182 671,91**
Opérations de change à terme de devises	16 516 754,18	10 440 484,92
Autres	15 521 564,08	9 742 186,99
COMPTES FINANCIERS	**29,74**	**236,70**
Concours bancaires courants	29,74	236,70
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	**1 170 572 491,56**	**316 407 450,67**

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/09/2022 *en* EUR

	30/09/2022	30/09/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
US 10YR NOTE 1221		4 769 484,23
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 30/09/2022 *en* EUR

	30/09/2022	30/09/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	5 971,87	293,62
Produits sur actions et valeurs assimilées	737 389,89	
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		655 760,35
TOTAL (1)	**743 361,76**	**656 053,97**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	46 033,83	42 014,62
Autres charges financières		
TOTAL (2)	**46 033,83**	**42 014,62**
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	**697 327,93**	**614 039,35**
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	7 990 895,16	3 620 440,24
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	**-7 293 567,23**	**-3 006 400,89**
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-1 570 923,83	-565 555,14
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	**-8 864 491,06**	**-3 571 956,03**

ANNEXES COMPTABLES

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Méthodes de valorisation

◗ **Valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé français ou étranger**

- Valeurs négociées dans la zone Euro et Europe :

=> Dernier cours du jour de valorisation
NB : la place de cotation ISMA ne délivre que des cours veille et jamais de cours jour.

- Valeurs négociées dans la zone Pacifique et Asie

=> Dernier cours du jour de valorisation

- Valeurs négociées dans la zone Amérique

=> Dernier cours du jour de valorisation

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publiés officiellement. Celles dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du gérant de la SICAV ou de la société de gestion.

Pour les produits de taux, la société de gestion se réserve le droit d'utiliser des cours contribués quand ceux-ci sont plus représentatifs de la valeur de négociation.

Les valeurs étrangères en devises sont converties en contre-valeur Euro suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation.

◗ **Titres non négociés sur un marché réglementé**

- Pour les titres non cotés, ils sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Pour les titres négociés sur un marché non réglementé tel que le marché libre, ils sont évalués sur la base du dernier cours pratiqué sur ce marché

◗ **Titres et actions d'OPC**

Ils sont évalués à la dernière valeur liquidative connue.

◗ **Titres de créances négociables**

Les titres de créances négociables sont valorisés suivant les règles suivantes :

- Les BTAN et les BTF sont valorisés sur la base des cours veille publiés par la Banque de France.

- Les autres titres de créances négociables (certificats de dépôts, billets de trésorerie, bons des sociétés financières, bons des institutions financières spécialisées) sont évalués :
    - sur la base du prix auquel s'effectuent les transactions de marché ;
    - en l'absence de prix de marché incontestable, par l'application d'une méthode actuarielle, le taux de référence étant majoré d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. Sauf changement significatif de la situation de l'émetteur, cette marge demeurera constante durant la durée de détention du titre.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie résiduelle est inférieure ou égale à trois mois sont évalués de façon linéaire.

- **Opérations de gré à gré**

- La valorisation des swaps de taux s'effectue suivant les mêmes règles que celles des TCN (autres que les BTAN et BTF).
- Les autres opérations sont valorisées à leur valeur de marché.

- **Opérations à terme ferme et conditionnelles**

- Les contrats à terme ferme sur les marchés dérivés sont évalués au cours de compensation de la veille.
- Les options sur les marchés dérivés sont évaluées au cours de clôture de la veille.

- **Acquisitions et cessions temporaires de titres**

- Prise en pension

Les titres pris en pension sont inscrits pour la valeur fixée dans le contrat augmentée des intérêts.

- Mise en pension

La créance représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur contractuelle augmentée des intérêts.

- Prêts de titres

La créance représentative des titres prêtés est évaluée à la valeur de marché des titres augmentée des intérêts contractuels.

- **Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan :**

- **Pour les contrats à terme ferme** au nominal x quantité x cours de compensation x (devise)
- **Pour les contrats à terme conditionnel** en équivalent sous-jacent
- **Pour les swaps**
    - Swaps de taux adossés ou non adossés
- Engagement = nominal + évaluation de la jambe à taux fixe (si Taux Fixe/Taux Variable) ou à taux variable (si Taux Variable/Taux Fixe) au prix du marché.au nominal du contrat
    - Autres Swaps
- Engagement = nominal + valeur boursière (lorsque l'OPC a adopté la méthode synthétique de valorisation).

Frais de gestion

- **Frais de fonctionnement et de gestion :**

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à la Sicav, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que le FIA a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à la Sicav;
- des commissions de mouvement facturées à la Sicav;
- une part de revenu des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Pour les frais courants effectivement facturés à la Sicav, se reporter à la partie « Frais » du Document d'Information clé pour l'Investisseur (DICI).

Action N

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum 1,50% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum 0,20% TTC
Commission de mouvement perçue par le dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument **
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Action M

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum 0,75% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum 0,20% TTC
Commission de mouvement perçue par le dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument **
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Action F2

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net	Taux maximum 0,25% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum 0,20% TTC
Commission de mouvement perçue par le dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument **
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Action F

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net	Taux maximum 0,90% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum 0,20% TTC
Commission de mouvement perçue par le dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument **
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Les revenus des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres reviennent à la Sicav.

Groupama Asset Management ne perçoit aucune commission en nature (Conformément à la réglementation en vigueur) de la part des intermédiaires.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.
Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.
Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	*Affectation du résultat net*	*Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées*
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS F	Distribution et/ou Report par décision de la SICAV	Distribution et/ou Report par décision de la SICAV
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS F2	Distribution et/ou Report par décision de la SICAV	Distribution et/ou Report par décision de la SICAV
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS M	Capitalisation	Capitalisation
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS N	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/09/2022 *en* EUR

	30/09/2022	30/09/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	**296 176 977,45**	**165 493 509,24**
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	1 024 567 744,33	140 948 533,01
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-47 844 500,90	-35 719 168,76
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	21 197 548,53	16 307 750,83
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-10 576 980,78	-274 330,23
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	543 100,09	2 198 166,61
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-2 387 953,16	-3 246 231,12
Frais de transactions	-163 995,56	-127 571,64
Différences de change	33 690 101,92	1 724 231,99
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-169 421 895,74	11 947 094,83
Différence d'estimation exercice N	*-150 703 614,71*	*18 718 281,03*
Différence d'estimation exercice N-1	*-18 718 281,03*	*-6 771 186,20*
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	47 564,61	-68 606,42
Différence d'estimation exercice N		*-47 564,61*
Différence d'estimation exercice N-1	*47 564,61*	*-21 041,81*
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-7 293 567,23	-3 006 400,89
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	**1 138 534 143,56**	**296 176 977,45**

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							9 038 962,10	0,79
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							29,74	
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	9 038 962,10	0,79								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	29,74									
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 CAD		Devise 3 JPY		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC	148 965 869,49	13,08	20 216 213,02	1,78				
Opérations temporaires sur titres								
Créances	17 133 778,88	1,50	7 488 928,38	0,66				
Comptes financiers	276 606,75	0,02	463 600,60	0,04	11 275,97		2 300,24	
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/09/2022
CRÉANCES		
	Achat à terme de devise	17 133 778,88
	Ventes à règlement différé	7 488 928,38
	Souscriptions à recevoir	5 251 525,42
	Rétrocession de frais de gestion	6 436,40
TOTAL DES CRÉANCES		**29 880 669,08**
DETTES		
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	16 516 754,18
	Achats à règlement différé	13 609 109,72
	Rachats à payer	367 686,90
	Frais de gestion fixe	884 767,46
	Collatéraux	660 000,00
TOTAL DES DETTES		**32 038 318,26**
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		**-2 157 649,18**

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS F		
Actions souscrites durant l'exercice	3 268 026,6248	324 756 659,45
Actions rachetées durant l'exercice	-133 686,3120	-12 707 980,81
Solde net des souscriptions/rachats	3 134 340,3128	312 048 678,64
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	3 134 340,3128	
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS F2		
Actions souscrites durant l'exercice	4 278 286,6526	426 828 048,51
Actions rachetées durant l'exercice	-132 308,3589	-12 525 754,14
Solde net des souscriptions/rachats	4 145 978,2937	414 302 294,37
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	4 145 978,2937	
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS M		
Actions souscrites durant l'exercice	17 543,687	1 659 313,73
Actions rachetées durant l'exercice	-429,810	-39 255,92
Solde net des souscriptions/rachats	17 113,877	1 620 057,81
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	17 113,877	
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS N		
Actions souscrites durant l'exercice	667 799,4168	271 323 722,64
Actions rachetées durant l'exercice	-57 965,4664	-22 571 510,03
Solde net des souscriptions/rachats	609 833,9504	248 752 212,61
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 330 083,8960	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS F	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS F2	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS M	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS N	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/09/2022
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS F	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 186 849,55
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Rétrocessions des frais de gestion	
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS F2	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	321 786,24
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,18
Rétrocessions des frais de gestion	
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS M	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	4 935,03
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,75
Rétrocessions des frais de gestion	3,79
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS N	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	6 522 428,92
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Rétrocessions des frais de gestion	45 100,79

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2022
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/09/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2022
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			830 549 248,62
	FR0010891432	AMERI-GAN O	127 669 275,95
	LU1501411687	G FUND-AVENIR EUROPE OD EUR	21 395 621,42
	FR0013229721	G FUND CREDIT EURO ISR O	65 565 001,92
	LU1717592692	G FUND GBL INFL SHORT DURATION OCEUR	27 098 047,27
	FR0013073806	G FUND OPPORTUNITIES EUROPE O	15 333 644,16
	LU1717594557	G FUND TOT RET ALL CAP EUR OC	14 537 874,61
	LU1897556608	G FUND - WORLD REVOLUTIONS OC EUR	21 445 513,33
	FR0010890483	GROUPAMA CREDIT EURO CT OC	25 301 064,77
	FR0010973131	GROUPAMA ETAT EURO ISR O	112 166 701,30
	FR0010890889	GROUPAMA ETAT EURO O	13 495 330,39
	FR0012097319	GROUPAMA EUROPE EQUITIES O	29 439 983,29
	FR0010582452	GROUPAMA MONETAIRE IC	1 785 838,38
	FR0013283496	GROUPAMA OBLIG EURO O	157 023 949,09
	FR0012599645	GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND IC	49 325 533,25
	FR0013229739	GROUPAMA US EQUITIES O	148 965 869,49
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			**830 549 248,62**

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/09/2022	30/09/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	-8 864 491,06	-3 571 956,03
Total	**-8 864 491,06**	**-3 571 956,03**

	30/09/2022	30/09/2021
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS F		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-1 060 879,22	
Total	**-1 060 879,22**	

	30/09/2022	30/09/2021
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS F2		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-88 397,37	
Total	**-88 397,37**	

	30/09/2022	30/09/2021
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS M		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-10 190,42	
Total	**-10 190,42**	

	30/09/2022	30/09/2021
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS N		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-7 705 024,05	-3 571 956,03
Total	**-7 705 024,05**	**-3 571 956,03**

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/09/2022	30/09/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	23 684 394,83	16 268 147,33
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	**23 684 394,83**	**16 268 147,33**

	30/09/2022	30/09/2021
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS F		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées	41 049,98	
Capitalisation		
Total	**41 049,98**	

	30/09/2022	30/09/2021
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS F2		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées	55 218,44	
Capitalisation		
Total	**55 218,44**	

	30/09/2022	30/09/2021
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS M		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	21 865,33	
Total	**21 865,33**	

	30/09/2022	30/09/2021
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS N		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	23 566 261,08	16 268 147,33
Total	**23 566 261,08**	**16 268 147,33**

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	28/09/2018	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022
Actif net Global en EUR	**23 228 644,23**	**65 151 919,84**	**165 493 509,24**	**296 176 977,45**	**1 138 534 143,56**
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS F en EUR					
Actif net					280 820 940,18
Nombre de titres					3 134 340,3128
Valeur liquidative unitaire					89,59
+/- values nettes unitaire non distribuées					0,01
Capitalisation unitaire sur résultat					-0,33
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS F2 en EUR					
Actif net					372 698 955,29
Nombre de titres					4 145 978,2937
Valeur liquidative unitaire					89,89
+/- values nettes unitaire non distribuées					0,01
Capitalisation unitaire sur résultat					-0,02
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS M en EUR					
Actif net					1 482 450,41
Nombre de titres					17 113,877
Valeur liquidative unitaire					86,62
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes					1,27
Capitalisation unitaire sur résultat					-0,59

	28/09/2018	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS N en EUR					
Actif net	23 228 644,23	65 151 919,84	165 493 509,24	296 176 977,45	483 531 797,68
Nombre de titres	66 228,2543	179 498,9376	451 362,4802	720 249,9456	1 330 083,8960
Valeur liquidative unitaire	350,73	362,96	366,65	411,21	363,53
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	29,02	4,93	2,43	22,58	17,71
Capitalisation unitaire sur résultat	-2,95	-4,21	-5,42	-4,95	-5,79

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS *en* EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
AMERI-GAN O	EUR	2 886,766	127 669 275,95	11,21
G FUND CREDIT EURO ISR O	EUR	7 693,373	65 565 001,92	5,76
G FUND OPPORTUNITIES EUROPE O	EUR	2 096,9	15 333 644,16	1,35
GROUPAMA CREDIT EURO CT OC	EUR	2 242,698	25 301 064,77	2,22
GROUPAMA ETAT EURO ISR O	EUR	12 701,012	112 166 701,30	9,85
GROUPAMA ETAT EURO O	EUR	1 049,575	13 495 330,39	1,19
GROUPAMA EUROPE EQUITIES O	EUR	2 165,324	29 439 983,29	2,58
GROUPAMA MONETAIRE IC	EUR	8,435	1 785 838,38	0,15
GROUPAMA OBLIG EURO O	EUR	17 159,062	157 023 949,09	13,80
GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND IC	EUR	4 998,068	49 325 533,25	4,33
GROUPAMA US EQUITIES O	USD	9 534,159	148 965 869,49	13,09
SCHELCHER OPTIMAL INCOME ESG Part C	EUR	3 770	5 966 590,50	0,53
TOTAL FRANCE			**752 038 782,49**	**66,06**
IRLANDE				
CS ETF (IE) ON MSCI CANADA	CAD	132 915	20 216 213,02	1,77
TOTAL IRLANDE			**20 216 213,02**	**1,77**
LUXEMBOURG				
AMD INDEX MSCI JPN SRI PAB UCITS ETF DRC	EUR	703 123	28 723 277,67	2,52
AMUNDI INDEX EURO AGG SRI - UCITS ETF DR C	EUR	3 453 192	143 836 151,70	12,63
AMUNDI INDEX MSCI PACIFIC EX JAPAN SRI - UCITS ETF DR - EUR	EUR	32 496	17 748 694,53	1,56
Amundi Index Solutions SICAV - Amundi Index S&P 500	EUR	602 795	60 748 595,07	5,34
BNP PARIBAS EASY EURO HIGH YIELD SRI FOSSIL FREE UCITS ETF E	EUR	2 665 484	22 792 287,14	2,01
BNP PARIBAS EASY MSCI EUROPE SRI UCITS ETF	EUR	47 789	1 071 802,13	0,09
G FUND-AVENIR EUROPE OD EUR	EUR	36 473,954	21 395 621,42	1,88
G FUND GBL INFL SHORT DURATION OCEUR	EUR	28 386,511	27 098 047,27	2,38
G FUND TOT RET ALL CAP EUR OC	EUR	11 752,906	14 537 874,61	1,28
G FUND - WORLD REVOLUTIONS OC EUR	EUR	15 085,052	21 445 513,33	1,88
TOTAL LUXEMBOURG			**359 397 864,87**	**31,57**
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			**1 131 652 860,38**	**99,40**
TOTAL Organismes de placement collectif			**1 131 652 860,38**	**99,40**
Créances			**29 880 669,08**	**2,62**
Dettes			**-32 038 318,26**	**-2,81**
Comptes financiers			**9 038 932,36**	**0,79**
Actif net			**1 138 534 143,56**	**100,00**

Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS F2	**EUR**	**4 145 978,2937**	**89,89**
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS F	**EUR**	**3 134 340,3128**	**89,59**
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS M	**EUR**	**17 113,877**	**86,62**
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS N	**EUR**	**1 330 083,8960**	**363,53**